MATIÈRE MÉDICALE INDIGÈNE,

O U

TRAITÉ DES PLANTES NATIONALES,



SUBSTITUÉES avec ſuccès, à des végétaux exotiques auxquels on a joint des obſervations médicinales ſur les mêmes objets.

Ouvrage qui a remporté, le 3 Décembre 1776, le premier Prix double, au jugement de MM. de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon.

Par M. COSTE, premier Médecin des Camps & Armées Françaiſes, agrégé honoraire du Collége des Médecins de Nancy, Membre de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de la même Ville, Aſſocié de celle de Lyon, des Sociétés patriotiques & médicales de Suéde, , de Heſſe - Hombourg & de Verſailles, ancien Maire, & réſidant à Verſailles.

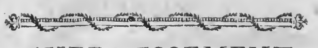
Et M. WILLEMET, Doyen du Collége de Pharmacie, Démonſtrateur de Chimie & de Botanique au Collége & à la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Nancy; des Académies des Sciences, Arts & Belles-Lttres de Lyon, Dijon, Rouen, Arras, Orléans, Mayence, Stockholm, Gottingue; de l'Académie Impériale des curieux de la nature d'Allemagne; Membre honoraire des Sociétés Royales, Électorales, Patriotiques, Botaniques, Phyſiques & Économiques de Suéde, de Leipſick, de Bâle, de Berne, de Bourghauſen, de Heſſe-Hombourg; des Sociétés Nationales de Médecine, d'Hiſtoire Naturelle & d'Agriculture de Paris; de la Société Linnéenne d'Angleterre; & ancien Officier Municipal de la Ville de Nancy.

Nouvelle Édition, conſidérablement augmentée.



A NANCY, chez la veuve LECLERC. 1793.

Natura placuerat esse remedia parata vulgò, inventa facilia, ac sine impendio. Plin. Hist. nat. lib. xxiv. ci.



AVERTISSEMENT.

LE ſuffrage de l'illuſtre Académie qui a daigné couronner nos Eſſais, étoit plus propre à encourager notre émulation, qu'à nous aveugler ſur les imperfections de notre ouvrage. En le publiant aujourd'hui, nous ſacrifions les intérêts de notre amour propre aux vœux de ce Corps reſpectable. L'humanité, qui avoit dicté le problême, nous impoſe la loi de divulguer des expériences qui lui ont été favorables entre nos mains, par l'eſpérance où nous ſommes qu'elles le deviendront encore davantage dans des mains plus heureuſes. On les répétera en obſervant l'inſuffiſance de certains remèdes, en corrigeant la doſe de ceux-ci, en rectifiant la for-

mule de ceux-là, en indiquant les moyens d'en augmenter ou d'en diminuer l'activité, en ajoutant enfin de nouvelles richesses à celles dont nous avons déjà mis la Médecine en possession.

Avec des talents plus marqués, & des occasions plus fréquentes encore que celles qui nous ont été offertes, nous aurions eu bien de la peine à conduire ces Essais au degré de perfection dont ils sont susceptibles.... Le temps seul peut l'amener. Mais si ces Rudiments de matière médicale indigéne, tout imparfaits qu'ils sont, devenoient pour les Gens de l'art, un motif de concourir, par leurs observations, à former un code complet de prescriptions de ce genre, nous ne serions pas moins honorés d'avoir,

ſur les invitations du Programme ; formé en quelque manière les premiers pas, dans cette carrière intéreſſante.

Nous aurions pû, en retardant cette publication, nous livrer à de nouvelles recherches, répéter quelques eſſais, vérifier des obſervations qui appartiennent à d'autres.... Non.... la couronne académique, quelque flatteuſe qu'elle ſoit, ne nous a pas enorgueilli au point de nous croire faits pour établir des loix, & pour ſubſtituer une médecine purement indigéne, à cette foule de remèdes exotiques dont l'efficacité eſt conſtatée par une ſi grande multitude d'exemples & de ſuccès. Peut-être, un jour, le champ, que nous oſons défricher, fournira-t-il à nos neveux une moiſſon aſſez abon-

dante pour se passer de ces secours étrangers. Mais l'époque décidée de cette grande révolution ne pourra être dûe qu'à quelque grand génie, à un de ces hommes supérieurs & dignes de le disputer en mérite & en autorité à Hippocrate ou à Boerhaave. Pour se charger d'un édifice aussi important, & lui donner à la fois l'assurance & la majesté nécessaires, il faut dans l'architecte qui osera l'entreprendre, autant de cette noble hardiesse, qui sait évaluer & mépriser les préjugés, que de cette habileté qui sait mettre à profit & disposer avec goût & solidité les matériaux qu'elle a sous la main. Dénués de tout ce qui peut donner des droits à cette prétention, contentons-nous de consigner ici, comme un gage

de nos efforts & de notre bonne volonté, la notice des plantes de nos climats, que nous avons ſubſtituées à celles qu'on nous apporte à grands frais des pays les plus reculés.

Nous ſommes loin, comme nous l'avons dit, de nous autoriſer du ſuffrage de l'Académie, pour nous enorgueillir de nos ſuccès, & les publier avec un ton avantageux. Nous le répétons avec plaiſir. Ce ſont des efforts que cette illuſtre Société a eu deſſein d'encourager.... Et lorſqu'elle nous invite à les livrer à l'impreſſion, nous ſommes moins tentés de croire qu'elle ait voulu s'honorer de ſon jugement, que nous donner l'occaſion de juſtifier ſon indulgence par l'aveu de notre médiocrité. Sans doute pour nous avoir donné la préférence ſur

nos rivaux, nos juges ne ſont pas comptables des fautes qui nous ſeroient échappées. Mais nous avons dû à la vérité & aux lois des concours académiques, de publier notre Mémoire tel qu'il a été préſenté à leur tribunal,* & de ſéparer entiérement, ſous le titre de *Supplément*, les additions que nous avons crû devoir y faire depuis. Nous nous propoſions de les augmenter encore; mais les invitations de l'Académie, que nous aimons à prendre pour des ordres, les inſtances de nos amis, le vœu des Compagnies ſavantes auxquelles nous avons réciproquement l'honneur d'appartenir, tout nous impoſe la loi de ne pas reſter plus longtemps dans le ſilence.

* Cette nouvelle Édition offre des additions néceſſaires, qui font enfreindre ces lois.

INTRODUCTION.

Les premiers ſecours que la médecine a employé dans chaque climat, ont été tirés des plantes qui y naiſſoient ſpontanément: des mœurs pures, une vie frugale & ſédentaire, n'expoſoient point les anciens habitants du monde à ces maladies funeſtes & compliquées, devenues, par la ſucceſſion des ſiècles, le triſte appanage de l'humanité, dégénérée du côté phyſique & du côté moral. Des dérangements de ſanté, ſuites naturelles de l'organiſation animale, des chûtes, quelques accidents, quelques maux ſimples, n'exigeoient que des remèdes ſimples auſſi. Des tentatives heureuſes en avoient fait découvrir pluſieurs dans ces plantes que la nature a répandue ſur la terre avec autant de variété que de profuſion. De nouvelles expériences en avoient confirmé les avantages. Bientôt des maux d'un caractère plus indomptable ſuccéderent au commerce des nations entr'elles, aux voyages, à l'excès des paſſions, aux débauches, aux fatigues de tout genre. On inculpa dès-lors les reſſources locales.... On attribua à leur inſuffiſance ce qui n'étoit dû qu'à la détérioration des tempéraments. On crû devoir

chercher plus loin des ſecours plus efficaces, & l'inconſéquence de l'eſprit humain leur prêtât de plus grandes vertus en proportion de leur rareté, de la diſtance des lieux, ſouvent même, ne craignons pas de le dire, en proportion du degré de myſtère qui en faiſoit un ſecret pour la multitude. De là, comme Pline s'en plaignoit déjà de ſon temps, de là ces magaſins immenſes de drogues, où la ſubtilité des Jongleurs ſembloit avoir mis à prix la vie des hommes. De là ces compoſitions & ces mêlanges inouis.... L'Arabie & l'Inde étoient miſes à contribution par le luxe ou l'impatience des malades, & pour les moindres maux, on alloit chercher au-delà de la mer rouge de prétendus remèdes annoncés ſous des noms faſtueux ; tandis que les pauvres trouvoient encore la guériſon de leurs maladies dans des ſubſtances ſemblables à celles qui leur fourniſſoient de la nourriture.

Le véritable, le premier créateur de la Médecine dogmatique, Hippocrate, ce génie tranſcendant, qui crût ne devoir établir de principes qu'après avoir interrogé nombre de fois l'expérience & la nature, fut le premier partiſan de la matière médicale indigéne. Doué des vues les plus vaſtes, rien de plus ſimple que ſa manière de procéder

rien de plus à la portée de tout le monde que les remèdes qu'il indique. On ne trouve dans ses prescriptions que les plantes qui croissoient dans le sein de la Grèce. L'oracle de la Médecine ne propose que des secours déjà justifiés sur les lieux, par l'expérience de ses prédécesseurs. Bien caractériser une maladie, distinguer parfaitement, sur-tout les moments où les efforts de la nature doivent être respectés, de ceux où il faut agir.... C'est à cette partie de l'art qu'il attache la plus grande importance, persuadé que la véritable indication, une fois bien saisie, les moyens de la remplir, sont l'article le moins difficile du traitement. Celse, l'Hippocrate des Romains, ne cesse de faire l'éloge de cette élégante simplicité. Sydenham, l'un des plus heureux Praticiens du dernier siécle, ne s'en est jamais écarté; & l'on sçait que le grand Boerhaave en a fait un des fondements de sa pratique.

On doit être étonné sans doute que ces Princes de l'art de guérir, dont l'autorité a fait successivement en Médecine, les époques les plus frappantes & les plus marquées, que ces hommes supérieurs ayent eu si peu d'influence pour la proscription de ces méthodes polypharmaques, si contraires à leur manière de penser & de pratiquer. Les causes

dont nous avons fait mention étoient destinées à accroître, en dépit de ces grands maîtres, le nombre des moyens curatifs; & dès qu'il s'est trouvé des hommes foibles qui ont cru pouvoir acheter la santé, ou une longue vie, il a nécessairement dû exister aussi des enthousiastes pour la leur promettre, & des fourbes pour la leur assurer. La Médecine elle-même s'est comme accablée sous le poids des formules & des prétendus remèdes qui y ont été introduits de toutes parts, sur-tout depuis le règne des Arabes, & celui des Compilateurs. Dans la multitude de ceux qui ont écrit sur notre art, on compte à peine quelques bons génies qui se soient occupés à retrancher de cette superfluité dangereuse; & ceux-là n'ont fait que peu de prosélites. La plupart des Auteurs de matières médicales ont cherché à enchérir sur les autres par des additions sans nombre, & principalement par des additions de remèdes exotiques, multipliés aujourd'hui au point que la moitié des gens de l'art connoissent à peine de nom les simples & les composés, dont l'autre moitié fait la base de sa pratique. De là une sorte d'anarchie & de schisme, lorsqu'il n'existe plus entr'eux de langue commune.... De là ces insuccès si fréquents dans des cas analogues à ceux pour

lesquels on a cru, sur la foi d'un Journaliste, que le spécifique annoncé avoit été employé avec les plus grands succès.

Pour peu qu'on y réfléchisse, on ne pourra méconnoître combien il y auroit d'avantage à substituer une médecine purement indigéne, à tous ces secours étrangers. Qu'on évalue la distance des lieux, la multitude des mains ignorantes ou avides par lesquelles doivent passer, avant de nous parvenir, les drogues exotiques, & l'on ne tardera pas à sentir à combien de dangers nous exposent les équivoques dans les nomenclatures, le même remède portant quelquefois différents noms; tandis qu'un même nom sera commun à des remèdes essentiellement différents, les falsifications, les substitutions, les altérations quelconques par vétusté ou autres accidents, l'abus des compositions compliquées, que nous croyons être, en raison directe, du degré de complication. La Pharmacie indigéne, au contraire, ne seroit pas excusable d'administrer des remèdes dont elle n'auroit pas une parfaite connoissance. Le nom vulgaire d'une plante connue n'est pas susceptible d'équivoque. L'artiste qui doit l'employer veilleroit aux soins de la culture.... Il la recueilleroit dans le temps propre.... Il n'omettroit aucune des pré-

cautions néceſſaires. Ses concitoyens même ſeroient à portée de juger ſon impéritie, ſa négligence ou ſon infidélité ; l'honneur & l'intérêt lui inſpireroient de concert l'exactitude & la vigilance.

Les Auteurs de ces Eſſais s'étoient livrés plus d'une fois à ces réflexions, & après avoir conçu ſéparément le projet d'une matière médicale indigéne, pour la partie des plantes ſur-tout, ils ſe l'étoient communiqué long-temps avant la publication du Programme de l'Académie. Des particuliers peuvent concevoir des vues utiles. Mais le défaut de ſecours, d'occaſions, le déſagrément de ſe voir confondus, ſur le ſimple titre, dans la liſte innombrable des Compilateurs qui inondent aujourd'hui les ſciences & les lettres, ſemblent faits pour mettre des entraves au zèle même le plus pur. C'eſt à une Compagnie ſavante qu'appartient le privilége de donner la ſanction à des réformes importantes... Et lorſqu'elle aſſigne un problême pour ſujet de ſes prix, c'eſt une preuve qu'elle n'a rien trouvé d'aſſez ſatisfaiſant ſur l'objet à diſcuter. Selon la nature de la queſtion, elle exige des concurrents, ou de la traiter dans un meilleur ordre, ou de la circonſcrire dans ſes bornes préciſes, en la ſéparant d'acceſſoires inutiles.

Tantôt ce ſont des découvertes utiles dont elle ſouhaite la recherche ; tantôt de nouvelles expériences, pour conſtater la valeur de quelques obſervations anciennes & tombées dans l'oubli.... Ces dernières vues ont ſans doute déterminé l'Académie à généraliſer la première demande, & à accorder un temps conſidérable effectivement, mais que néceſſitoit la nature d'un objet qui ne pouvoit être traité que d'après des expériences ſuivies avec les plus grands ſoins, & répétées avec le plus grand ſcrupule ?

Des connoiſſances ſur l'Économie animale, ſur l'Hiſtoire Naturelle & la Chimie Médicinale, n'étoient que des données inſuffiſantes pour l'exécution du projet propoſé. Le Médecin qui l'a entrepris, chargé par le Gouvernement du ſoin de la ſanté des défenſeurs de la patrie, trouvoit, dans ſon hôpital, de fréquentes occaſions d'obſerver & de comparer les effets relatifs des plantes exotiques & de celles qu'il leur devoit ſubſtituer.... Mais le choix de celle-ci, la préparation, la manipulation, les procédés chimiques, tout cela demandoit des mains habiles & exercées. Il étoit aſſuré de trouver ces reſſources dans un Pharmacien habile, honoré dans ſa patrie d'une ſociété de Savants, qui l'a prépoſé à ſes démonſtrations

publiques de chimie & de botanique...... L'empressement avec lequel ce collaborateur s'est livré lui-même à des recherches essentielles, la peine qu'il a prise de suivre plusieurs expériences médicinales, & d'en consigner les détails dans un Journal commun, sont des titres plus que suffisants, pour que le Médecin qui s'est chargé de la rédaction, rende, au désintéressement de l'amitié & de la modestie, la justice dûe au compagnon de son travail ; & qu'en cas d'un succès dont il n'ose se flatter, il partageât la couronne avec celui qui a partagé la peine.

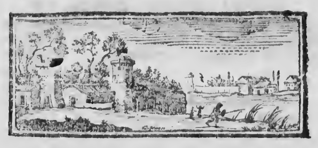
Substituer à des plantes exotiques usitées dans l'exercice journalier de la Médecine, des plantes qui croissent d'elles-mêmes dans nos climats, & qu'il soit aisé de se procurer à de bien moindre frais..... Des plantes dans lesquelles les analyses naturelle, pharmaceutique & chimique, démontrent les mêmes principes que dans celles qu'elles remplacent..... Donner en abrégé l'histoire des unes & des autres ; indiquer le choix & les précautions relatives à la récolte, à la préparation, à la manipulation pharmaceutique, à l'administration médicinale de ces remèdes nouveaux ou renouvellés..... Marquer les précautions qu'exige leur usage.... Joindre les expériences & les

obſervations des ſuccès dont il a été ſuivi.... Tel eſt l'objet de ce mémoire ; tel en eſt le plan. Nous ne pouvions en adopter un meilleur que celui même qui nous étoit tracé par une illuſtre Académie, qui ne ſe diſtingue pas moins par ſon amour pour l'humanité, que par ſes progrès dans les ſciences & dans les arts qui la favoriſent.

Quoiqu'il ſoit aſſez indifférent de commencer par une plante plutôt que par une autre le détail de nos ſubſtitutions, nous avons cru mettre un peu plus d'ordre, en rapportant d'abord celles qui concernent les traits qui avoient mérité, en premier lieu, une attention plus ſpéciale de la part de l'Académie. Après avoir donc indiqué les vomitifs & les aſtringents que nous ſubſtituons à l'Ipécacuanha, les purgatifs par leſquels nous avons remplacé le Séné & les fébrifuges qui nous ont réuſſi dans le cas où l'on donne ordinairement le Quinquina. Nous ferons l'hiſtoire de deux plantes indigénes, dont le ſuccès eſt conſtaté, dans une grande ville, par nombre d'expériences heureuſes, depuis qu'à l'inſçu de la plus grande partie des perſonnes de l'art, elles ont été vendues publiquement pour l'exotique, à laquelle nous la faiſons ſuccéder. Après ces racines, qui ſont ſudorifiques, nous traiterons de deux

vermifuges nationaux, subſtitués de même de fait au *Semen contra*, ſans qu'on ait pû les ſoupçonner à une moindre énergie. Un remède qui paroît avoir du ſuccès dans la phtiſie commençante.... Un anti-vénérien.... Des analeptiques & autres feront la terminaiſon des nouveaux remèdes que nous propoſons. Nous avons cru qu'il ne feroit pas inutile de rappeller ici quelques-uns de ceux qui ont été découverts ou renouvellés de nos jours, & qui méritent, par leurs bons effets, d'obtenir une place dans la Pharmacopée de Paris.... Enfin une notice abrégée de ceux que l'illuſtre & ſavant M. Storck a mis en uſage. Nous terminerons ces Eſſais par un petit tableau qui formera une ſorte de récapitulation, dans laquelle on verra, au premier coup d'œil, les objets principaux de notre travail, & qu'elles ſont les doſes qu'il eſt à propos de ſuivre pour vérifier nos expériences.

DE



DE
L'IPÉCACUANHA,
ET DES REMÈDES INDIGÈNES
QUI PEUVENT LUI ÊTRE SUBSTITUÉS.



PREMIÈRE PARTIE.

Viola Ipecacuanha. Linn. Mant. 484.

Viola grandiflora, veronicæ folio villoso. Barrere. Equin. 113.

CETTE Plante, qui est un petit arbuste, a laissé pendant longtems, une espèce de problême en Botanique. D'abord M. le Chevalier de Linné en avoit fait un genre, sous le nom d'*Ouragoga*. Ensuite il l'a rangé parmis les Euphorbes, ou Tithymales de son *Species*, parce que Gronovius en avoit fait un Tithymale. M. Crantz, Médecin Autrichien, en a formé un *Lonicera*, sur ce que sans doute, le Botaniste Anglois Rai l'avoit nommé *Periclymenum.* Enfin on est redevable de la véritable connoissance de cet arbrisseau aux soins & aux recherches de M.

Barrere, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, ci-devant Médecin du Roi dans l'Isle de Cayenne. Ce savant, en herborisant dans les Isles de l'Amérique méridionale, a reconnu la véritable plante, dont la racine est l'Ipécacuanha. Elle appartient au genre des Violettes. Il a donc fallu que les Botanistes réformassent leur arrangement antérieur. C'est ce qu'a fait notre Pline du Nord, en plaçant ce végétal avec les Violettes, d'après les éclaircissemens donnés par M. Barrere, & que le Savant naturaliste Suédois a cru devoir adopter entiérement, comme on le voit dans son supplément au Systême de la nature, & au régne végétal édité par M. Murray, Professeur en Médecine à Gottingue. La description de cette plante se trouve détaillée dans l'essai sur l'Histoire naturelle de la France équinoxiale, par M. Barrere, page 113. Vu le partage d'opinions des Botanistes au sujet de l'origine & de la famille de l'Ipécacuanha, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici ce qu'en dit celui qui a résolu ce problême : » Sa » fleur qui est blanche est composée ordinairement » de trois feuilles, dont les deux supérieures, qu'on » peut appeller les ailes, sont fort étroites, elles ont » demi-pouce de long, sont terminées en maniere » de faulx, forment en s'unissant une espèce de » petite lévre échancrée, & sont presque entiére» ment emboîtées dans le calice; la feuille inférieure, » qui est la plus apparente de toutes, a un pouce » deux lignes de large, sur sept lignes de haut. Elle » est attachée au fond du calice par une queue lon» gue de cinq lignes, & tombe en devant en ma» niere de rabas; mais qui étant détachée du reste » de la fleur, ressemble en quelque sorte à un battoir. » Le calice est garni de petit poils; il est divisé jus» qu'à la base en cinq parties, longues de près de

» cinq lignes, & pouſſe un piſtille qui a quatre
» lignes de long, couvert de cinq étamines jaunâtres
» chagées de petits ſommets; lorſque la fleur eſt
» paſſée, ce même piſtille devient un fruit ou eſpèce
» de coque oval, pointue, d'abord verte, blanchâ-
» tre, enſuite longue de cinq lignes, qui en meûriſ-
» ſant s'ouvre par la pointe en trois parties, & laiſſe
» voir pluſieurs petites ſemences blanches, rondes,
» ſemblables tout à fait à celle de *l'Alleluya* à fleurs
» jaunes. Les feuilles reſſemblent à celles de la Véro-
» que officinale». La racine eſt menue, tortueuſe
dure, caſſante, réſineuſe, d'un goût amer, âcre. On en diſtingue trois eſpèces, la griſe, la brune & la blanche. Elles viennent du Bréſil, du Pérou, du Canada, de la Virginie, & des bois humides de l'Amérique méridionale.

Piſon eſt le premier qui l'ait décrite dans ſon hiſtoire des Indes; après lui Margrave. C'eſt en 1672, que l'Ipécacuanha a été connu en France pour la premiere fois. Ce fut par M. Legras, Médecin, qui, au retour de ſes voyages, en apporta d'Amérique. Comme on n'en connoiſſoit pas encore à Paris ſuffiſamment les propriétés, cette racine reſta ignorée juſqu'en 1686, que Garnier, Marchand, qui en poſſédoit une quantité aſſez conſidérable, exalta extraordinairement ſes vertus ſingulieres. A cet effet, M. Adrien Helvétius, Médecin de la Faculté de Reims, compoſa une diſſertation, où il célébra les qualités ſupérieures de l'Ipécacuanha, contre les diarrhées & les diſſenteries, ce qui le fit adopter heureuſement par les Médecins de Paris, qui s'en ſervirent avec le ſuccès le plus brillant, dans deux ou trois diſſenteries épidémiques qui ſe ſuccéderent. A cette époque, Louis XIV en fit acheter pour en fournir les Hôpitaux militaires de l'armée & du royaume.

Nous reconnoiſſons communément dans l'Ipécacuanha trois vertus déjà annoncées par Piſon, le premier de ſes hiſtoriens & de ſes panégyriſtes, il eſt émétique, purgatif & aſtringent; émétique, à raiſon de ſes parties réſineuſes; purgatif, à raiſon des gommeuſes alliées à un peu de réſine; aſtringent, à raiſon d'une baſe terreuſe, & dans laquelle ſe trouvent encore embarraſſées quelques particules gommeuſes. Ces effets là ſont très-conſtants, & l'Ipécacuanha bien choiſi manque trés-rarement de les produire; auſſi eſt-il en trés-grande vénération dans la pratique de l'art. On le regarde en quelque maniére comme ſpécifique dans les diſſenteries, à cauſe de la facilité avec laquelle il remplit les trois indications, qui ſe préſentent ſucceſſivement dans la même maladie, indication auxquelles la même portion individuelle de cette racine ſatisfait comme par enchantement en trois jours ſucceſſifs, donnée à la maniere de Piſon. Ses ſuccès ne ſont pas moins marqués dans tous les cas qui arguent relâchement des ſolides, raréfaction ou ſurabondance dans les liqueurs. Son effet ſtiptique paroît alors ſans qu'on en obſerve les inconvénients ordinaires aux autres aſtringents. Auſſi l'emploie-t-on dans les différentes pertes de ſaug, utérines, hémorroïdales... dans l'hémoptyſie eſſentielle... les fleurs blanches..... dans les coliques de l'eſtomac & du bas-ventre. Des enthouſiaſtes même; (& il ne faut pas être étonné qu'un auſſi excellent remède en ait produit, puiſque les plus médiocres ont les leurs;) des enthouſiaſtes comme Barbeyrac & Gianella, Médecins Italien, lui ont attribué le pouvoir de guérir radicalement les fiévres intermittentes, de ſolliciter la tranſpiration & les ſueurs, de provoquer les régles & les urinés, de guérir la morſure des animaux vénimeux, de préſerver de la contagion de la peſte.

Bornous - nous à reconnoître dans cette racine précieuse les qualités éminentes qu'elle justifie tous les jours dans l'usage qu'on en fait ; & voyons s'il n'est pas possible, pour prévenir toutes les sophistications auxquelles expose l'éloignement des lieux où elle croît, s'il n'est pas possible de trouver parmis les plantes indigénes, qui naissent sous nos pas, de quoi la remplacer.

§ I.

DE LA VIOLETTE.

Viola odorata. L. 1324.

LE mémoire de M. Barrere nous ayant appris que le genre de l'Ipécacuanha étoit celui des Violettes ; nos premieres idées se tournerent du côté de nos Violettes indigénes. A n'en juger que par analogie, nous devions commencer par soumettre ces plantes à notre examen, & voir si elles avoient quelque vertu émétique ou cathartique. Nous reconnoissions déjà une qualité laxative dans les fleurs qui naissent de cette plante au mois de Mars, & nous étions en droit, d'après l'observation journalière, de les croire calmantes, à raison de leurs mucilages, & peut-etre à ce titre, un peu astringentes. Avant d'y procéder, il étoit juste de rechercher si les Auteurs anciens ou modernes ne nous avoient point devancés sur cet objet. Nos perquisitions, se bornerent à apprendre, que M. le Chevalier de Linné avoit fait soutenir à Upsal, en 1766, par M. Strandman, une Thése sur les purgatifs indigénes. Dans le dénombrement qu'il en fait, nous trouvâmes des données qui présentoient la plus grande affinité avec ce que nous soupçonnions nous-même sur le genre des Violettes; mais jusqu'ici

ce n'étoient que des conjectures ; il fallut aller aux informations : on nous répondit que depuis peu ce ſavant Profeſſeur avoit fait prendre la racine de Violette vulgaire à l'inſtar de l'Ipécacuanha, que ce remède innocent procuroit facilement des évacuations par haut & par bas ; on ne nous ſpécifia pas la doſe, nous fumes donc obligé de faire le reſte. Avec ces données, nous fimes cueillir, ſécher & pulvériſer de la racine de Violette. Nous commençames à l'adminiſtrer au poids de demi-gros dans une taſſée de légère décoction de feuilles de la même plante, édulcorée avec une cuillerée de ſirop violat. Cette doſe opéra un vomiſſement & trois petites ſelles. Ne jugeant pas ces évacuations ſuffiſantes, nous primes la réſolution d'augmenter dorénavant cette poudre juſqu'à deux ſcrupules, juſqu'à un gros même. Celle-ci a opérée trois à quatre vomiſſements, avec cinq à ſix ſelles copieuſes. Comme certaines perſonnes témoignerent quelque répugnance pour des poudres en auſſi grand volume, nous changeames cette premiere méthode, & la ſeconde leur a beaucoup agréé. Deux gros de cette racine ſeche, découpée menue, ont été cuits légérement & longtems dans ſix onces d'eau commune, réduites à quatre, & édulcorée comme ci-deſſus. La doſe de la poudre de racines de Violette peut ſe porter juſqu'à quatre ſcrupules, & pour la décoction juſqu'à trois gros. C'eſt un évacuant doux, dont il ne réſultera jamais de pernicieux effets.

Deux diſſentériques, de vingt à trente ans, ont pris dans les circonſtances, où l'on auroit placé l'Ipécacuanha, notre potion de Violette, ſelon la ſeconde formule, & elle a rempli le même jour les deux indications, auxquelles l'Ipécacuanha ne ſatisfait ordinairement qu'en deux fois. Ils ont vomi, l'un, deux ; l'autre, trois fois, & ont été purgés cinq fois. C'étoit

le troisième jour de la maladie. Ils ont été purgés de nouveau le cinquième, avec la même potion, qui n'a pas produit de vomissement. Leur boisson a été une forte décoction de fleurs de Violette, édulcorée avec le sirop de la même plante. Les évacuations ont diminuées insensiblement d'intensité & de fréquence, ainsi que les autres accidents de la maladie ; & elles se sont jugées tout aussi bien qu'avec l'usage de l'Ipécacuanha. La Violette est une plante très-connue, & dont la description seroit superflue. La racine de la Violette inodorante sauvage, peut aller de pair avec la précédente.

§. I I.

Viola canina. L. 1324.

Viola Martia inodora sylvestris. T. 419.

NOUS n'avons employé celle-ci qu'une seule fois, selon la seconde de nos formules. Son usage a été suivi d'un vomissement & de sept évacuations par le bas.

§. I I I.

DU CABARET.

Asarum europæum. L. 633.

Asarum. T. 501.

Nardus sylvestris rustica. Trill. Ph. 48, 95.

D'APRÈS la coutume familière aux paysans de la Lorraine, de se servir des feuilles & de la racine de cette plante qui est assez commune, pour se purger

& se faire vomir, nous n'avons pas craint d'en tenter l'usage sur des personnes fortes & robustes. Avant de l'employer, nous avons mis en pratique le sage précepte de Frédéric Hoffman, qui conseille de laisser cette plante à l'air libre, pendant un certain temps, avant de s'en servir ; il regarde ce moyen comme un des plus propres à la débarrasser de sa virulence. Nous avons laissé, pendant plus de huit mois, dans un grenier vaste & bien aéré, les feuilles & les racines de Cabaret, que nous destinions à nos expériences. Nous avons administré ce remède de trois manières différentes, ou plutôt après le résultat comparé de nos diverses expériences, nous croyons être en droit de le proposer sous trois formes, qui nous ont paru devoir être adoptées de préférence.

La racine en poudre, depuis 24 grains jusqu'à quarante, délayé dant une tassée de thé, ou dans un bouillon de veau, a coutume de faire vomir trois à quatre fois, sans violence. Cette dose est moindre de près de vingt grains de celle que prennent les paysans de qui nous en avons emprunté l'usage. Nous disons de vingt grains, parce que nous estimons que le défaut de préparation convenable, ajoute bien, sur une prise, un dégré d'action, qui peut être évalué à cette augmentation-là de poids. Il est rare, qu'administrée sans cette précaution, elle n'excite des mouvements violents & spasmodiques chez les personnes même les plus fortes. Nous nous sommes repentis d'avoir donné à un porte-faix de la ville, la dose qu'un empirique rural nous avoit livré lui-même, & qu'il nous dit être celle qu'il conseilloit ordinairement ; elle pesoit 48 grains. Le sujet à qui nous la fimes prendre, dans un cours de ventre simple, & qui n'avoit été accompagné jusques-là d'aucunes coliques, en ressentit de très-vives après quatre vomis-

fements, accompagnés de beaucoup d'efforts. Il eût cinq felles dans l'efpace de trois heures ; les dernières même fe trouverent un peu teintes de fang. Nous fimes injecter un lavement de lait fucré, qui diffipa ces fymptômes, & il n'eurent pas d'autres fuites.

Nous avons fait macérer la racine de Cabaret dans le vinaigre, pendant vingt-quatre heures, croyant en adoucir la virulence, mais nous en avions détruit l'éméticité. Elle a un alkali d'un genre particulier, qu'on neutralife bientôt avec le moindre acide. Depuis, nous avons préféré le fimple correctif, indiqué par Hoffman. Il fuffit pour ôter à cette réfine fes parties les plus fubtiles. Rien ne l'adoucit mieux que fon exficcation à l'air libre.

Voici notre feconde manière de la donner, en fubftance découpée très-menue, depuis un gros jufqu'à deux, infufée pendant quatre heures dans un gobelet de vin blanc, dont on prend la colature en une dofe, le matin à jeun. Celle-ci n'agit pas avec moins d'efficacité. Dix payfans, prefque tous dans cet état de relâchement cachectique, qui fuit les fièvres intermittentes automnales, nous ont fourni l'exemple de fes bons effets. Il nous a paru néanmoins, que ceux, dont le tempérament eft plus foible, foit à raifon d'une conftitution primitive plus délicate, foit par l'épuifement qui fuit les maladies longues, s'accommodoient mieux de la fubftance même en poudre. Nous n'avons pas eu de peine à en faifir la raifon : c'eft que la partie réfineufe, moins développée, agit dans ce dernier cas, avec une moindre énergie.

La troifième forme fous laquelle nous avons employé le Cabaret, eft la fuivante. ℞. Depuis quatre jufqu'à douze feuilles de cette plante, infufées avec un petit bâton de canelle concaffée, dans un gobelet

d'eau commune, ſur les cendres chaudes, pendant une nuit; on coule le tout. Le malade prendra la colature en une doſe, le matin à jeun. Nous avons preſque toujours édulcoré ces différentes potions avec le miel ou le ſirop de Violettes. Cette derniere rapproche davantage le Cabaret de l'Ipécacuanha; car après avoir bien évacué, on obſerve que ſon uſage modéré en très-légère infuſion aqueuſe, a la propriété de diminuer la fréquence des ſelles & le téneſme. Nous avons ſix faits conſignés dans notre journal, & qui ne ſont on ne peut pas plus favorables à cette préſomption. Nous ne la donnons effectivement que comme telle, parce que dans les ſujets qui ont ſervis à nos expériences, l'âcreté des humeurs corrigée par les ſecours concomitants & le reſſort naturel que reprennent les parties affectées, lorſque l'épuiſement & la foibleſſe n'y mettent pas d'obſtacles, étoyent ſans doute des motifs de guériſon, plus évidents peut-être encore, que l'action aſtringente du Cabaret.

Nous nous ſommes contentés juſqu'ici, de faire part de ce que nous avons vu. Nous ſommes nous-mêmes trop éloignés de toute eſpèce d'entouſiaſme en fait de remède, pour chercher à en communiquer à perſonne .... Bien moins encore à une ſociété ſavante, auprès de laquelle nos concluſions ne feroient pas fortune, ſi nous étions aſſez peu inſtruits, pour nous croire en droit d'établir, d'après quelques faits particuliers, des aſſertions trop générales ſur l'action abſolue d'un remède quelconque. *Poſt hoc, ergo propter hoc*, nous a toujours paru en phyſique l'un des arguments les moins concluants. Nous le croyons en médecine, & principalement en *matière médicale*, l'un des moins raiſonnables & des plus dangereux. C'eſt notre profeſſion de foi que nous aurions dû conſigner au commencement même de ce mémoire, &

que nous prions nos Juges de vouloir bien nous supposer toujours, si des expressions un peu trop prononcées sembloient démentir nos sentiments à cet égard.

Par ces diverses manières d'administrer le Cabaret, nous avons obtenu des évacuations faciles & abondantes. Nous répétons que son action vomitive, purgative & astringente, n'est pas moins énergique que celle de l'Ipécacuanha, & que nous ne voyons pas pourquoi on ne la substitueroit pas avec sécurité à cette plante exotique. Nous sommes d'autant plus portés à exhorter les Naturalistes, les Médecins & les Pharmaciens, à s'occuper de cette substitution, que souvent l'Ipécacuanha est défectueux, qu'il a de pernicieux effets dans les campagnes, où la plupart des Chirurgiens qui y font la médecine & la pharmacie, ne sont ni assez instruits pour en juger la bonté, ni assez riches, pour ne pas préférer celui qu'on leur vend à meilleur compte. D'ailleurs on présume bien d'après ce que nous en avons dit, qu'il est plus aisé encore de modérer, d'étendre ou de restreindre à son gré l'action du Cabaret avec celle de l'Ipécacuanha.

Les feuilles & les racines d'Asaret sont non-seulement purgatives & émétiques : on leur attribue encore les propriétés désopilatives, apéritives, résolutives, diurétiques, détersives, emménagogues, utérines, stimulantes, atténuantes, fébrifuges, diaphorétiques, céphaliques, spléniques, hépatiques, & sternutatoires. On les a conseillées contre la goutte, les catarres, le coriza, l'épilepsie, la paralysie, les affections soporeuses, la surdité, &c... Voilà des vertus bien admirables & sans doute peu certaines ; nous croyons cependant que ce ne seroit pas sans succès qu'on en tenteroit l'usage, comme altérant dans les maladies, qui supposent un certain dégré d'épaississement dans la lymphe,

& d'obstruction dans les glandes. Dans plusieurs de ces cas même, nous en adopterions volontiers l'application extérieure.

Cette petite plante croît dans les forêts ombrageuses de toute l'Europe. Elle y est très-commune, & surtout en France & en Allemagne; nous croyons superflu de charger notre mémoire de sa description.

§. IV.

DE L'HERBE A PARIS.

Paris quadrifolia. L. 527. *Herba Paris.* T. 233.

Aconitum salutiferum. Tab. Hist. 720.

C'EST une racine charnue, qui étoit inconnue dans les matières médicales, lorsque M. le Chevalier de Linné l'indiqua comme un substitut à l'Ipécacuanha, prise à double dose de la racine du Brésil. Nous ne l'avons administrée qu'à trois malades attaqués de flux & de coliques; elle a opérée à notre satisfaction. Nous la considérons comme un émétique très-doux, puisqu'il n'excite des vomissements ordinaires qu'à la dose de 35 à 50 grains. Nous croyons que son action aiguisée de celle du tartre stibié auroit plus d'effet, & qu'il séroit même utile dans quelques occasions, d'y en ajouter un peu. Nous avons donné un grain d'émétique à un Hermite, un quart d'heure après, une dose de 40 grains de racine d'herbe à Paris; & cet homme robuste dans la vigueur de l'âge, vomit quatre fois assez copieusement; c'étoit le lendemain d'une indigestion. Trois fois, à ce qu'il nous dit, on avoit essayé envain de le faire vomir avec l'émétique; une double dose même n'avoit autrefois produit son effet que par le bas.

M. Vogel a admis ce remède dans sa matière médicale, & M. le Baron de Haller, dans sa Pharmacopée Suisse.

Les Pharmacologistes prêtent aux feuilles & aux baies d'herbe à Paris, quantité de vertus surprenantes, mais si contradictoires & si merveilleuses, que nous n'avons été tentés d'en vérifier aucune. Elle seroit une véritable panacée, en additionnant les propriétés particulieres que chacun de ces Auteurs a célébré en elle. L'un en fait le spécifique de la folie, l'autre de l'épilepsie, celui-ci de la peste.... L'un lui prête la qualité désobstructive, l'autre la vante comme narcotique..... Lobel veut que ses baies soient l'antidote de l'arsenic. Il paroît constant néanmoins qu'elles sont un poison pour les oiseaux du genre des gallinacés. C'est un fait assez important que nous voudrions avoir vérifié, ce que la saison actuelle ne permet pas. D'ailleurs nous sommes excusables de cette omission. Les devoirs de nos états respectifs, dont presque tous les moments sont exigés par les droits de l'humanité souffrante, nous ont laissé pour ces sortes d'épreuves bien moins de tems que nous ne l'aurions desiré.

§. V.

Des Ésules et Tithymales.

1. L'Ésule.

Euphorbia esula. L. 660.
Esula minor. Dalech. Hist. 1653.
Tithymalus lithospermi majoris folio. T. 86.

2. Le Reveille matin.

Euphorbia helioscopia. L. 658.

Esula. Brunf. Herb. 1. 194.
Tithymalus helioscopius. T. 87.

3. Le Tithymale des vignes.

Euphorbia peplus. L. 653.
Esula rotunda. Gesn. Coll.
Peplus. Fuchs. Hist. 603.
Tithymalus foliis rotundis non crenatis. T. 87.

4. Le petit Tithymale.

Euphorbia exigua. L. 654.
Esula exigua. Trag. 296.
Tithymalus sive Esula exigua. T. 86.

5. Le Tithymale doux.

Euphorbia dulcis. L. 656.
Esula dulcis. Lob. icon. 358.
Tithymalus montanus non acris. T. 86.

6. Le Tithymale des champs.

Euphorbia cyparissias. L. 661.
Esula officinarum. Cœsalp. 374.
Tithymalus cyparissias. T. 86.

7. Le Tithymale des marais.

Euphorbia palustris. L. 662.
Esula palustris. Riv. T. 116.
Tithymalus palustris fruticosus. T. 87.

8. Le Tithymale rougeâtre.

Euphorbia characias. L. 662.
Tithimalus characias rubens peregrinus. T. 85.

Nous ne devions pas omettre de citer ici ces huit espèces individuelles de plantes qui portent les

mêmes noms, qui donnent dans l'analyse chimique les mêmes principes, & que nous n'avons pas cru nécessaire de soumettre à des essais séparés. D'alleurs il y a longtems que les diverses Auteurs de matières médicales les ont rangés dans la même classe, les uns sous le titre de poisons, les autres sous celui de remèdes très-actifs au moins, & dont l'administration demande toute la prudence d'un Médecin expérimenté & savant. Les Praticiens n'ont pas eu sur l'identité de principes & de propriétés des Esules, d'autres sentiments que les Auteurs; mais comme eux, ils ont pensé & agit d'une maniere bien opposée. Plusieurs se récrient contre l'usage de ces remèdes admis & conseillés avec succès par d'autres, tandis que les habitans de la campagne s'en servent de tems immémorial, & sont en possession, par les bons & les mauvais effets qui en résultent, de fournir des raisons tirées de l'observation, & aux partisans de ces remèdes & à leurs détracteurs. Tâchons de dire en peu de mots quel est le milieu qu'adoptent également l'expérience, la prudence & la raison.

Les anciens n'avoient ni la connoissance du Tartre stibié, ni les ressources de l'Ipécacuanha. Ils se servoient fréquemment de l'écorce des racines d'Esule, pour provoquer d'abondantes évacuations par le haut & par le bas. Cette méthode naquit dans un climat plus chaud, & où les qualités âcres des plantes sont beaucoup plus marquées. Aussi il faut convenir encore que les Médecins avoient affaire à des tempéraments plus robustes. L'accessoire des différents levains, qui sont venus, par la succession des temps, corrompre notre sang & nos humeurs, étoit pour eux une soustraction à la somme des obstacles que la médecine moderne trouve en foule, & qui s'accroît de jours en jours. Mais enfin, sur bien d'autres articles, nous

n'avons admis qu'avec des réformes les doses de remèdes usités des anciens. Ils n'ont vanté l'efficacité de celui-ci qu'après des épreuves heureuses, & la célébrité qu'il a soutenu jusqu'à présent parmi le peuple, qui en use familiairement, dépose évidemment en sa faveur. Cet usage trop familier & trop général est un abus qui immole, peut-être de tems en tems quelques victimes. Mais à coup sûr les succès l'emportent, & relâchent des gens qui avalent les grains de Tithymale sans préparation quelconque, ni de la part du remède, ni de la part du sujet. Quelle efficacité donc n'est-on pas en droit d'en attendre, lorsqu'il sera corrigé par les mains d'un habile Artiste, & prescrit par un Médecin prudent dans les circonstances où son énergie est plus à desirer qu'à craindre.

L'Esule produit des superpurgations, des symptômes étrangers à la maladie, augmente ceux qui lui sont propres, dans les cas où la vivacité de l'âge, la chaleur de la saison, l'ardeur de la fiévre, le caractere de malignité & d'irritation, en un mot, la disposition à l'existence phlogistique, font redouter tout ce qui est propre à les augmenter, dans les circonstances précisément contraires; n'est-il pas évident que son effet ne peut être qu'avantageux? Ne se peut-il pas même qu'on la donne le plus à contre-temps possible, & qu'il reste au malade dans son tempérament assez de ressource contre la maladie & contre le remède tout à la fois? Ne nous étonnons donc pas que l'usage de ces plantes soit blâmé par les uns, vantés par les autres: *laudatur ab his, culpatur ab illis*, & que tous en appellent à l'expérience; mais à des expériences dont les résultats ne sont pas susceptibles de comparaison; puisque les données de part & d'autres n'étoient pas égales. La fameuse poudre d'Ailhaut, à qui d'habiles Chimistes attribuent la racine

de

de Tithymale pour base, mérite comme ces plantes, & quelques-uns des éloges qu'on lui a prodigué, & plus souvent encore l'animadversion que les gens instruits voueront toujours à ces préparations secrètes annoncées pour un prophilactique universel. La poudre d'Ailhaud a pour base une résine végétale. Est-ce celle du Tithymale ? C'est un problême que de plus habiles Chimistes ne résoudroient pas sur les simples découvertes de l'analyse, parce qu'il est impossible d'après elle seulement, de déterminer si telle résine dénaturée par d'autres additions, appartient à telle ou à telle autre plante.

Quoiqu'il en soit, si les matériaux que nous offrons étoient dignes d'entrer un jour dans le plan d'un formulaire de médicaments indigènes, rédigé par une main habile & patriotique, à l'usage des pauvres de la campagne, nous croyons que les Esules mériteroient d'y avoir place; en indiquant bien précisément les cas où il faut s'en abstenir, ceux où elles trouvent leur application, & les précautions avec lesquelles ces plantes doivent être préparées, avant leur administration, pour parvenir à leur ôter ce principe de virulence, qui semble les rapprocher des poisons.

Ce sont les feuilles, les sommités, les semences, la racine & l'écorce de la tige de ces plantes, qui sont émétiques & purgatives.

Nous avons commencé nos expériences par l'écorce de la tige & la racine, ramassées au mois de Septembre, nous en avons fait macérer quatre onces dans le vinaigre, quatre autres dans le suc de citron pendant vingt-quatre heures chaque. Nous avons fait sécher ces substances & réduire en poudre très-fine, que nous avons placé, depuis quinze jusqu'à trente grains, sur sept personnes, dont trois étoient des paysans leucophlegmatiques, d'âge moyen & ro-

bustes, deux femmes de la ville, jaunes & obstruées avec un commencement d'œdeme, & deux épileptiques chez qui les accès étoient symptomatiques, à l'état de l'estomac ; les trois premiers ont vomi de trois à quatre fois, & évacué par le bas de cinq à huit, l'une des deux femmes, âgée de trente ans, & d'un tempérament phlegmatique, a eu trois évacuations par haut & autant par le bas. La seconde, plus forte, n'a vomi qu'une fois & a eu deux selles, l'un des épileptiques n'a vomi qu'à quarante grains, mais sans de violents efforts & a été bien purgé; le second a fait des évacuations très-abondantes des deux côtés, mais sans superpurgation & sans aucune sorte d'accident consécutif. Les accès même qui se renouvelloient communément tous les mois, n'ont reparu qu'après une espace de trois autres..... Et cet homme âgé de vingt-huit ans est revenu demander son remède, comme celui dont il avoit éprouvé le plus de soulagement. Nous le réitérames: mais l'intervalle ne fut que de huit jours; & nous étions déjà bien persuadé d'avance, que l'éloignement du premier accès étoit moins conséquent à l'usage de notre poudre, à d'autre titre qu'à celui de vomitif & de purgatif, qu'il ne l'avoit été à l'observation d'un meilleur régime : le dernier accès survint après une debauche. Cependant notre spécifique fut décrié, & il perdit sans motif, la grande confiance exclusive, qu'il avoit acquise gratuitement aussi. Nous avons toujours ajouté à cette poudre prise dans un bouillon clair, quinze à vingt grains de crême de tartre, trois grains de canelle & autant de gérofle.

Les feuilles, les racines & l'écorce de la tige de ces Tithymales, pris indifféremment les uns pour les autres, légérement torréfiées, mises en poudre subtile, agissent avec moins d'efficacité. Nous en avons fait quatre expériences, dont trois sur des enfans de quinze ans,

qui avoient la galle. Nous n'avons obtenu le vomissement qu'avec une dose de trente grains; il a été suivi d'assez bonnes évacuations par le bas. Un homme de soixante ans arthritique, en a pris quarante-cinq grains, qui ont bien opérés sans fatigue & sans excès. Nous avons donné cette poudre dans une tasse de thé, à laquelle nous ajoutions le suc de la moitié d'un citron.

Il nous restoit encore à voir quelle pouvoit être l'action de ces plantes séchées à l'air libre pendant l'espace de dix mois. Vingt grains en poudre, mêlés à un gros de sucre, sont la dose à laquelle elles purgent très-bien, comme émétiques & comme cathartiques. Huit paysans robustes nous en ont fournis l'observation dans des fièvres tierces. Nous avons remarqué que deux d'entr'eux, à qui nous avons réitéré cette potion après un jour d'intervalle, n'ont eû que de légères envies de vomir, & n'ont été effectivement purgés que par le bas. Ce sont eux, dont nous avons traité la moitié avec l'écorce de Frêne, & les autres avec celle de Saule, ces gens nous ont assuré qu'ils s'en étoient toujours bien trouvés dans d'autres occasions & que c'étoit la coutume chez eux, de prendre de douze à vingt-quatre graines de grande épurge, sans aucune préparation; mais ils ajoutoient que notre remède purgeoit plus doucement, & que ce n'étoit pas à la manière des Messieurs, que les paysans devoient être traités.

Il est donc bien démontré que ces remèdes produisent, & font avec plus d'énergie, les mêmes effets émétiques & purgatifs que l'Ipécacuanha; mais nous ne pouvons dissimuler que le genre des Tithymales contient des qualités délétères. Il faut des palliatifs, il faut des correctifs propres à énerver une partie de leur virulence...... Ce qui leur est commun au

reste avec la scille, le jalap, &c. & bien d'autres excellents remèdes. Ces moyens devenus familiers aux gens de la campagne, devroient être réservés à des Médecins expérimentés. Mais les difficultés de donner un Médecin à chaque campagne, ne pouvant guères s'applanir; ne seroit-il pas digne de l'attention du Gouvernement & surtout d'un Gouvernement qui cherche à ne se signaler que par des bienfaits, de mettre à la portée de ces gens simples & grossiers les principaux articles d'instructions, relatifs aux inconvénients de ces remèdes dans les circonstances inflammatoires, à l'avantage de les corriger par les acides & les autres moyens que nous avons indiqués. Le programme de l'Académie auroit été le premier mobile de cette révolution, que les esprits sages ne regarderoient pas comme peu importante. C'est à des Savants que notre Mémoire s'adresse..... Mais si leur suffrage honoroit notre travail, le meilleur usage que nous pourrions en faire, seroit de le refondre & de lui donner sous la forme d'avis familiers aux Peuples, l'avantage le plus flatteur dont il puisse jouir, celui d'être utile à la classe de citoyens la plus malheureuse & la plus essentielle.

Nombre d'Auteurs se sont occupés des vertus des Tithymales, & leur en ont reconnu ou attribué bien d'autres, indépendamment de celles dont nous avons fait mention. Ils les ont considérés comme apéritifs, diurétiques, antiscorbutiques, fébrifuges, anthelmintiques.... Ils les ont employés contre la léthargie & la phrénésie..... En ont adapté l'usage aux cachectiques..... A l'extérieur, ces plantes sont vésicatoires, escarrotiques & dépilatoires; le lait âcre qui en découle est très-propre à détruire les porreaux, les verrues, les cors, les durillons, &c. Ces effets extérieurs déposent contre la causticité de ces végétaux,

& démontrent la nécessité de n'omettre aucune des précautions que nous avons indiquées, lorsqu'on voudra s'en servir & le faire avec autant de sécurité que d'avantage.

Nous ne disons rien ici de la Gratiole, nous réservant d'établir les raisons, qui nous engagent à la proscrire comme émétique, lorsque nous en traiterons comme purgative.

Depuis la première édition de cet ouvrage, M. Harmand de Montgarny, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Médecin à Verdun, s'est avantageusement servi de la racine de Brione, qu'il nomme Ipécacuanha indigéne, contre des maladies dissentériques; la simplicité du médicament, la facilité de l'administrer, & la modicité de son prix, l'ont déterminé à indiquer ce secours aux pauvres des villes & aux habitants de la campagne; les motifs qui ont guidé ce Médecin, font certainement honneur à son humanité. Plus les ressources médicales, dit-il, sont multipliées, plus on peut modifier le traitement des maladies, & l'appliquer aux différens individus; mais lorsque la simplicité & la facilité dans l'administration des remèdes, la modicité de leur prix, seront réunis aux avantages d'un succès assuré, on intéressera toujours ceux qui s'occupent à donner des secours à cette partie de l'humanité, dont la misere est sans équivoque. Bien persuadé de cette vérité, que l'économie de la médecine rurale, est un attribut digne de celui qui fait profession de guérir, M. Harmand a cru, dans un moment où la contagion s'étoit répandue en divers endroits du Verdunois, devoir offrir au public le procédé simple qu'il a employé pour guérir les maladies dissentériques qui infestoient les campagnes. C'est à la racine séche de Brione, qu'il doit la réussite

de ſon traitement. Elle remplit parfaitement deux indications eſſentielles, qui ſont de faire vomir & purger doucement, donnée en poudre, à la doſe de trente-ſix grains, délayée dans un verre d'eau froide, qu'il faut prendre à jeun; ſi au bout d'une heure, le vomiſſement n'a pas eu lieu ou très-légérement, l'on donnera une ſeconde priſe, ou aiguiſer trois verres d'eau avec un grain de tartre ſtibié, qu'on donnera tiède à une demi-heure de diſtance. Dès qu'on a commencé à vomir, on doit boire, ſucceſſivement pendant une heure, pluſieurs grands gobelets d'eau tiède.

La racine de Brione en poudre, à la doſe de 36 grains, purge par les ſelles, incorporée dans ſuffiſante quantité de miel; l'on en forme quatre bols égaux, pour en prendre un de ſix en ſix heures. Si cette doſe procuroit une évacuation trop abondante, on l'adminiſtreroit & on l'augmenteroit alternativement, afin de ne pas fatiguer le malade.

M. Harmand indique le vermifuge ſuivant, qu'il a adminiſtré ſouvent avec ſuccès. Prenez un gros de Coralline de Corſe en poudre; douze grains de racine de Brione; mêlez & partagez en trois priſes égales; on en prendra une priſe le matin, pendant trois jours conſécutifs.

Outre que la Brione eſt un ſpécifique contre la diſſenterie, elle eſt auſſi un remède efficace dans les maladies chroniques, ſoit comme purgative, ſoit comme dépurative des humeurs; elle a parfaitement réuſſi à M. Harmand, dans la cure de pluſieurs maladies de la peau, & dans les affections des femmes cauſées par le lait.

M. François-Xavier Burtin, Médecin-conſultant du Duc Charles de Lorraine, à Bruxelles, s'eſt occupé avec infiniment de ſuccès à trouver des végétaux

indigénes, que l'on pourroit ſubſtituer aux végétaux exotiques; il prétend que la Brione peut remplacer efficacement le Jalap, la Scammonée, le Méchoacan & la racine de Turbith; la doſe pour purger eſt de dix grains, juſqu'à vingt, ſelon la force & l'âge du malade, & même juſqu'à trente grains dans les maladies hydropiques; ce Médecin la trouvée exempte de tout danger.

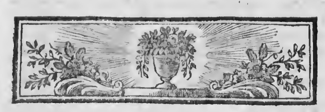
La Brione ou Couleuvrée, (*Bryonia alba*, L.) eſt une plante perennelle, commune dans les haies de toute l'Europe; elle eſt de la Dynaſtie des cucurbitacées; c'eſt le *navet galant* des payſans.

La racine de Brione récente, purge les bœufs, à la doſe de deux ou trois onces; ce médicament augmente leur appétit.

Nous avons appris depuis peu, que trente à quarante grains de feuilles de Dompte-Venin, (*Aſclepias vincetoxicum*, L.) offrent un vomitif doux, qui eſt fréquemment employé à Liége. Cette doſe ſe met ſimplement infuſer dans un verre d'eau.

Le Docteur Burtin, propoſe la ſemence d'Epurge, (*Euphorbia lathyris*, L.) comme un ſuccédané de l'Ipécacuanha, à la doſe de dix juſqu'à vingt grains en ſubſtance. Nos Plébéïens du Département de la Meurthe, prennent ſouvent 5 à 6 graines d'Epurge pour une médecine, ce qui les évacuent fortement par haut & par bas.





D U

SÉNÉ DU LEVANT,

ET DE SES SUBSTITUTS,

Avec les Subſtituts indigénes de quelques autres purgatifs exotiques.

SECONDE PARTIE.

DU SÉNÉ DU LEVANT.

Caſſia Senna. L. 539.

Senna Alexandrina, ſive foliis acutis. C. B. 397.

Le Séné eſt une plante, ou plutôt un arbriſſeau d'environ un pied & demi, qui croît en Egypte, en Arabie, en Syrie, en Perſe & en Italie. Ses feuilles ſont par trois, quatre, cinq à ſix paires, ovales, étroites, terminées en pointes. On les employe, ainſi que les ſiliques connues en médecine, ſous le nom de

follicules. Ces dernières purgent plus doucement que les feuilles. Les fleurs sont jaunes & parsemées de veines purpurines, à cinq pétales, avec dix étamines, un pistil & un calice à cinq feuilles.

Le Séné qui croît en Italie, n'est qu'une variété inférieur, dit-on, en vertu, à celui qui nous vient d'Orient.

M. Geoffroi dit, que Sérapion est le premier Auteur qui ait fait mention du Séné. Mésué l'a suivi, & Actuarius est le premier des Grecs modernes, qui en ait décrit les vertus. Il est certain qu'Hippocrate ne le connoissoit pas, que Galien n'en parle en aucun endroit, & que c'est aux Arabes qu'on a dû ce remède, l'un des plus connu & des plus fréquemment employé aujourd'hui dans l'exercice de la médecine.

Le Séné est un de nos purgatifs le plus sûr. Il ne faut néanmoins s'en servir qu'avec réserve pour les personnes d'un tempérament échauffé & dont les entrailles sont susceptibles d'irritation. C'est un principe gommeux, qui domine dans cette plante; on en retire environ deux gros sur une once, la partie résineuse est moindre de moitié. Mais indépendamment de ces deux principes, l'analyse chimique manifeste encore dans le Séné une huile particuliere, à laquelle Cartheuser a crû devoir attribuer en grande partie, la vertu purgative de cette plante. Cette huile a quelque chose de volatil, qui s'évapore facilement par l'ébullition, & dont l'absence prive souvent les médecines, dont le Séné est la base, de l'action purgative qu'on attendoit. C'est elle qui leur communique ce goût nauséabond, qu'on remarque dans les infusions bien faites. La partie gommeuse est plus propre à exciter les urines que les selles, de sorte qu'il est à craindre que la resine de cette plante, privée par l'ébullition, du correctif oléagineux dont nous avons

parlé, ne s'attache fortement aux tuniques des intestins, & n'y produise ces tranchées, ces coliques violentes, suivies d'efforts inutiles, ou de ces excrétions que les Médecins appellent d'irritations & qui sont si rarement à l'avantage du malade. Les côtes doivent encore être retranchees assiduement, elles causent les même accidents, mais comme elles font assez ordinairement moitié du poids du Séné, qui passe dans le commerce, il est très-rare que ceux qui l'emploient, le mondent avec l'exactitude qui seroit à desirer. Nous rougissons même pour les hommes qui se trouvent assez dénaturés pour pousser le zèle de leur intérêt, les uns jusqu'à revendre à des Droguistes avides, ces parties nuisibles qu'ils ont séparés du Séné; & d'autres, jusqu'à ne point mettre en compensation le désavantage de ceux à qui ils l'administreront, avec l'avantage qu'ils retirent eux-mêmes d'une addition aussi dangereuse. C'est à dessein de prévenir ou de diminuer une partie de ces inconvénients presque inévitables, que nous avons coutumé d'ajouter aux formules dans lesquelles entre le Séné, quelques substances qui puissent servir de correctif. Telles sont les feuilles de scrophulaire, les semences carminatives, les sels alkalis fixes & neutres, &c.

Le Séné submergé contracte un goût muriatique, celui qui est éventé ou moisi, perd presque toute sa propriété purgative, ainsi que celui qui est vieux, ou brisé & comme réduit en poussiere. C'est un très-grand abus de couler avec une trop forte expression les médecines dans lesquelles il entre ; la partie résineuse qui s'exprime & qui passe dans la colature, produit presque toujours des accidents, qu'on est plus disposé à imputer au Médecin, qu'à la mauvaise qualité, ou à la préparation vicieuse du remède qu'il avoit sagement prescrit. Nous osons nous flatter qu'on

ne rencontrera pas ſes déſagréments ni ces riſques dans l'uſage des végétaux indigénes que nous ſubſtituons au Séné.

§. I.

DU SÉNÉ D'ITALIE.

Senna Italica.

LE Séné de la Palte & celui de Tripoli ſont ceux qui préſentent tous les inconvénients des remèdes exotiques ; celui qui nous vient d'Italie & même de Provence, & qui eſt le produit d'un arbriſſeau ſemblable au premier, paroît être ſon ſubſtitut le plus prochain. Les feuilles de celui-ci ont de plus grandes dimenſions ; elles ſont plus arrondies & les veines en ſont plus marquées. Elles ont, diſent les Auteurs, une moindre efficacité, c'eſt ce que nous avons obſervé auſſi ; mais il eſt très-facile en ajoutant un quart à une doſe ſemblable à celle du Séné oriental, de leur faire produire le même effet, avec de moindres coliques, de moindres douleurs ; & nous avons remarqué que la ſomme des excrétions, toutes autres conditions égales, avoit été même plus conſidérable par leur effet, que par celui du Séné ordinaire. La partie gommeuſe du Séné d'Italie & de Provence eſt à peu près de trois gros par once : la partie réſineuſe, de plus de deux ſcrupules. La couleur foncée, la vapeur nauſéabonde qui s'exhale de l'infuſion aqueuſe, ne laiſſent pas douter de l'exiſtence d'une huile analogue à celle du Séné d'Alexandrie ; d'ailleurs nous nous en ſommes convaincus à la vue de quelques gouttes de cette ſubſtance, que nous avons apperçu ſurnager à l'extrait liquide laiſſé dans la cucurbite.

Nous avons employé en infusion ce Séné indigéne ; depuis deux gros jusqu'à une once & même une once & demie, sur trois enfants hydropiques, à la suite de galles répercutées ; dans divers cas, sur vingt sujets de moyen âge, chez la plupart desquels il y avoit une disposition phlogistique dans les premieres voies, & sur deux femmes, à la suite de couches fâcheuses & de la fièvre miliaire ; l'une des deux sujette à des accidents nerveux, qui n'ont acquis aucune intensité pendant l'opération trois fois réitérée d'une purgation, dont ces feuilles faisoient la base. Dans tous ces cas elles ont produit des selles copieuses, sans fatiguer les malades ; & nous n'hésitons en aucune manière à croire leur usage au moins aussi énergique ; mais à coup sûr, moins susceptible des petits accidents, dont les follicules même du Sené oriental ne sont point exemptes dans les tempéraments secs, nerveux & irritables. La facilité d'ailleurs de se procurer ce Séné indigéne, croîtroit en proportion du crédit qu'il pourroit acquérir. On l'auroit plus frais, plus entier, & certainement aussi à un prix bien moindre.

A ces raisons de préférence, nous pourrions encore en ajouter une autre, tirée de l'autorité. C'est celle de Fallope qui en parloit d'après sa propre expérience, & qui n'a pas hésité de prononcer que le Séné d'Italie & celui de Provence, & entr'autres, des environs de Narbonne, est supérieur en vertu à ceux d'Alexandrie & de la Mecque, outre que le premier est toujours plus frais & plus à notre portée. Cet Auteur avoit encore observé que l'usage en convenoit beaucoup mieux à nos tempéraments. *Lib. de simpl. purg. cap. 59.*

§. II.

Du Baguenaudier ou faux Séné.

Colutea arborescens. L. 1045.

Colutea. Dod. Pempt. 784.

Sena. Cord. Hist.

Le Baguenaudier, surnommé par le grand Boerhaave, Séné d'Europe, est un arbrisseau d'une hauteur médiocre, dont les fleurs sont jaunes & légumineuses, & auxquelles il succède une gousse semblable aux siliques du Séné, qu'on nomme follicules. Ses feuilles sont ovales & opposées sur une même tige. Elles peuvent remplacer le Séné exotique, suivant le rapport de ce célèbre Médecin, de Gesner, de Bartholin, de Garidel, de Tablet & de M. le Chevalier de Linné.

Le suffrage de ces sçavants Médecins étoit fait pour autoriser nos essais, & sur leur parole, nous n'avons pas hésité d'administrer ce purgatif à quelques pauvres de la campagne, dont plusieurs étoient attaqués de fièvres intermittentes & d'un commencement de cachexie, qui exigeoit une certaine modération dans l'usage des évacuants qui leur étoient nécessaires. Voici la formule dont nous nous sommes servis :

℞. Feuilles de Baguenaudier ou Colutier, depuis une once & demie jusqu'à trois, selon la force du sujet..... Un bâton de réglise effilée & concassée, une pincée de feuilles de scrophulaire, (la grande scrophulaire aquatique de Bauhin, passe pour un excellent correctif du véritable Séné. Mém. de l'Acad. R. des Sc. 1701,) autant de semence d'anis & de co-

riandre ; faites les infuser pendant la nuit sur des cendres chaudes, dans une caffetière de terre, avec une pinte d'eau de fontaine ; le lendemain, faites subir une très-légère ébullition ; passez ensuite le tout pour une tisane royale & purgative, dont on prendra trois goblets chaque matin, pendant deux jours de suite, laissant entre chaque dose trois heures d'intervalle, observant d'avaler un bouillon de veau entre chacune des verrées.

Il ne faut pas faire une ébullition considérable, sans cela ces feuilles perdroient leur vertu purgative. L'infusion est préférable, l'expression trop forte mêle trop de parties grossières & résineuses, propres à donner de violentes coliques ; c'est ce qui arrive au véritable Séné. Cette purgation a été suivie assez constamment de sept à huit évacuations assez copieuses, & qui n'ont pas fatigué les malades.

Nous avons observé dans la partie gommeuse, qui est beaucoup plus abondante que la résine, une sorte de mucilage, qui communique aux infusions de cette plante quelque chose de légérement acerbe ; & c'est à ce principe que nous avons crû devoir attribuer l'effet tonique secondaire, que nous avons observé après l'usage de ce purgatif ; effet sensible qui se manifeste par une plus grande fermeté dans les muscles, plus de force, & par la disparition de ces petites évacuations fréquentes, qui ne servent qu'à affoiblir le malade, & qu'on peut considérer comme des avant coureurs, ou même comme un commencement de colliquation (*a*). Nous avons quequefois réduit cette

(*a*) Deux paysans qui avoient été robustes ; mais que l'action combinée d'une fièvre quarte opiniâtre & des fébrifuges les plus concentrés, avoient presque réduits au marasme, nous en ont fourni l'exemple le plus frappant ; & c'est a cette tisanne réitérée, quatre fois chez l'un & cinq fois chez l'autre, que nous croyons avoir dû en grande partie leur rétablissement.

purgation à plus petite dose; mais son effet n'a pas été aussi marqué qu'en tisanne royale, & nous présumons que la gomme, dont cette plante abonde, demande à être étendue dans une assez grande quantité de véhicule. Ne seroit-ce point en vertu de ce principe, que le Docteur Koénig prescrivoit heureusement les feuilles de Baguenaudier contre l'hystéritie & l'hypocondriacie. Nous en avons donné à ce titre, à un homme de lettres mélancolique, par cause morale, & nous n'avons pas eu plus de succès de l'usage du Baguenaudier, que de celui de beaucoup d'autres secours employés inutilement auprès de lui.

Si l'on fume en guise de tabac les feuilles séches de Baguenaudier, elles purgent très-bien le cerveau, & aiguisent singuliérement les sens. Nous en avons fait l'épreuve sur un domestique âgé de soixante ans, à qui il restoit, à la suite d'une apoplexie pituiteuse, des pesanteurs de tête & des étourdissements fréquents. Cette fumigation a évacuée beaucoup de pituite épaisse par tous les couloirs excrétoires de la bouche & de la membrane pituitaire, & les fonctions animales ont paru se faire avec plus de facilité, & même se soutenir assez bien.

Cet arbrisseau croît spontanément en Italie, en Languedoc, en Provence & autres lieux de la France, vient facilement dans nos jardins & autres endroits cultivés. C'est un de ceux qui se naturalise le plus volontiers dans les terrains où on le place. Il n'en est pas qu'il soit plus aisé de multiplier, ni qui donne des feuilles en plus grande abondance. Il seroit donc possible d'en faire tout à la fois un objet d'utilité & d'agrément. Il fleurit au mois de Mai, & c'est vers le milieu de Septembre que nous estimons que les feuilles doivent être cueillies & séchées à l'ombre, avec les précautions connues de tous les Herboristes,

& dont nous croyons qu'il est ici superflu de nous occuper.

Dix sujets de différents âges, sexes & tempéraments, ont usé avec succès de notre tisanne purgative, & nous espérons que nos expériences, confirmées par celles des savants qui doivent les répéter, contribueront à démontrer, que c'est sans connoissance de causes, qu'un Auteur moderne a décidé que les feuilles de Baguenaudier ne sont point purgatives.

Nous croyons, par analogie, que les gousses de cet arbrisseau peuvent être proposées à remplacer les follicules du Séné oriental, on en doubleroit la dose sans aucun risque ; mais c'est une chose que nous ne garantissons point, parce que nous n'avons fait aucune épreuve à cet égard.

Nous n'avons point employé non plus le Séné bâtard ; mais il a tant de ressemblance avec le Colutier, l'analyse des sens y démontre tant de propriétés communes, que nous n'hésitons pas à le placer avec la même sécurité dans la classe des substituts du Séné, persuadés que son action ne seroit ni moins sûre, ni moins efficace.

§. III.

LE SÉNÉ BATARD.

Coronilla emerus. L. 1046.

Emerus. T. 650.

Scorpioïdes. C. B. 397.

CETTE espèce se trouve dans les Provinces méridionales & dans quelques-unes de la France, où on la cultive par pur agrément.

§. IV.

§. I V.

DES FEUILLES DE PÊCHER.

Amygdalus persica. L. 678.

Persica molli carne & vulgaris. T. 624.

Persica. Fuchs. Hist. 244.

LE Pêcher est un arbre originaire de Perse, qui s'est naturalisé chez nous. Il sert non-seulement à nous procurer des fruits, qui sont les délices de nos tables, mais encore à nous donner des fleurs, que l'usage a mis au nombre des médicaments les plus accrédités; les feuilles nous ont paru mériter le même honneur. Si parce qu'elles croissent abondamment & qu'elles se trouvent presque par-tout, on seroit en droit de faire moins d'attention à leurs vertus, de les dédaigner même. Il faut avouer que les hommes sont des appréciateurs bien injustes! en effet, les feuilles tendres de Pêcher sont un très-bon purgatif, & préférable à bien d'autres par sa qualité anthelmintique bien marquée.

Quoique M. Boulduc, Chimiste de l'Académie des Sciences, se soit occupé de l'analyse des fleurs & des feuilles de Pêcher, & qu'il en ait démontré la vertu, non-seulement d'après les principes qu'il y avoit découvert, mais encore d'après les observations de leurs effets, l'usage des feuilles a été absolument négligé, tandis que les fleurs ont continuées d'être recherchées pour le sirop, qui porte leur nom, & qui conserve encore aujourd'hui tout le crédit, que les Pietre, les Riolan, les Gui-Patin & quelques Médecins de Paris, du dernier siécle, s'efforçoient de donner à des remèdes simples & indigénes, pour di-

minuer celui des préparations chimiques & de l'antimoine surtout, à qui ils avoient déclaré une guerre ouverte.

Quoiqu'il en soit, avant les dernières observations qui nous sont communes, le Médecin qui tient la plume, s'étoit déjà servi, avec tout le succès possible, des feuiles de Pêcher. Il en avoit fait à la campagne, la base des purgatifs qu'il distribuoit aux pauvres de son canton... & les bons effets qui ont résulté de ce remède, il y a plus de douze ans, le doivent faire ranger au nombre des meilleurs évacuants, même des bons hydragogues, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Les parties gommeuses que contient le Pêcher, sont en si grande abondance, qu'on les voit distiller naturellement de cet arbre. La couleur rouge que ses feuilles contractent facilement, leur goût acerbe, mais subacide, & se rapprochant en quelque sorte de celui des feuilles de vigne; tout y démontre l'existence d'un sel acide, tartareux & ammoniacal, auquel nous devons rapporter les effets salutaires qu'elles produisent. Voici en peu de mots quelques détails sur la manière dont nous les avons employées.

Nous avons fait ramasser au printemps, des bourgeons & de jeunes feuilles de Pêcher, à peine développées. Nous les avons fait sécher avec soin. Elles ont été ensuite enfermées dans des boîtes; de façon que nous avons eu, pendant ces deux dernières années, notre purgatif indigéne sous la main. Voici la formule rédigée d'après les observations les plus heureuses.

℞. Des jeunes feuilles de Pêcher, desséchées & découpées, depuis demi-once jusqu'à une once & demie; faites les infuser du soir au matin sur les cendres chaudes, dans un demi-septier d'eau commune. Le lendemain, donnez leur deux à trois bouillons,

ensuite coulez, ajoutez ensuite une once de sirop de fleurs de Pêcher, ou à son défaut, une petite cuillerée de miel, pour une dose. Si l'on employe ces feuilles récentes au printemps, il en faut deux onces pour une. La première année nous avions manqué de jeunes feuilles, nous fumes obligés d'en prendre d'automnales ; celles-ci purgent plus difficilement, cependant nous en avons augmenté la dose de demi-once à six gros. Nous croyons devoir attribuer cette différence, principalement aux grandes chaleurs, qui avoient précédées cette première récolte. Ces feuilles, presque desséchées par le soleil, ne contenoient plus que la base terreuse & presque insipide. Les principes les plus volatils s'étant évaporés par l'effet de la chaleur, il est certain que les feuilles automnales, que l'un des Auteurs avoit employé autrefois sans ses premières expériences, avoient eu, autant qu'il peut s'en ressouvenir, à peu près la même efficacité que les vernales, dont nous avons fait en dernier lieu un usage exclusif. Notre potion a été donnée à plus de cinquante personnes, sans s'être démentie une seule fois par un défaut total d'action. Elle a été plus ou moins énergique dans divers sujets. Comme nous l'avons préférée pour ceux chez qui nous soupçonnions ou nous connoissions des vers, nous ne craignons pas d'annoncer ce purgatif, comme un très-bon vermifuge. Nous avions soin de donner la veille, selon la force des sujets, un ou deux scrupules d'extrait aqueux de nos bourgeons, saturé de la poudre des fleurs desséchées & nous avons vu rendre, par leur effet, plus de soixante vers strongles, à un jeune homme d'une quinzaine d'années, il n'en rendit qu'un seul par la bouche, peu d'heures après le premier bol d'extrait que nous lui avions donné, ce que nous n'avons pas attribué à l'effet du remède.

Dans l'espace de douze jours, cet enfant prit une once de notre extrait en vingt-quatre prises, & trois médecines composées comme ci-dessus, où les feuilles de Pêcher étoient entrées jusqu'à une once. Il étoit d'un tempérament assez robuste, difficile à évacuer; nous obtînmes cinq à six selles chaque fois, & communément, quatre à cinq vers dans les premières. Il s'en est parfaitement bien débarrassé sans autre secours.

Les feuilles & les fleurs de Pêcher sont donc purgatives & vermifuges; nous pourrions ajouter à ces propriétés les suivantes recueillies d'après les Auteurs qui ont traités de cet arbre; c'est d'être encore laxatives, apéritives, désobstructives, antiseptiques, détersives, céphaliques.... contre la colique, la goutte, le calcul, les hémorrhoïdes & les hydropisies; mais personne n'est moins disposé que nous à annoncer des panacées. Nos épreuves n'ont jamais eu pour but la recherche d'un remède qui réunit tant de propriétés. Plus on consulte la nature, & plus on apprend à se méfier des promesses aussi vaines que fastueuses des Auteurs.

§. V.

DES FEUILLES DE FRÊNE.

Fraxinus excelsior. L. 1509.

Fraxinus. Dod. Pempt. 771.

Ornus. Boehm. Lips. 287.

LE Frêne est un arbre trop connu, trop commun en France & dans les environs de Lyon surtout, pour que nous nous arrêtions à en donner la description. Son écorce a été vantée par plusieurs Auteurs, comme fébrifuge. D'autres ont attribué à l'eau

qui découle de cet arbre, ou à celle qu'on en retire par la diſtillation, la propriété de guérir la ſurdité. Ses ſemences ont paſſées pour un lithontriptique. Les feuilles, quoique moins exaltées, n'ont pas laiſſé cependant d'être annoncées par Pline, ſur la foi ſans doute d'une tradition vulgaire, comme un alexipharmaque, non-ſeulement contre la morſure des ſerpents venimeux, mais comme un moyen de leur procurer la mort.... Promeſſe vaine & ridicule, dont la raiſon ne dictoit pas même de tenter à vérifier la fauſſeté. Nos recherches ſur cet arbre & ſur les principes chimiques de ſon écorce, nous avoient engagés à l'eſſayer comme fébrifuge, ce qui nous a aſſez bien réuſſi, comme nous nous propoſons d'en rendre compte. Le haſard nous fit découvrir, ſur ces entrefaites, dans un ouvrage périodique de l'année 1711, des expériences citées par M. Tablet, Médecin, & qui méritent d'être vérifiées par les nôtres. » Les feuilles » de Frêne, ſelon cet Auteur, purgent excellem- » ment bien, & en même doſe que celles de Séné, » mais avec moins de tranchées, parce que le Séné » croiſſant dans un climat chaud eſt plus abondant » en ſels âcres, & plus déphlegmés. ». Après ces aſſertions, M. Tablet conclut, que les feuilles de Frêne ſont un Séné national, qui mérite la préférence ſur celui d'Alexandrie, de Tripoli & d'Italie.

Nous avons, en conſéquence, fait ramaſſer & ſécher, avec précaution, de jeunes feuilles de Frêne des bois, que nous avons ſubſtituées au Séné. Il eſt certain qu'elles purgent plus doucement que les feuilles orientales; mais il eſt néceſſaire d'ajouter environ un tiers à la doſe ordinaire de celle-ci, trois gros pour deux de Séné, & dix gros pour une once. Les évacuations n'ont pas été moins abondantes; & une remar-

que que nous avons faite sur quatre personnes, c'est qu'elles ont été plus rapprochées, & que l'action totale de ce purgatif a été plutôt terminée, ce qui seroit un avantage à ne pas négliger. Mais ceci pouvoit tenir à d'autres circonstances qui nous sont échappées; & nous ne serions pas étonnés, lorsque cette observation ne se renouvelleroit pas. Nous avons administré dix fois ce purgatif en tisanne royale, de la même manière & aux mêmes proportions que les feuilles de Colutier, il a toujours produit l'effet desiré avec autant de promptitude & d'énergie que le Séné, & nous ne nous sommes apperçus d'aucun inconvénient, qui puisse empêcher de le lui substituer. Ce n'est pas seulement par les selles que ces feuilles opérent; elles ont encore par les urines l'effet le plus marqué, & l'on n'en sera pas surpris, si l'on se souvient que c'est d'elles que les Cantharides empruntent la plus grande partie de leur nourriture.

L'écorce de cet arbre est un des fébrifuges indigénes les plus sûrs; ce qui nous a engagé dans un des cas, où nous désirions de rendre le febrifuge propre à tenir le ventre libre, à allier ces deux remèdes, comme produits du même végétal, ce qui a réussi à souhait, comme nous le dirons à l'article des fébrifuges.

§. VI.

DU LIN PURGATIF.

Linum catharticum. L. 401.

Linum pratense, flosculis exiguis. T. 340.

Chamælinum subrotundo folio. Barrel. Icon. 1165.

CETTE petite plante est fébrifuge, arthritique, antihydropique, antinéphrétique. Nous avons vu

fuccéder des évacuations affez fréquentes & affez copieufes, chez un homme à qui fon Médecin l'avoit prefcrite à la dofe de deux gros pour quatre onces d'infufion. Cependant l'intention de celui qui prefcrivoit, étoit de rendre cette potion diurétique ; car on y avoit ajouté une demi-once de firop des cinq racines apéritives. Nous n'avons pas répété cette expérience ; mais nous avons cru devoir citer cette obfervation pour engager d'autres à le faire, & cela fans le moindre foupçon de danger. Plufieurs Auteurs attribuent à cette plante la vertu *Cathartique*. Il eft évident même que le nom qu'elle porte eft conféquent à l'obfervation qui en avoit été faite.

Les fleurs du Prunellier, (*Prunus fpinofa* ; L.) prifes à la dofe d'une poignée en infufion aqueufe, purgent trés-bien, & peuvent être fubftituées au Séné.

Il eft familier à nos payfans de manger les jeunes feuilles du Sureau en falade, qui leurs tiennent lieu d'un purgatif doux, & qui par l'analogie des effets, remplacent chez eux le Séné pris en fubftance : mais vieilles & féches elles ceffent d'être purgatives.

Les feuilles jeunes & nouvelles de l'Yeble, (*Sambucus ebulus*, L.) ont les mêmes vertus.

Le Jalap eft après le Séné, l'un des purgatifs exotiques, dont l'emploi, nous dirions prefque l'abus eft le plus général. Cet abus dérivent en grande partie, de fa qualité de remède étranger; c'eft un très-grand mal fans doute, de généralifer l'ufage de ce purgatif, comme les Médicaftres & les mauvais Chirurgiens de campagne ne le font que trop fouvent, en l'appliquant indifféremment aux tempéraments fecs

& échauffés, dans les maladies aigues, avant que le relâchement ait succédé aux secours antiphlogistiques, dans les obstructions des viscères qu'il fait si souvent dégénérer en squirre, parce qu'il a pour effet immédiat, de priver les humeurs, de les dépouiller de leurs parties les plus aqueuses. Ces défauts sont ceux de celui qui fait le personnage de Médecin ; ce ne sont pas ceux du remède. Il n'en est pas qui ne soit plus ou moins poison dans des mains ignorantes ou inexercées. Nous inculpons le Jalap, ou plutôt son usage, par cela même qu'il est exotique, & conséquemment sujet à tous les inconvénients, que nous avons attribués en général aux remèdes qui viennent de loin. Celui-ci en a un particulier : c'est que la plante à laquelle il est dû, est encore, pour ainsi dire, un problême parmi les Botanistes & les Auteurs de matieres médicales. On en cultive sous ce nom dans quelques-uns de nos jardins, où elle s'est foiblement naturalisée, c'est le *Convolvulus Americanus.* D'autres en font un *Solanum ;* quelques-uns une Brione. Quelques Droguistes tirent le Jalap de la nouvelle Espagne ; d'autres, de diverses parties de l'Amérique. Cette racine, pour être bonne, devroit être compacte, résineuse au point de se casser plutôt avec le marteau, que de céder à l'action seule des mains, noire à l'extérieur, brillante en dedans. Celle que nous voyons dans les boutiques est communément fort éloignée de ces qualités ; elle est blanchâtre, farineuse, souvent cariée de vétusté, mêlée de diverses autres racines & de Brione surtout. Que statuer après cela de certain, & sur sa dose & sur ses proportions, & sur les observations qu'on peut faire d'après des données aussi infideles & aussi défectueuses ?

Mais supposons le Jalap pur, sain, sans altération, substitution, ni sophistication quelconques, tel en

un mot, qu'un Médecin ſcrupuleux & habile eſt en droit de l'exiger d'un Artiſte fidele & intelligent. On connoît l'efficacité de cette racine, comme purgative, anthelmintique & hydragogue. On ſçait à quels principes chimiques, elle eſt redevable de ſes vertus; & que c'eſt ſa ſubſtance réſineuſe, combinée par la nature avec ſa gomme, qui produit tous les bons effets que l'art ne peut obtenir, ni de l'une ni de l'autre ſéparément. C'eſt un ſervice à rendre à l'humanité & aux pauvres ſurtout, d'indiquer parmi nos végétaux de quoi la remplacer au beſoin.

§. I.

LA GRATIOLE,

ou l'Herbe à pauvre homme.

Gratiola officinalis. L. 24.

Gratiola. Rivin. mon. 157.

Digitalis minima gratiola dicta. T. 165.

QUOIQUE cette plante ſoit ſuffiſamment connue dans preſque toutes nos Provinces, elle ne l'eſt cependant pas aſſez naturellement, pour nous diſpenſer d'en donner une courte deſcription.

La fleur eſt à peduncule, monopétale, tubulée, ſolitaire, irrégulière; la çorolle purpurine, labiée, avec des taches blanchâtres; elle contient deux étamines fertiles & un piſtil; le calice a cinq feuilletes; elles naît des aiſſelles des feuilles, avec des bractées. Les ſemences ſont menues, ſphériques, rouſsâtres, contenues dans une capſule arrondie. Les feuilles ſont élancées, dentées en ſcie, oppoſées, deux à deux, liſſes, amplexicaules, ſeſſiles, oblongues, entières,

veinées, amères. La racine est assez charnue, garnie de fibres. La tige est haute d'un pied & plus, droite, noueuse, cannelée, rougeâtre, à angles. La Gratiole est vivace. Elle croît dans les prés humides, les saussaies, sur le bord herbacé des rivières ; elle fleurit en Juin & Juillet, & se trouve dans presque toutes les parties de l'Europe.

On lui reconnoît beaucoup de propriétés, dont les principales sont d'être émétiques, purgatives, diurétiques, incisives, attenuantes, anthelmintiques, antihydropiques. Appliquée à l'extérieur, elle peut guérir, dit-on, les plaies récentes ; c'est un grand résolutif. Il est certain que, sans adopter entièrement ces qualités magnifiques, dont les Auteurs se plaisent à décorer successivement les plantes, dont ils font l'histoire, nous avons reconnu dans celle-ci de très-grandes vertus, conséquentes au principe résineux qui domine dans la racine surtout, & à la quantité de sel alkali fixe, dont elle abonde, & qui se trouve mêlé avec sa gomme.

M. Boulduc avoit déjà analysé exactement la Gratiole, & l'avoit administré avec succès, comme purgative & émétique dans plusieurs des maladies désignées. Il assure qu'un demi-gros de la racine réduite en poudre fine, est presque aussi bonne contre les dissenteries que l'Ipécacuanha. Nous n'avons osé l'employer à ce titre, parce qu'un chien, d'une moyenne taille & bien portant, à qui nous l'avions donné à de pareille dose, après avoir rejetté ses alimens, éprouva pendant plus de trois quarts d'heure, des efforts considérables, qui dégénérerent en convulsions, & que cet animal parut étourdi & hébété, pendant plusieurs des jours qui suivirent cette opération. Cette racine a quelque chose de virulent, dont on deminueroit probablement l'énergie, en la

corrigeant avec le vinaigre ou d'autres acides végétaux. Mais nous croyons qu'il eſt inutile de chercher à lui faire remplacer l'Ipécacuanha, puiſque nous trouvons d'autres plantes qui rempliſſent à ſouhait cette fonction. D'ailleurs on ne l'adminiſtreroit pas ſans danger dans la plupart des circonſtances, où nous plaçons avec ſécurité la racine du Bréſil, telles que les diſſenteries inflammatoires, les fièvres bilieuſes, le flux de ventre, accompagnés de fièvre, d'ardeur dans les entrailles, de ſoif, &c.

Cependant Morel & Kramer, Médecins Allemands, aſſurent avoir conſtamment donné de cette racine en poudre; depuis douze grains juſqu'à deux ſcrupules, à la place de l'Ipécacuanha, & n'en avoir obſervé que de bons effets. Dans un climat moins chaud, les principes âcres des plantes, ceux qui les rapprochent le plus des ſubſtances délétères, ſont bien moins marqués. Les hommes, d'un autre côté, ſont doués d'un tempérament plus robuſte, les fibres ſont plus forts & moins ſuſceptibles d'irritation. Les humeurs qui péchent communément chez eux par ſurabondance & par excès de viſcoſité, ſont encore une raiſon de plus, pour que les remèdes propres à exciter des accidents dans nos corps débiles, nerveux & ſpaſmodiques, qui ſont déjà affoiblis par la température d'un climat moins rigoureux, au contraire chez eux le degré d'activité néceſſaire manque, & ne peut produire que des excrétions difficiles, tandis que la même doſe du même végétal, né & adminiſtré dans un pays plus chaud, y ſeroit ſuivie de ſuperpurgation.

Les extraits chimiques que nous avons fait de cette plante, nous ont démontré que ſa racine ſurtout abonde en parties réſineuſes; elles y ſont à peu près dans la proportion de huit ſcrupules par once; mais il eſt difficile, à moins de la traiter avec l'eſprit de

vin très-rectifié, ce que nous n'avons pas fait, d'obtenir la résine pure, elle se sépare difficilement de la gomme ; & l'une & l'autre se dissolvent d'une maniere assez disproportionelle & simultanée, dans les acides végétaux peu concentrée, comme le vin blanc ou le vinaigre.

Nous nous sommes contentés, après des tentatives que la prudence nous avoit dicté, d'employer depuis un gros jusqu'à trois, les feuilles de Gratiole infusées dans l'eau sur les cendres chaudes, & édulcorées avec le sucre. Sept fois, nous nous en sommes servis pour purger des œdématiques, & l'effet hydragogue s'en est suivi, sans irritation & sans fatigue. Nous avons ajouté un jour douze grains de la racine pulvérisée ; c'étoit auprès d'une femme de cinquante ans, qui, toute sa vie, avoit été mal réglée, & qui avoit une bouffissure universelle ; au bout d'une heure elle ne sentoit encore aucune envie de vomir. Nous en fimes prendre six autres grains, qui exciterent des nausées, & le vomissement ne fut déterminé qu'après une autre prise de six grains. Les efforts ne furent pas considérables, elle vomit trois fois assez abondamment. Elle éprouva ensuite six selles, dans lesquelles elle rendit beaucoup d'eau, & elle parut évidemment désenflée. Trois semaines après, même indication, même remède, même succès. Nous avons été moins heureux dans l'administration que nous en fimes peu de tems apres à une jeune fille de seize ans, chlorotique & cachectique : douze grains pris en deux fois, à un quart d'heure de distance, la firent vomir légérement, avec de très-grands efforts, qui furent suivis de spasmes, d'angoisses, d'étourdissements considérables, qui se dissiperent cependant par l'usage de la limonade. Le soir même, l'effet purgatif qui avoit été suspendu par ces accidents, ne laissa pas de se manifester d'une

manière assez complette. Nous n'avons pas tenté d'autres expériences, pour constater l'éméticité de la racine. Nous nous sommes contentés de donner l'infusion aqueuse, ci-dessus édulcorée avec le sucre, ou avec le miel. Nous l'avons administré à douze personnes de différents âges, sexes & constitutions, attaquées de saburre pituiteuse, de fièvres erratiques, d'hydropisies & de vers. Nous nous sommes bien trouvé de l'addition d'un scrupule, jusqu'à un gros de racine, dans ces infusions, pour les hydropiques. Dix à douze grains de la racine en poudre & en substance, ont augmenté l'action purgative; mais nous y avons renoncé, à raison de l'état d'anxiété & de mal-aise qu'elle communique aux malades par de fausses envies de vomir.

Les feuilles de Gratiole séches, à la dose de deux gros, sont employées fréquemment, de préférence au Séné, dans les potions purgatives, hydragogues, avec la manne, le sel végétal & le sirop de Nerprun, par un Médecin de notre connoissance, qui pratique avec une certaine célébrité. Il nous a assuré plusieurs fois qu'il en obtenoit d'aussi bons effets, que des médecines, ou il faisoit entrer à leur place, les feuilles de Séné. Nous avons encore vu deux fois, d'après la prescription de ce Médecin, prendre une légère décoction de trois gros des mêmes feuilles, corrigée avec la semence d'anis, de coriandre & la réglisse, pour une dose; ce qui occasionnoit ordinairement, nous dit-il, de cinq à huit selles assez copieuses; quelquefois, mais rarement accompagnées de coliques.

Nous ne croyons pas que cette racine puisse, ni doive suppléer l'Ipécacuanha, quoiqu'en ait dit M. Boulduc & les Docteurs Morel & Kramer; sa manière violente d'agir, a trop peu d'analogie avec l'action douce & évacuante de l'Ipécacuanha. Nous n'ad-

miniſtrerions pas encore ſans ſcrupule la Gratiole, dans les cas ſémiphlogiſtiques, où nous rédouterions moins de l'infuſion des follicules de Séné ; mais il nous ſemble, que c'eſt principalement au Jalap, que nous nous attacherions à la ſubſtituer, elle en a toute l'énergie, & dans tous les cas abſolument analogues. On compoſeroit avec la Gratiole traitée à l'eſprit de vin, un purgatif hydragogue, qui ne le céderoit pas à l'eau-de-vie allemande, ſi uſitée dans nos pharmacies. La différence de prix ſeroit celle du Jalap, qu'il faut tirer de la nouvelle Eſpagne ou de l'Iſle de Madere, *à l'herbe à pauvre homme*, qui croît autour de nos villages, & dont il ſeroit ſi aiſé de juſtifier la dénomination, en faveurs des pauvres habitans de la campagne, à l'avantage de qui, nos eſſais & les vœux de l'Académie, ſans doute, ſont principalement conſacrées.

§. II.

LA BELLE DE NUIT.

Mirabilis Jalapa. L. 252.

Admirabilis peruviana. Clus. Hiſt. 2. 87.

Jalapa flore purpureo. T. 129.

LA Belle de nuit qu'on cultive dans nos jardins, pour leur ſervir d'ornement, eſt trop connue pour qu'il ne ſoit pas ſuperflue d'en donner ici la deſcription botanique, la ſimilitude de nom, peut-être même d'eſpèce, nous faiſoit, en quelque manière, un devoir de ne pas la négliger dans le cours de nos recherches.

Quatre onces de racine de Belle de nuit, cueillies au mois d'Octobre, médiocrement deſſéchées & coupées menu, nous ont donné ſept gros d'extrait

aqueux. Deux onces traitées à l'efprit de vin, nous ont fournit près de trois gros d'extrait réfineux, ce qui démontre que la proportion de la réfine à la gomme, font comme 6 eft à 7, & les proportions de l'une & de l'autre, combinées au refte de la racine, comme 10 eft à 48.

Un fcrupule du premier extrait, donné à deux perfonnes d'une conftitution médiocre, a été fuivi chez l'une & l'autre de deux felles, fans borborigmes & fans douleurs. Quarante grains ont purgé cinq à fix fois quatre autres, & fans inconvénient. C'eft dans des anarfaques que nous l'avons employé, & dans deux autres fujets difficiles à évacuer; l'un goutteux, âgé de quarante-cinq ans; l'autre attaqué de rhumatifme & âgé de cinquante. Nous avons porté la dofe à foixante grains pris à une heure de diftance; il n'y a point eu de fuperpurgation, mais dix à douze felles affez copieufes.

L'extrait fait à l'eau agit foiblement, & ne produit à la dofe d'un gros que de médiocres évacuations. Nous y avons affocié le dernier, un demi-fcrupule de celui-ci, joint à un gros de l'autre. fuffit pour purger, & nous en avons vérifié trois fois l'expérience avec fuccès.

Il paroît qu'après cet expofé, que la racine de Jalap indigène ne le céde que foiblement à celle de Jalap exotique.

LA Scammonée d'Alep, qui eft le fuc concret d'une efpèce de grand Liferon, paffe pour un des hydragogues les plus actifs que poffède la pharmacie.... trop actif fans doute.... & il n'eft pas de Praticien de bonne foi, qui ne convienne qu'il a toujours été dans le cas de fe repentir plutôt de l'avoir adminiftré aux

doses prescrites par les Auteurs, que de l'avoir modéré. A très-petite dose, de quelques grains, par exemple, la résine ajoutée à des phlegmagogues moins énergiques, a la propriété de leur communiquer plus d'action, de stimuler davantage. Mais nous pensons avec Cartheuser, que c'est à tort que M. Boulduc a avancé dans les mémoires de l'Académie Royale des Sciences, qu'on pouvoit donner avec sûreté jusqu'à deux scrupules de cette résine. Diverses ouvertures de cadavres de gens; à qui l'on avoit fréquemment prescrit ce remède, ont laissé voir dans l'estomac & les intestins, assez de marques de corrosion, pour ne s'y livrer avec une confiance aveugle. Les épreintes, le ténesme, la difficulté d'uriner, sont encore quelquefois les suites de l'administration indiscrete de ce suc, même chez les personnes, dont la fibre relâchée sembleroit avoir moins à redouter de son action stimulante; c'est que quelques Praticiens oublient, ce nous semble, avec trop de facilité, l'état de dépravation alkaline des humeurs, dans ceux qui offrent ces symptômes de relâchement & d'infiltration. Quoiqu'il en soit, voici un extrait naturel, qui peut remplacer avec avantage celui-ci. M. de Haller est un des premiers qui l'a proposé; mais nous sommes redevables de sa connoissance immédiate à un des plus savants & des plus célébres Botanistes de ce siécle, à M. de Necker, Phytographe & Historiographe de l'Electeur Palatin, Membre de l'Académie Electorale de Manheim, qui, après nous en avoir fait l'éloge, a eu la complaisance de nous en envoyer lui-même pour l'éprouver.

Le grand Boerhaave assure que le lait, dont le Persil des marais ou Encens d'eau, (*Selinum palustre*, L.) est rempli, a la vertu purgative de la Scammonée, & peut lui être substituée.

Sa

Sa racine eſt en uſage en Ruſſie, à la place du Gingembre.

LE GRAND LISERON.

Convolvulus ſepium. L. 218

Convolvulus major, albus. T. 82.

Smilax lævis. Matth. 839.

C'EST le ſuc de cette plante très-commune, évaporé en extrait & pris à la doſe moyenne d'un ſcrupule, que M. de Necker nous a donné comme un bon purgatif hydragogue. Nous nous en ſommes ſervi, & ſes promeſſes n'ont point fruſtrées notre attente. Quatre hydropiques s'en ſont très-bien trouvés; deux d'entr'eux l'ont réitéré trois fois avec le plus grand ſuccès, & ſans avoir ſenti le moindre des inconvénients qu'on peut reprochet à la Scammonée. Nous l'avons employé pour deux femmes âgées, qui étoient dans un état de cachexie, à la ſuite de vieux ulcères ſucceſſivement ſupprimés & renouvellés. Ce remède a produit un fort bon effet. Il eſt évident qu'on peut lui attribuer, en l'employant à doſe un peu plus conſidérable, toutes les bonnes qualités de la Scammonée, & qu'on ne peut l'inculper de l'effet irritant qu'on obſerve preſque toujours dans ce ſuc exotique.

Il eſt évident, d'après cette expoſé, que nous avons ſous la main, dans nos climats, les purgatifs les plus énergiques, les plus propres à remplacer ceux dont nous avons parlé. Nous avons des draſtiques, des cathartiques, proprement dits. La nature nous offre encore des laxatifs minoratifs & acidules. Les Pruneaux ſe ſubſtituent avec avantage aux Tamarins. Ces fruits étrangers ont ſouvent produits des accidents qui

engagent plusieurs Praticiens à en redouter l'usage. On les attribue soit au verd-de-gris qu'ils peuvent contracter dans les vaisseaux de cuivre où les Indiens ont coutume de les faire cuire, mais plutôt encore à l'acide vitriolique dont les Droguistes les arrosent, lorsqu'ils se trouvent altérés ou desséchés. Nos Pruneaux n'ont point ces inconvénients-là, & ils sont on ne peut pas plus convenables dans les fièvres bilieuses, leur dose est double de celle des Tamarins. Il nous reste encore parmi les hydragogues, le sirop de Noirprun, celui de fleurs de Pêchers parmi les cathartiques; ceux de Violettes, de Pommes. &c. parmi les simples laxatifs, & s'il est une classe de remèdes dans laquelle nous puissions varier nos prescriptions sans sortir des bornes d'une Pharmacie absolument végétale & indigéne, c'est certainement celle des purgatifs.

Voici encore le nom & la dose de quelques autres plantes, qui s'employent ou peuvent s'employer au même usage.

I. l'Aulne noir.

Rhamnus frangula. L. 280.
Frangula. Dod. Pempt. 784.
Alnus nigra baccifera. C. B. 428.

Son écorce, depuis un gros jusqu'à quatre, en infusion.

II. le Concombre Sauvage.

Momordica elaterium. L. 1434.
Cucumis asininus. Tabern. Ic. 481.
Elaterium. Hall. Gotting. 210.

Sa racine en poudre, depuis quinze grains jusqu'à

demi-gros, l'extrait du fruit, depuis deux grains jusqu'à un scrupule.

III. La Brione.

Bryonia alba. L. 1438.
Bryonia aspera, baccis rubris. C. B. 297.

Sa racine en poudre, depuis sept grains jusqu'à quinze, en décoction, depuis un gros jusqu'à trois.

IV. l'Ellebore blanc.

Veratrum album. L. 1479.
Veratrum flore subviridi. T. 273.
Elleborus albus. De Bry. 88.

Sa racine eu poudre, depuis trois grains jusqu'à six, en infusion jusqu'à vingt gouttes.

V. l'Ellebore noir.

Helleborus niger. L. 783.
Helleborus niger, angustioribus foliis. T. 272.
Veratrum nigrum. Dod. P. 385.

La dose en décoction est depuis un gros jusqu'à deux.

VI. l'Ellebore verd.

Helleborus viridis. L. 784.
Helleborus niger, flore viridi. T. 272.
Veratrum nigrum 2. Dod. Pempt. 385.

Même dose & même propriété que la précédente, ainsi que l'espèce suivante.

VII. l'Ellebore griffon.

Helleborus fœtidus. L. 783.
Helleborus niger, fœtidus. T. 272.
Veratrum nigrum. 3. Dod. purg. 191.

VIII. LE NERPRUN ou NOIRPRUN.

Rhamnus catharticus. L. 279.
Spina cervina. Gefn.

Le firop du fuc des baies, à la dofe d'une once jufqu'à deux.

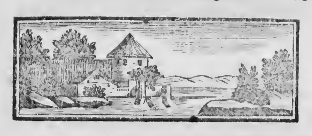
IX. LA RACINE DE BÉTOINE OFFICINALE eft encore un purgatif qui n'eft point à rejetter.

X. Le fuc épaiffi des baies de Sureau (*Sambucus nigra*, L.) & d'Yeble, (*Sambucus ebulus*,) à une dofe plus forte, peut remplacer la Caffe & les Tamarins, & fe rend recommandable par fa vertu antifeptique & antiphlogiftique, jointe à fon effet purgatif.

XI. Le fruit rouge quadrangulaire du Fufain, (*Evonymus europæus*, L.) eft émétique, purgatif, diurétique, fudorifique, antipédiculaire, & peut fervir d'errhine; les payfans Anglois prennent trois à quatre de ces fruits pour fe purger.

XII. Arnold, dans fes obfervations phyfico médicales, affure que trois ou quatre baies de Capucine, (*Tropæolum majus*, L.) données à un Soldat robufte, ont excité fix felles copieufes; deux adminiftrées à une fille de vingt-fix ans, en ont occafionnées cinq; & trois ont produit les mêmes évacuations à un homme fort & robufte.

XIII. Vingt baies de Nerprun fuffifent pour procurer des évacuations abondantes. Les baies de Nerprun defféchées, prifes en décoction, à la dofe de deux gros, purgent auffi; réduites en poudre, il n'en faut qu'un gros.



DU

QUINQUINA,

ET DES FÉBRIFUGES INDIGÉNES
Qui peuvent lui être ſubſtitués en Médecine.

TROISIÈME PARTIE.

LE QUINQUINA.

Cinchona officinalis. L. 244.
Quinquina. Condam. Act. Paris. 1738.

ON trouve par-tout l'hiſtoire Naturelle de l'arbre qui porte l'écorce précieuſe, connue depuis près d'un ſiècle & demi, ſous le nom de Quinquina.... d'écorce du Pérou. On formeroit une bibliothéque de tous les livres & de toutes les diſſertations, qui ont été publiés à ſon ſujet, depuis l'importante découverte qui en a été faite. Avant cette époque, la liſte des fébrifuges n'avoit pas de bornes. Les effets prompts

& surprenants de ce nouveau remède, effacerent la gloire de tous ceux qui l'avoient précédé, & ceux-ci tomberent dans le discrédit, en proportion de la vogue qu'acquéroit l'écorce du Pérou. Il en fut d'elle comme du mercure, qui fit oublier tous les antivénériens vantés jusqu'à lui.

Le Quinquina le plus estimé est celui qui se tire de Loxa, ville de la Province de Quito, dans le Royaume du Pérou. Il est apporté de Cadix, pour être ensuite commercé dans toute l'Europe. Il doit être d'une saveur amère, un peu âcre, d'une odeur aromatique.

Ce fut en 1638, que la Comtesse de Cinchon, Vice-Reine du Pérou, ayant été guérie par son secours d'une fièvre intermittente tierce extrêmement rebelle, en donna aux Jésuites Missionnaires, qui prêchoient dans cette contrée. Il parut sous le nom de *Poudre de la Comtesse*. Bientôt les Jésuites de Rome établirent dans leur Pharmacie, le centre du commerce de cette écorce, & substituerent à son premier nom celui de *Poudre des Peres*. Ils en répandirent en Italie, en France, en Allemagne, dans presque toute l'Europe. Dès l'année 1659, Sturm, Médecin Grec, qui habitoit Delphes, écrivit des observations sur les effets admirables du Quinquina. Nous croyons qu'il est le premier Auteur, qui ait traité dogmatiquement & médicinalement des propriétés de cette écorce. Depuis il n'est pas d'Ecrivain, qui n'en ait fait mention avec le tribut d'éloges dûs, à l'un des remèdes les plus héroïques que nous possédions, lorsqu'il nous parvient pur & sans sophistications. Il étoit presque impossible que la grande célébrité qu'il a acquise, ne devint une source d'abus, soit par l'avidité insatiable de ceux qui en faisoit le commerce, & qui ont été portés, pour doubler leurs profits, à lui asso-

cier d'autres écorces, ou à s'attacher moins à la bonté intrinséque qu'à la modicité du prix auquel ils pouvoient se le procurer, soit par l'administration inconsidérée & trop générale qu'en ont fait quelquefois les Gens de l'art, ou ceux qui ont la témérité de le pratiquer sans le connoître. Le bon Quinquina donné après des évacuations préliminaires & à dose suffisante, est le spécifique le plus assuré des fièvres intermittentes, le mercure ne remédie pas plus efficacement, ni plus radicalement à la maladie vénérienne. Le Quinquina placé sans ces précautions, suspend l'action des levains fébriles au point de supprimer les accès, le plus souvent au désavantage de ceux auprès de qui on emploie une méthode aussi imprudente.... De-là la répercussion en quelque sorte de la matière febrile sur les organes du bas-ventre & quelquefois sur le poumon. De-là ces embarras, ces obstructions, ces squirres, qui ont engagé à calomnier un excellent remède qui ne produisoit, & ne produit ces effets funestes, que par l'inconsidération de ceux qui ne s'occupent auprès de leurs malades, que de l'affection actuelle, sans songer aux suites d'une suppression trop prompte, des mouvements salutaires de la nature.

Ces abus auroient fait perdre au Quinquina une partie de son crédit, si les vrais Médecins n'en avoient connu & déterminé la cause. Il est encore entre leurs mains, le fébrifuge le plus héroïque. Mais ce n'est pas à ce titre seulement qu'il mérite les plus grands éloges. Des expériences modernes réitérées avec le succès le plus constant, nous prouvent que le Quinquina est l'antiseptique le plus excellent. Il combat la gangréne, borne le sphacèle, prévient de plus grand maux dans l'ulcération des mammelles.... Associé au lait, il est souverain dans la plupart des phtisies commençantes.... C'est le tonique le plus ami de l'estomac: & il n'est

pas de Médecin qui ne soit porté à l'appeller avec l'illustre M. Spielman de Strasbourg, *le Prince des Stomachiques*. Il est antivermineux.... on connoît son efficacité contre les hémorragies, surtout utérines. Sa vertu antipasmodique n'est pas moins avérée par mille observations, plus concluantes les unes que les autres..... Nous ne finirions pas la nomenclature, des différentes espèces de maladies qu'il soulage. Le nombre de celles qu'il guérit, & presque exclusiment est prodigieux. Nous ne nous arrêterons pas ici à répéter des choses que personne n'ignore. Nous nous contenterons d'une seule réflexion, c'est que l'écorce du Pérou étant bien plus importante aujourd'hui, comme antiseptique & comme antipasmodique, que comme fébrifuge, & la consommation en devenant de plus en plus étendue, c'est principalement en tant que fébrifuge qu'il faut s'occuper de lui trouver des substituts, pour nous en ménager la ressource dans ces autres circonstances. Cet avantage de trouver des moyens propres à remplacer le Quinquina en qualité de fébrifuge est d'autant plus essentiel, que M. de la Condamine, au retour de ses voyages, n'a pas manqué de nous prévenir, que les exportations considérables qui s'en étoient faites depuis que ce remède a été connu en Europe, l'avoient rendu au Pérou, d'une rareté, qui menaçoit nos climats d'être un jour privé de ses bienfaits. Cette remarque seule fait l'éloge de la Compagnie savante, qui promet ses récompenses à ceux qui lui présenteront les recherches les plus heureuses, sur cet objet important à l'humanité.

Exposons sous ses yeux, cinq sortes d'écorces indigènes, par lesquelles nous nous flattons d'être approchés de ce but, autant qu'il est possible de l'espérer.

§. I.

DES SAULES.

1. Le Saule blanc ou commun.

Salix alba. L. 1449.
Salix alba, arborescens. T. 590.

2. Le Saule cassant.

Salix fragilis. L. 1443.
Salix fragilis latifolia & tenuifolia. Lœs. Pruss. 238.

3. Le Saule à trois étamines.

Salix triandria. L. 1442.
Salix folio auriculato, splendente, flexilis. Rai. Hist. 1420.

COMME le genre des Saules est assez considérable, il étoit nécessaire de déterminer les espèces individuelles, qui ont servies à nos différents essais, pour combattre le levain fébrile; quoique les autres espèces paroissent douées des mêmes principes, nous croyons qu'il faut s'en tenir toujours de préférence, à ce que l'expérience nous a déjà démontré quant à l'efficacité de ceux-ci. La dernière espèce est plus rare que les précédentes; elle ne se trouve que dans la Suisse, les Vôges & les pays froids.

Depuis quelque temps, les Anglois employent l'écorce de Saule blanc commun, contre les fièvres intermittentes. Ils rendirent publique dans les transactions philosophiques, la relation des succès & des guérisons opérés par son usage. M. Stone, Médecin Britannique, rédacteur de cet article, dit qu'il l'a

persévéremment donné pendant cinq ans, avec un très-grand avantage; qu'il a fait prendre ce remède contre toutes sortes de fièvres & de maladies intermittentes, à plus de cinquante personnes, sans avoir jamais manqué l'effet desiré, si ce n'est dans quelques fièvres quartes invétérées. Ce Médecin ajoutoit quelquefois un cinquième de Quinquina. Il ne préparoit jamais ses malades avant de leur faire prendre l'écorce de Saule, il ne les saignoit point, ne leur donnoit ni vomitifs, ni médecines. C'est en poudre, dans un véhicule quelconque, comme le thé ou la petite biere, qu'il administroit ce remède..... & ce défaut de précautions apparentes n'étoit que pour mieux s'assurer de la vertu de cette écorce. » Elle » paroît être un puissant absorbant, continue M. Stone, » & un fébrifuge de la même nature que le Quin» quina, quoique peut-être dans un degré inférieur. » Il paroît d'un autre côté, qu'en revanche, c'est un » remède innocent, incapable d'occasionner aucun » mauvais effet, ayant observé cet avantage, quoiqu'il » ait toujours été donné sans nulle préparation ».

Cette relation nous frappa beaucoup. Cependant avant de répéter les mêmes tentatives, nous recherchâmes encore si quelques Médecins n'auroient pas été aussi heureux que M. Stone. Effectivement nous trouvâmes qu'en 1766, M. Gerhard, Prussien, avoit consacré un chapitre intéressant, de sa matière médicale, publiée à Berlin, dans lequel il prétend qu'on peut substituer avec sécurité l'écorce de Saule au Quinquina. Il donne la préférence au Saule triandrique ou à trois étamines. En 1770, M. Israel-Joseph Meyer, Médecin Allemand, donna à Butzow, une dissertation sur l'usage médicinal du Saule fragile. On lui attribue dans cet ouvrage, non-seulement les vertus fébrifuges, mais un bien plus grand nombre

d'autres encore, de même qu'aux feuilles & aux autres parties de cet arbre.

Nos recherches se sont bornées à l'écorce de Saule comme antipyretique seulement. D'après nos guides, MM. Stone, Gerhard & Meyer, nous l'avons fait prendre, dans les fièvres intermittentes, à la dose d'un gros en poudre fine, de quatre en quatre heures dans une décoction légère de café. Ce remède nous a très-peu manqué, surtout quand nous avions préparés nos malades avec un vomitif ou une médecine; car malgré l'autorité de M. Stone, nous n'avons pas cru devoir faire une tentative aussi dangereuse, & dont le succès nous eut moins étonné qu'inquiété, sur le sort de celui qui en auroit été le sujet. Quatre des paysans évacués avec l'Esule, ont pris dans l'interval du quatrième au cinquième accès de fièvre tierce, six gros de notre écorce dans le véhicule cidessus. Le cinquième accès n'a pas paru chez deux d'entr'eux, les deux autres l'ont eu bien moindre; ils ont pris encore une demi-once en quatre prises, dans l'interval du cinquième au sixième accès qui n'a pas eu lieu, & nous nous sommes parfaitement convaincus d'une guérison radicale; sans retour quelconque & sans aucun accident.

Nous avons encore essayé sur une jeune fille chlorotique & cachectique, l'extrait aqueux de cette écorce, pour un flux de ventre qui duroit depuis deux mois. Elle en a pris douze grains matin & soir, pendant huit jours avec un effet très-marqué; pendant quinze autres jours, nous le lui avons donné à la même dose, en une seule fois le matin. Nous faisions avaler immédiatement après, une tasse d'infusion légère de la même écorce, édulcorée avec le sucre; ce remède a produit tout l'effet que nous en pouvions désirer.

Les Pharmacographes doivent encore au Saule

d'autres propriétés : celle d'être utile dans les dissenteries, l'hémoptysie, & les autres hémorragies. Laurent Montin, dans une dissertation sur la médecine des Lappons, dit que ce peuple se guérit des douleurs occasionnées par la colique, en prenant deux livres d'une forte décoction d'écorce de Saule, qu'ils boivent à plusieurs fois. Georges-Henri Welsch, fait mention, dans ses mélanges de médecine, de l'extrait d'écorce moyenne de Saule, contre les ulcères des poumons, pris avec un grand succès. L'observation ci-dessus semble confirmer cette promesse. D'ailleurs les principes contenus dans ces écorces, favorisent la présomption de ces propriétés. Voici le résultat de nos procédés à cet égard.

La décoction de quatre onces d'écorce de Saule blanc, faite avec l'eau commune, nous a fourni une liqueur jaunâtre, douce d'une légère saveur astringente, laquelle étant évaporée au bain-marie, nous a donné une once & dix-huit grains d'extrait fort rouge. Une once de la même écorce, traitée avec l'esprit de vin, a fourni deux gros deux scrupules d'extrait.

§. II.

Du Maronnier d'Inde.

Æsculus hippocastanum. L. 488.
Hippocastanum vulgare. T. 611.
Castanea equina. Dod. Pempt. 814.

Cet arbre, originaire de l'Asie Septentrionale, a été transporté en Europe l'an 1550. Il s'y est naturalisé. Il est très-connu, & sert à l'ornement de nos promenades & de nos avenues. Il n'en mérite pas

moins notre attention relativement à son utilité. Son fruit, après quelques lotions & macérations, devient une nourriture excellente à plusieurs animaux; mais son écorce en possède de bien supérieures, comme nous l'allons dire.

En lisant une Dissertation Italienne, imprimée à Venise en 1733, composée par Jean-Jacques Zanichelli, Apothicaire de la même Ville. Nous fumes étonnés du succès des expériences curieuses faites avec l'écorce de Maronnier d'Inde, prise intérieurement. L'auteur ne manque pas de la comparer au Quinquina, relativement à ses vertus. Elle possède, dit-il, la même amertume, l'ayant soumise à l'analyse chimique, il en a retiré des parties extractives, entiérement analogues à celles qui constituent l'écorce du Pérou. Aussi n'a-t-il pas hésité d'en donner aux malades attaqués de fiévres intermittentes, à la dose de deux gros, réduite en poudre, infusée dans quatre onces d'eau de chardon bénit, immédiatement avant l'accès; remède qu'il continuoit trois fois de suite.

Curieux d'apprendre si personne, avant ou après cet Auteur, n'avoit parlé des merveilles opérées par le moyen de cette écorce, nous nous empressâmes de compulser les ouvrages, qui auroient pu traiter cet objet. Nous trouvâmes qu'en 1736, Paul-Henri Moehring, Médecin, avoit fait insérer dans le commerce littéraire de Nuremberg, une Dissertation sur les qualités fébrifuges du Maronnier.

Indépendamment de ces écrits, il nous tomba entre les mains une brochure, imprimée à Duisbourg. Elle est uniquement consacrée à l'usage médicinal de cette écorce. L'auteur, M. Henri-William Peiper, Médecin, fait mention de plus de vingt guérisons opérées sur des malades attaqués de fièvres intermittentes, auxquelles il a administré ce nouveau médica-

ment. Il démontre que l'affinité de ces deux écorces eſt ſi parfaite, qu'il faut ajouter à toutes les deux, lorſqu'elles conſtipent, quelques laxatiſs. Il a extrait de l'écorce de Maronnier d'Inde, un ſel eſſentiel ſuivant la méthode de la Garaye, en tout ſemblable à celui que l'on retire du Quinquina. Il eſt certain que notre extrait ſpiritueux en contient un pareil, on ne peut ſi méprendre au coup d'œil de tranſparence qu'il préſente.

Nous avions débuté dans nos expériences par l'écorce de Putiet, qui étoit depuis longtemps familière à l'un de nous. Nous les abandonnâmes à l'époque de cette nouvelle découverte, pour nous livrer à l'examen de l'écorce de Maronnier. Nous la traitâmes chimiquement, & nous obtînmes les produits par leſquels nous finirons cet article. Voici les méthodes que nous avons ſuivies pour adminiſtrer ce remède.

1. Suivant la méthode de Zanichelli.
2. En Apozème, de la manière ſuivante.

℞. De l'écorce de Maronnier d'Inde, réduite en poudre groſſière, une once.... de la racine de régliſſe effilée, un bâton; faites bouillir l'écorce dans une pinte d'eau juſqu'à la réduction d'un tiers; — ajoutez-y ſur la fin la régliſſe; paſſez le tout, à prendre tiède en quatre goblets de quatre heures à autres, lorſque le malade n'aura pas la fièvre.

3. Quand la boiſſon a répugné, nous ſuppléons par l'électuaire ſuivant:

℞. De l'écorce de Maronnier d'Inde récente, en poudre très-ſubtile, une once; de la Gratiole préparée, deux ſcrupules; du ſel fixe de Cabaret, un gros; du ſirop de fleurs de Pêchers, ce qu'il en faut, pour

former du tout une opiate, dont le malade prendra la groſſeur d'une muſcade, enveloppée dans du pain-à-chanter, de trois en trois heures, buvant par-deſſus un goblet de tiſanne de chicorée ſauvage.

On continue ces remèdes ſuivant les circonſtances relatives au malade & à la maladie. Nous nous ſommes bien trouvés d'allier ainſi un cathartique à petite doſe, de même que M. Peiper le conſeille. Onze fébricitants de divers âges & conſtitutions, ont été guéris de fièvres tierces & quartes, après les remèdes généraux & les préparations particulières; par ces médicamens que tous ont pris à peu près à la même quantité que le Quinquina. Ils ont été guéris ſans retour dans les huit ou dix jours qui ont ſuivis la première adminiſtration. Trois fièvres quartes ont réſiſtées à ces remèdes; deux ſe ſont terminées par une hydropiſie aſcite & par la mort, après avoir éprouvé auſſi l'inutilité du Quinquina allié aux cathartiques. Le dernier de ceux que l'écorce de Maronnier n'a pas guéri, non plus que le Quinquina, l'a été par le ſeul changement d'air. Nous en avons été d'autant moins ſurpris, que nous avions toujours penſé que la maladie étoit dûe à un principe de noſtratie.

Nous ſommes encore très-portés à croire, avec M. Peiper, que cette écorce jouit d'une vertu antiſeptique. Nous l'avons une fois ſubſtituée au Quinquina dans une menace de gangrène au bas de la jambe d'un hydropique, & la décoction qui en a été faite dans le vin, n'a pas été moins ſuivie de ſuccès que celle de Quinquina auroit été. Mais il faudroit plus d'un cas pareil pour décider abſolument l'obſervation.

Ces expériences, favorables à l'uſage de cette écorce, confirment les aſſertions de MM. Zanichelli, Moehring & Peiper. Le Maron pulvériſé eſt aſtringent. C'eſt un

ſternutatoire vanté contre la migraine. Perſonne enfin n'ignore les expériences de M. Parmantier, pour extraire de ce fruit les parties nutritives qu'il contient. Mais nous croyons cet arbre, en général, plus propre à nous ſervir de médicament, que de nourriture.

L'écorce de Maronnier d'Inde à la quantité d'une once, traitée avec l'eau, a fourni une décoction ſemblable à celle du Quinquina, d'une ſaveur acerbe & ſtiptique, laquelle étant évaporée, a donné près de trois gros d'extrait. Le même poids de cette ſubſtance macérée dans l'eſprit de vin, a produit deux gros & demi d'extrait ſec, écailleux, coloré, luiſant & tranſparent, comme celui qu'on obtient du Quinquina.

En 1788, M. Cuſſon, Docteur en Médecine & Profeſſeur royal de Botanique dans l'Univerſité de Montpellier, qu'une mort prématurée a trop tôt enlevé à la médecine, publiat des obſervations ſur les propriétés fébrifuges de l'écorce de Maronnier d'Inde, & ſur les avantages que peut retirer de ſon emploi la médecine dans le traitement des fièvres intermittentes. Après avoir raſſemblé les principales expériences & obſervations des meilleurs Médecins, ſpécialement les nôtres ſur ce médicament fébrifuge indigène. Voici ſon début :

» L'occaſion m'ayant favoriſé, j'éprouvai, pour la » première fois, ce remède dans le courant du mois » d'Août 1779, ſur un ſujet âgé de 30 ans, d'un tem» pérament bilieux, tourmenté par les accès de fièvre » tierce, depuis un mois & demi ; cet eſſai répon» dit à mes eſpérances, & 12 drachmes de cette » écorce, priſes dans l'intervalle de trois accès, les » firent diſparoître ».

» Enhardi par ce premier ſuccès, continue M. » Cuſſon, je continuai d'employer le Maronnier » dans

» dans tous les cas où je présumai qu'il pouvoit être » avantageux. J'eus la satisfaction de le voir réussir » le plus souvent, & depuis plusieurs années que j'en » fais usage, je puis dire lui avoir vu guérir un très-» grand nombre de fièvres intermittentes, avec au-» tant d'efficacité que le Quinquina que l'on trouve » dans les Pharmacies. »

» Les cures nombreuses que renferme le journal » d'observations que j'ai tenu à ce sujet pendant six » années consécutives, que j'ai fait les fonctions de » Médecin de la Charité, me forcent à reconnoître » dans cette écorce des propriétés analogues à celles » du Quinquina, & à la regarder comme son suc-» cédané. »

» J'ai observé dans quelques circonstances, que le » Maronnier agissoit comme purgatif, d'autrefois, » au contraire, comme tonique & fortifiant. Ces effets » qui sont ceux que le Quinquina a produit chez » beaucoup de sujets, annonce toujours de plus en plus » l'analogie des vertus des deux écorces, ce qui doit » lui mériter le nom de Quinquina d'Europe; & la » faire ranger dans la Pharmacie parmi les fébrifu-» ges d'Europe, de même que le Quinquina; l'écorce » de Maronnier exige des précautions d'où dépen-» dent le plus souvent ses effets salutaires. »

Le choix de cette écorce est un objet important, en général, celle qui paroît opérer avec le plus d'énergie, est celle que l'on recueille pendant le printemps sur des arbres de moyenne grosseur, & au moment de la séve. Il convient également de donner la préférence à celle qui ne présente aucune vermoulure, qui est saine, solide & bien séche. L'expérience prouve que l'écorce du Maronnier d'Inde n'agit jamais mieux que lorsque son administration a été précédée des secours généraux & préparatoires.

Il convient donc de disposer les malades à son action par les saignées, les relâchants, les évacuants, selon la mesure de la maladie, l'âge & la constitution des sujets. Il est important de n'administrer cette écorce qu'après que les malades ont éprouvé un certain nombre d'accès, & qu'on est fondé à penser que la matière fébrile a déjà été en partie travaillée par la nature. M. Cusson termine son utile mémoire en rapprochant douze observations de fièvres guéries par le moyen de l'écorce de Maronnier d'Inde.

§. III.

Du Putiet.

Prunus padus. L. 677.

Padus. Theophr. 78.

Cerasus racemosùs, sylvestris, fructu non eduli. T. 626.

Il y a environ vingt ans, que cet arbre est connu en Lorraine, par une Dissertation présentée à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, qui annonçoit l'écorce, analogue au Quinquina, pour guérir les fièvres intermittentes & subintrantes. Le préjugé ordinaire qui exclut souvent les remèdes populaires, spontanés & faciles à recueillir, aura fait sans doute subir le même sort à l'écorce de Putiet : car depuis l'époque de cette découverte, son usage a été négligé dans la pratique de la médecine, même dans le pays où elle avoit été faite. Nous ne l'avons vu employer que pour quelques pauvres, ce qui a presque toujours été couronné du plus heureux succès.

Cette écorce se donne à peu près de même que

celle du Pérou, c'eſt-à-dire, qu'après les remèdes généraux, on en fait prendre un gros en poudre, dans un véhicule approprié, & qu'on réitère ſuivant le beſoin, aux heures du Médecin. Si le malade répugne à avaler cette écorce pulvériſée, on l'a donne en électuaire de la manière ſuivante.

℞. De l'écorce de Putiet, réduite en poudre fine, une once; du ſel ammoniac, un gros; du ſirop de fleurs de Putiet, ou à ſon défaut de celui d'Abſinthe, ſuffiſante quantité. Faites, ſuivant l'art, un électuaire dont le fébricitant prendra la groſſeur d' ne noix muſcade, de trois en trois heures, enveloppée dans du pain à chanter, excepté pendant le paroxiſme, boira immédiatement par-deſſus, un gobelet de décoction, faite avec un gros de la même écorce, découpée menue, & un peu de régliſſe.

L'un de nous ſe rappelle, que dans l'année qui ſuivoit cette annonce à l'Académie de Nancy, feu M. Bagard, qui en étoit Membre, & Médecin de l'Hôpital Militaire, ſe ſervit de ces remèdes avec grand ſuccès dans l'Automne, qui fut ſujette à beaucoup de fièvres intermittentes. Nous nous propoſions de réitérer ces expériences en plus grand nombre; mais la néceſſité d'en faire ſur nos autres écorces, nous a engagé à nous borner à ſix pour celle-ci. Nous avons guéri par ſon ſecours trois fièvres tierces, une quarte, une quotidienne & une double tierce. Les unes & les autres radicalement & ſans récidive, ni accident quelconque. Nous pouvons ajouter ici à ces faits le témoignage de feu M. Bagard, qui n'eſt pas équivoque; & celui d'un digne Paſteur de campagne, que ſa modeſtie nous défend de nommer, mais que ſon humanité décéleroit aſſez, & qui voit toujours réuſſir dans ſa Paroiſſe cette opiate qu'il compoſe lui-même.

Le Putiet eſt un arbre dont le port a beaucoup de reſſemblance avec le Ceriſier. Ses fleurs ſont en grappes blanches, d'une odeur gracieuſe ; ſes feuilles communiquent à l'eau & au lait dans leſquels on en a fait infuſer, un goût d'amande. La couche extérieure de ſon écorce doit être préférée pour les médicaments, étant moins ligneuſe & plus réſineuſe. Outre les qualités ſpécifiques de l'écorce de Putiet comme fébrifuge, elle eſt encore tonique & aſtringente.

Cet arbre croît ſpontanément en Lorraine, ſur les montagnes des Vôges, aux environs de Rambervillier, de Remiremont & de Plombieres. Il ſe cultive aiſément dans les jardins.

Une once d'écorce de Putiet, nous a donné avec l'eau, une décoction d'un jaune pâle, d'une odeur un peu forte, imitant celle d'amandes écraſées & celle de fleurs de Pêcher, d'une ſaveur amere, qui a produit par l'évaporation au bain de ſable, deux gros quarante grains d'extrait. On a retiré de cette même écorce avec l'eſprit de vin, aux mêmes proportions, cent-ſeize grains d'extrait réſineux.

§ I V.

D U F R Ê N E.

Fraxinus excelſior. L. 1509.

Fraxinus. Dod. Pempt. 771.

Ornus. Boehm. Lipſ. 287.

NOUS avons déjà donné les raiſons, qui nous engageoient à placer dans ces Eſſais, les feuilles de Frêne au nombre des purgatifs de nos climats, propres à être mis en place du Séné. Nous ne ſommes pas moins fondés à annoncer l'écorce, comme un

excellent fébrifuge. Elle a déjà passé depuis longtems pour un Quinquina d'Europe. C'est ce qu'a tâché d'établir Cristophe Helwig, Professeur de Médecine à Gripswald, dans un Memoire publié en 1712, & intitulé du *Quinquina d'Europe*. Ce Médecin assure qu'il guérissoit les fièvres intermittentes, avec deux ou trois gros d'écorce de Frêne réduite en poudre, & qu'il faisoit réitérer plusieurs fois. Ce remède, à ce qu'il prétend, ne lui a jamais manqué. Nous l'avons donné aussi, & nous avons eu plus d'une fois lieu de reconnoître la vérité de l'observation de Helwig. Nous l'avons employé de la manière suivante: Après les remèdes généraux, le fébricitant en prenoit deux gros récemment mis en poudre, dans une tasse de décoction de feuilles de Frêne, édulcorée avec un peu de miel ou de sucre. Nous l'avons réitéré toutes les quatre heures, pendant trois jours, hors les tems fébriles. Ensuite le malade n'en prenoit plus que deux fois; savoir, une dose le matin, l'autre à cinq heures du soir, excepté pendant l'accès, durant trois à quatre jours seulement.

Nous sommes obligés d'avouer que sur douze des sujets qui en ont fait usage, il est quatre quartenaires que nous n'avons point guéris par son moyen, quoique nous ayons augmenté les proportions ordinaires de plus d'un tiers, & insisté sur leur administration pendant plus d'un mois. Trois de ces malades étoient d'une meilleure constitution que ceux que nous avons guéris. Nous avions préféré le Frêne à nos autres remèdes, à cause de la facilité d'avoir dans le même végétal un fébrifuge & un cathartique réuni. Nous avions doublé la dose des feuilles. Il s'en est suivi des évacuations, & les accès ne diminuoient point. Nous en sommes venu au Quinquina, pour deux qu'il a très-bien guéri. Un troisième

l'a été avec l'écorce de Prunellier, & le quatrième est mort hydropique au bout de quatre mois, après des alternations de retour & de cessation de fièvre, & après avoir été aussi plusieurs fois désenflé par l'effet de la poudre d'Esule.

Il ne nous reste plus qu'à donner ici l'analyse que nous avons faite de l'écorce de Frêne.

Nous avons retiré d'une once d'écorce grossierement pulvérisée, avec l'eau, une décoction d'une couleur de vin paillet, d'une saveur amere & âcre, qui, étant évaporée au bain-marie a fourni trois gros d'extrait d'une consistance pilulaire, d'un goût fort acerbe. La même quantité d'écorce preparée avec l'esprit de vin a rendu une demi-once trente grains d'extrait, dans lequel nous avons remarqué de la résine pure, d'une belle couleur verte.

§. V.

Du Prunier épineux ou Prunellier.

Prunus spinosa. L. 681.
Prunus acacia germanica officinarum. Crantz. A. 93.
Acacia nostras officinarum.

Pour ne rien laisser à désirer à l'histoire des fébrifuges propres au remplacement du Quinquina; nous avons encore à exposer les propriétés de l'écorce du Prunier épineux. Nos épreuves à cet égard, quoique moins réitérées, n'en seront pas moins concluantes. On ne sauroit trop multiplier les ressources & les moyens, de guérir à peu de frais, les gens de la campagne.

Nous avons procédé ici, d'après les instructions que nous avons puisées dans un écrit de Jean-Jérôme

Kniphof, Professeur en Médecine à Erfort, publié en 1747, intitulé : *Examen des Fébrifuges qui peuvent suppléer au Quinquina.* Comme l'écorce de Prunellier est placée là parmis les principaux antipyrétiques indigénes, il entroit dans notre plan de la soumettre à nos tentatives. Les quatre premières écorces fébrifuges, dont nous venons de faire l'exposé, nous ayant absorbé beaucoup de fiévreux, il ne nous a été possible d'éprouver celle-ci que sur quatre particuliers.

Le premier étoit un Manœuvre attaqué d'une fièvre tierce. Après avoir pris le tartre stibié, entre le troisième & le quatrième accès, nous lui donnâmes, après le quatrième, déjà diminué de violence, la décoction de deux gros d'écorce de Prunier épineux, pulvérisée, préparée comme le café ; ce qu'il réitéra à six heures du soir, & continua pendant quatre jours de suite. Le cinquième accès ne fut qu'un ressentiment. Le sixième n'eut pas lieu. Nous nous sommes assurés qu'il n'y avoit pas eu de récidive.

Le second de nos malades est celui sur qui le Frêne avoit manqué son effet ; le remède précédent a tout dissipé en sept jours.

Un Vigneron, pris depuis huit jours d'une fièvre quotidienne, dont le frisson se manifestoit communément vers les six heures du matin, nous fut adressé par son Curé, qui l'avoit purgé avec des pilules drastiques. Nous lui donnâmes cinq paquets d'écorce de Prunellier, réduite en poudre très-fine, d'un gros & demi chacun, à prendre chaque jour une dose délayée dans une cuillerée d'infusion de fleurs du même Prunier, une demi-heure avant l'accès, ce qui diminua insensiblement chaque paroxisme, au point qu'après la quatrième prise, le malade n'en éprouva plus.

Enfin, un pauvre Boucher de la ville, déjà fatigué d'un troisième accès d'une fièvre tierce qu'il venoit d'essuyer, vint implorer notre commisération. Nous le fîmes vomir avec la racine de Violette. Nous le purgeâmes avec la poudre d'Esule, de grand matin, & de manière que l'effet en fut passé avant l'heure de son accès. Celui qui suivit fut encore considérable. Cet homme avoit une si forte horreur pour les liquides non spiritueux, qu'elle alloit presque de paire avec celle des hydrophobes. En conséquence nous le mîmes à l'usage de l'écorce de Prunellier, en forme de pilules avec un peu de miel commun, dont il prit un gros de six en six heures, pendant trois jours ; ce qui emporta parfaitement cette fièvre. Il prenoit par-dessus chaque prise une très-petite verrée de tisane de réglisse. Le cinquième accès ne dura que deux heures, & fut le dernier. Les précédents avoient été de sept à huit heures.

Nous ajouterons à cet article que le bois, les feuilles, l'écorce & notamment les fruits du Prunier épineux, ont la réputation d'être stiptiques, dessicatifs, alexitères & résolutifs ; que les anciens les mettoient en usage pour guérir la diarrhée, la dissenterie, le vomissement, les hémorragies, le calcul & l'esquinancie. La fleur est laxative, pectorale, antiscorbutique, recommandée contre les douleurs de côté dans la pleurésie. Elle est encore maitenant d'un grand usage en Allemagne. Les feuilles légérement torréfiées, remplacent très-bien, dit-on, le thé de la Chine.

M. Spielman pere, célèbre Professeur en Médecine de Strasbourg, a composé une Dissertation intéressante sur cet arbre, qui est notre *Acacia*.

Nous avons obtenu d'une once d'écorce de Prunier épineux, bouillie dans l'eau, une décoction d'un

beau rouge, d'une ſaveur aſtringente, ſans odeur, qui étant évaporée au bain-marie, nous a donné trois gros & demi d'extrait d'une conſiſtance pilulaire, & d'un goût fort acerbe. La même quantité de cette écorce, traitée avec l'eſprit de vin, a rendu cinq ſcrupules moins quelques grains d'extrait.

§. V I.

M. Burtin rapporte dans ſon excellent Mémoire ſur les végétaux indigènes, qu'une famille de Bruxelles ſe vante de poſſéder un ſecret infaillible contre les fièvres intermittentes; qu'il eſt parvenu à découvrir que ce ſecret n'eſt autre choſe que l'écorce dure & ligneuſe des noyaux de Pêches, pulvériſée & donnée à la même doſe que le Quinquina; avec trois onces de cette poudre, partagées entre deux tierçaires, qui, préparés par un ſeul vomitif, ſuivi d'une médecine, ont été guéris ſans récidive.

Voilà donc encore un moyen de plus de ſe paſſer du Quinquina, ſurtout chez les pauvres & chez les perſonnes qui n'ont pas encore pu renoncer à l'ancien préjugé contre cette écorce ſalutaire, & chez celles qui ne peuvent ſouffrir le goût du Quinquina, ſur lequel le Pêcher a beaucoup d'avantage de ce côté, pouvant être rendu très-agréable au moyen du ſucre. M. Burtin a encore trouvé dans les feuilles de Pêcher un excellent fébrifuge.

§. V I I.

Le Millepertuis, (*Hypericum perforatum*, L.) eſt une plante vulnéraire de la premiere force, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; elle eſt encore un bon vermifuge & antihyſtérioque; mais elle eſt ſurtout

recommandable par sa grande efficacité contre les fièvres intermittentes, que Thomas Bartholin lui a reconnue; elle fournit un puissant substitut au Quinquina.

§. VIII.

DES essais faits avec la racine de Valeriane sauvage, par M. Grunwald, Médecin à Bouillon, Rédacteur de l'intéressante Gazette salutaire, comme fébrifuge, paroissent mettre ce végétal au nombre des plus puissants succédanés au Quinquina. Reconnu depuis très-longtems pour sa grande efficacité anti-spasmodique, il semble s'accorder avec la théorie qui regarde les fièvres intermittentes comme des maladies nerveuses; c'est pourquoi, M. Grunwald en a tenté l'usage avec le plus grand succès. La racine de Valeriane sauvage peut encore remplacer la Serpentaire de Virginie, comme antiseptique. Elle est aussi un puissant anthelmintique.

§. IX.

M. Durande, habile Médecin-praticien à Dijon, a employé avec avantage les feuilles de Houx commun, (*Ilex aquifolium*, L.) contre la fièvre. Ayant vu administrer ce remède par un homme qui n'étoit point Médecin, M. Durande voulut savoir à quoi s'en tenir sur son usage; il fit l'analyse de ces feuilles par les menstrues, il en retira autant d'extrait spiritueux, & plus de substance gommeuse & extractive que du Quinquina. Il a employé ce végétal séché & réduit en poudre à la dose d'un gros avant l'accès; & il a guéri beaucoup de malades par cette méthode. Il rapporte une observation d'une fièvre qui avoit résisté au Quinquina, & qui a été

guérie par le Houx. Il remarque qu'il y a beaucoup de fièvres intermittentes sans saburre, dans le traitement desquelles les purgatifs ne font aucun bien, qu'il en est d'autres qu'il est dangereux de guérir, & qu'il faut confier aux soins de la nature ; qu'enfin le Houx qui l'emporte, suivant lui, sur le Quinquina, ne réussit pas dans toute espèce de fièvre, non plus que les autres fébrifuges connus. Malgré cela le Houx mérite une place distinguée dans la matière médicale indigène, spécialement comme un très-bon succédané au Quinquina. Paracelse vantoit la décoction des feuilles de Houx dans les affections tartareuses & arthritiques. Les baies sont purgatives hydragogues, au nombre de dix ou douze : l'on s'en sert dans la médecine des animaux, surtout en lavement.

§. X.

Nous sommes redevables de la connoissance de la vertu fébrifuge de la Chausse-trappe ou Chardon étoilé (*Centaurea calcitrappa*, L.) à M. Clouet, Médecin des Hôpitaux de Verdun ; cette plante remplace parfaitement l'écorce du Pérou. Nous ne pouvons mieux faire, qu'en rapportant la manière de l'administrer dans les fièvres intermittentes ou continues-rémittentes, qui sont les seules où les fébrifuges peuvent être employés ; sur cent malades qui en sont atteints, dit ce Médecin, à peine s'en trouve-t-il un que la saignée soit nécessaire ; il en est très-peu à qui elle soit utile ; & rarement elle est indifférente, puisqu'elle affoiblit l'effort tonique qui travaille à la coction de l'humeur fébrile ; d'où il conclut que, hors quelques cas particuliers qui se présentent très-rarement, on doit s'en abstenir dans ces maladies. Si, comme on ne peut en douter, la cause de ces

ſortes de fièvres gît dans les humeurs ; ſi leur principal foyer réſide dans les premières voies & dans les différens corps glanduleux où s'opére la ſécrétion des ſucs digeſtifs ; on ne peut trop tôt ni trop complettement évacuer ce foyer, autant que les forces le permettent. Il n'eſt preſqu'aucune de ces fièvres dans leſquelles il ne faille débuter par un vomitif ; quand on a voulu s'y ſouſtraire, il eſt rare qu'on ait été néceſſité d'y revenir, & même de le réitérer & purger enſuite deux ou trois fois, ſuivant que les indications le requiérent dans l'interval des accès ; ſi la fièvre eſt intermittente, dans la rémiſſion, quand elle eſt continue avec redoublement.

M. Clouet n'attend pas que toutes ces purgations ſoient employées, pour mettre en uſage ſon fébrifuge. Auſſitôt après le premier purgatif, dès le jour même, il fait prendre aux malades l'infuſion de Chauſſe-trappe purgative, tant qu'il y a indication de purger ; ſimple ou non purgative quand ils paroiſſent ſuffiſamment évacués, on donne cinq à ſix onces de cette infuſion, de quatre en quatre heures, hors le tems des accès & de redoublements, juſqu'à ce que la fièvre ait diſparu ; puis on réduit les malades à trois doſes par jour ; enſuite à deux, & finalement à une, enſorte que chaque malade en conſomme autant après que la fièvre a ceſſé, qu'il en a fallu pour la faire diſparoître, afin d'éviter les rechûtes.

Si le foyer des humeurs paroît conſidérable, on ſeconde les premiers jours l'action des purgatifs par une eau de Tamarins aiguiſée ; & on ne néglige point de repurger dans le cours du traitement, ſi les indications l'exigent.

Quand ces fièvres ſont opiniâtres, les malades étant ſuffiſamment purgés, on leur donne avec ſuccès l'infuſion de Chauſſe-trappe, faite avec le vin ou l'ex-

trait de cette plante, dans lequel on trouve plus d'efficacité que dans aucune autre préparation, & qui convient mieux aux malades qui ont beaucoup de répugnance pour la boiſſon.

Ces deux manières d'adminiſtrer la Chauſſe-trappe, conviennent ſurtout dans les fièvres quartes invétérées, & aux ſujets cacochymes. On donne à l'extrait de Chauſſe-trappe, la conſiſtance néceſſaire pour en former des bols, en y ajoutant de la poudre de la même plante. La doſe de ces bols eſt de deux gros, qu'on réitère trois ou quatre fois par jour, ſuivant le beſoin. Quand on ſoupçonne des obſtructions, on y joint des apéritifs, lorſqu'il y a bouffiſſure ou empâtement aux extrémités inférieures, ou dans les viſcères, on fait prendre en outre un gros d'opiate méſentérique tous les matins.

Il nous reſte à faire ſuivre les différentes manières de préparer la Chauſſe-trappe.

1.° *Infuſion de Chauſſe-trappe purgative.* Prenez une groſſe poignée de feuilles de Chauſſe-trappe ſéches, une demi-once de Séné, autant de ſel d'epſom; verſez deſſus une pinte & demi-ſeptier (meſure de Paris) d'eau bouillante, laiſſez macérer ſur des cendres chaudes pendant dix ou douze heures: donnez leur enſuite une légère ébullition; puis paſſez la liqueur à travers un linge avec expreſſion, laiſſez-là dépoſer pendant une couple d'heures, puis décantez-là: ſi on la prend trouble ſans décanter, elle eſt plus efficace. On fait ſix doſes de la bouteille de Paris.

2.° *Infuſion de Chauſſe-trappe ſimple*, ou *non purgative.* On la prépare comme la précédente, en retranchant le Séné & le ſel d'epſom, ſi toutefois il y a indication d'entretenir la liberté du ventre, on ſe contente d'y ajouter deux gros de Séné &

autant de sel d'epsom, ou demi-once de ce sel sans Séné.

Au lieu de Chausse-trappe séche, on peut l'employer fraîche ou récemment cueillie, à raison d'une grosse poignée, pesant quatre onces, par pinte; on la découpe bien menue, on lui donne une légère ébullition d'un demi-quart d'heure avant de la mettre infuser. Après dix ou douze heures de macération sur des cendres chaudes, on la fait bouillir de rechef pendant un demi-quart d'heure.

Vin de Chausse-trappe. Prenez une grosse poignée de feuilles de Chausse-trappe séches ou fraîches, découpées bien menues, & demi-once de sel de tartre, versez dessus un demi-septier d'eau bouillante, laissez macérer sur des cendres chaudes, dans un vaisseau de terre, de grés ou de fayance, bien clos, pendant une heure ou deux, après quoi vous l'éloignerez du feu, & dès qu'il sera réfroidi, vous y verserez une pinte de vin blanc choisi. Laissez-les infuser à froid pendant dix à douze heures; passez ensuite la liqueur avec forte expression, laissez la reposer une couple d'heures, puis décantez-la.

Ce vin se donne à la même dose que l'infusion faite à l'eau, qui est de cinq à six onces; quand les fièvres sont rebelles, on en fait prendre une dose au commencement du frisson, dans laquelle on étend un ou deux gros de poudre de Chausse-trappe.

4.° *Extrait de Chausse-trappe.* Prenez des feuilles de Chausse-trappe fraîches, c'est-à-dire, récemment cueillies, telle quantité que vous voudrez. Lavez-les dans l'eau bien nette, pilez-les ensuite dans un mortier de pierre ou de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce de pulpe très-liquide, puis mettez-les à la presse dans une toile neuve pour en exprimer le jus.

Pilez ensuite le marc une seconde fois, avec à peu près autant d'eau que vous en aurez tiré de jus, plus ou moins suivant que la plante étoit plus ou moins aride, & mettez-le une seconde fois à la presse pour en tirer le jus.

Mêlez ensemble les sucs de ces deux expressions, mettez-les dans une bassine sur un feu clair, pour leur donner un léger bouillon ; passez-les à travers un linge pour en séparer les féces ; mettez ensuite évaporer sur le feu, ce suc ainsi clarifié jusqu'en consistance d'extrait.

Dans les fièvres quartes où l'on soupçonne des obstructions, on donne cet extrait en opiate, en bols ou en pilules. On joint à six gros d'extrait deux gros d'agaric, deux gros de cloportes, deux gros de sel armoniac, qu'on incorpore avec le sirop d'Absinthe, ou celui de Chausse-trappe.

Le nombre des Soldats qui ont été traités de fièvres intermittentes & continues-remittentes avec la Chausse-trappe dans l'Hôpital militaire de Verdun, depuis le premier Juillet 1781, jusqu'au premier Juillet 1785, s'est porté à 2064. M. Clouet compte avoir économisé la somme de 5000 livres, que le Quinquina auroit coûté.

La racine de Chausse-trappe est apéritive, diurétique ; elle est employée depuis longtems contre la pierre, la colique néphrétique, les maladies des reins & de la vessie, elle pousse les graviers, qui sonvent occasionnent dans les reins des embarras & des accidents fort fâcheux. La dose est d'un gros.

L'on trouve très-en détail toutes les qualités de la Chausse-trappe dans une intéressante Monographie que M. Buchoz a donné sur cette Plante.

※

§. X.

BENOITE. *Geum urbanum.* L.

Caryophillata vulnaris. C. B. 321.

Il y a en Allemagne plusieurs éditions d'un écrit de M. Rodolphe Buchhave, Médecin Danois, & Membre de la Société royale de Copenhague, qui a pour titre: *Nouveau Remède qui peut être substitué au Quinquina, non-seulement dans les fièvres intermittentes, mais encore dans plusieurs autres maladies.* C'est la racine de Benoite, à qui l'on reconnoît depuis longtemps une qualité fébrifuge, & elle occupoit un des premiers rangs dans cette classe de remèdes, avant que l'écorce du Pérou parvint dans nos contrées; on la faisoit même entrer ordinairement dans les bierres médicinales, autrefois fort en vogue dans les pays du Nord. M. Buchhave réunit dans son ouvrage un très-grand nombre d'observations sur la propriété anti-fébrile de la *Cariophyllée*, à plusieurs expériences faites pour constater l'efficacité antiseptique de cette plante, l'une & l'autre superieures à celles du Kina; un morceau de viande humectée avec de l'eau, & saupoudrée de Quinquina, à contracté de la puanteur d'avec un autre traité, de même avec la Benoite; il y a plus, ce dernier après avoir été séché, a exhalé une odeur de gérofle, tandis que celui pour lequel on avoit employé l'écorce du Pérou, infectoit par sa fétidité. Selon M. Buchhave, les propriétés de la Benoite sont fébrifuges, fortifiantes, légérement astringentes, antispasmodiques, nervines antiseptiques. Il l'a administrée avec les plus grands succès

ſuccès dans les fièvres intermittentes, dans la débilité des forces digeſtives, dans la diarrhée, les coliques venteuſes, les affections ſpaſmodiques & hyſtériques, les hémorragies, le crachement, le piſſement de ſang, la trop grande abondance des règles, la coqueluche, à la ſuite des fièvres aigues, pour rétablir promptement les forces; on la donne en poudre, en opiat, en décoction, en eſſence. Une once de cette dernière, ou une demi-once de poudre ſuffiſent ordinairement pour la guériſon des fièvres intermittentes. Les Médecins de Copenhague, d'après les expériences de M. Bucchave, ont employé la racine de Benoite, & ont obtenu les mêmes ſuccès.



AVERTISSEMENT

POUR LA QUATRIÈME PARTIE.

Après avoir satisfait autant qu'il a été en nous, aux trois problémes proposés dans le premier Programme de l'Académie, il nous reste à faire part de quelques autres remèdes nationaux, que nous savons avoir été substitués avec avantage à des exotiques auxquels ils sont analogues. Quelques-uns sont connus, et notre dessein n'est point de les rappeller; d'autres le sont moins. Il est un article enfin, que nous annonçons comme absolument neuf. La découverte nous en appartient personnellement. Elle nous a coûté assez de peine, pour qu'on nous permette, au risque même d'un peu de prolixité, de nous étendre davantage sur cet objet, qui ne laisse pas d'ailleurs de présenter quelques détails curieux, importants et utiles.

La médecine de la plus haute antiquité, s'exerçoit principalement et souvent uniquement par l'usage des simples. Pline, le premier des Romains, qui voulut avoir quelque connoissance et quelque usage de la médecine, rebutoit extrémement toutes les drogues exotiques, il ne se servoit que des remèdes les plus simples, & des plantes les plus communes, dont il faisoit une médecine domestique indigéne, par le moyen de laquelle il se vantoit d'avoir conservé une santé très-vigoureuse jusqu'à une grande vieillesse, et d'avoir entretenu toute sa famille dans une pareille disposition.

Il y a dans la contrée de Surinam des maladies

chroniques invétérées, sur lesquelles l'art ne semble avoir aucune prise, et qu'on peut néanmoins guérir avec les plantes naturelles du pays. Les Négres et les Négresses connoissent les propriétés utiles d'un nombre infini de ces plantes, et opérent des guérisons qui confondent et quelquefois humilient la science des Médecins venus d'Europe. La main attentive et bienfaisante de la nature a su placer le remède à côté du mal.

Depuis quelque temps un esprit d'économie s'étend avec enthousiasme dans toute l'Europe, tout tend parmi nous à restreindre et à diminuer les frais superflus. La Philosophie élevoit sa voix contre ces vaisseaux dont les cargaisons nous apportoient à grands frais et obondamment les drogues exotiques, comme si la bienfaisante nature n'étoit point assez riche pour faire naître le médicament peu éloigné du mal : la raison va enfin triompher. Déjà le gouvernement des infirmes et pauvres du grand Hôpital de Vicence, a établi à ce sujet une réforme infiniment utile, et à laquelle il nous est agréable d'assurer que nous y avons infiniment contribué. Il vient d'établir un catalogue de médicaments indigénes très-peu dispendieux, dont le prix est parconséquent extrêmement inférieur à celui des médicaments étrangers, sans être moins efficaces, afin de s'en servir à l'usage des infirmes de cet Hôpital.

En conséquence d'une sage détermination de ce Gouvernement, il a été défendu aux Médecins et Chirurgiens d'ordonner, et aux Pharmaciens d fournir aucun remède autre que ceux contenus dans ce catalogue, qui présente l'énumération exacte des drogues indigénes, qui remplaceront dorénavant ceux de l'autre hémisphère, dont une

grande partie est prise de cette matière médicale indigéne; *comme par exemple, de se servir en place du Quinquina, des écorces du Putiet, de Prunier épineux, de Maronnier d'Inde, de Frêne, de Saule; de substituer au Séné oriental le Baguenaudier, la Gratiole, les feuilles et les fleurs de Pêchers. A la Pulpe, de Tamarins, celle de nos Pruneaux; au Jalap, les racines de Belle de nuit et de Gratiole; à l'Ipécacuanha, la racine d'Asarum, celle de plusieurs Tithymales; à la Salsepareille, la racine de Houblon.*

Nous devons ajouter à cette adoption médicamenteuse, que M. Calandrini, Membre du Conseil de Genéve, nous a écrit que les États de cette République se propose de former une Pharmacie rurale à l'usage des gens de la campagne, qui contiendra toutes les Plantes de cette matière médicale.

M. Duplanil en a également enrichi les dernières éditions de son excellente traduction de la Médecine Domestique Angloise de Buchan.

M. Samuel-Foart Simmons, Membre du Collége des Médecins de Londres, en a fait une mention infiniment honorable dans son Journal de Médecine de Londres, en Anglois.

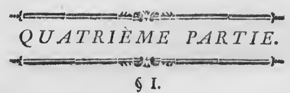
La première édition est traduite depuis longtemps en Allemand.





NOTICE

De quelques Remèdes particuliers indigénes.



QUATRIÈME PARTIE.

§ I.

Des Semences Vermifuges propres à remplacer le *Semen contra*.

1. Celles de Tanaisie.

Tanacetum vulgare. L. 1148.

Depuis longtemps la femence de Tanaifie, fe vend dans les Pharmacies de la Lorraine, pour le *Semen contra* véritable & exotique, à raifon de trente fols la livre ; tandis que celui-ci coûte chez les Marchands droguiftes & épiciers, cinq livres. Nous pouvons affurer, par l'expérience que nous en avons, que la femence de Tanaifie fait tout auffi bien la fonction d'anthelmintique. Enfin on ne s'eft

pas encore douté jusqu'à présent de la substitution qui est très-réel, ni de la différence.... Nous ne citons aucune observation particulière, parce que nous sommes assurés que la moitié au moins des succés vermifuges d'une année, dans toute cette province, & qu'on attribue au *Semen contra*, ne sont dûs qu'aux semences de Tanaisie.

2. Celle d'Aurone femelle.

Santolina chamæcyparissus. L. 1179.

Feu M. Bagard, grand Médecin-Praticien de Nancy, Intendant du Jardin royal de Botanique, &c. préféroit la semence de ce végétal au *Semen contra* étranger. Aussi en faisoit-il cultiver une quantité considérable, uniquement pour en retirer la graine, qu'il employoit comme un anthelmintique puissant, aux mêmes doses que le *Semen contra*.

3. A l'égard du ver solitaire, le remède de Madame Nouffer, publié par la bienfaisance du Roi, en est un spécifique assuré. La racine de Fougère, connue depuis longtems comme vermifuge, en fait la base; l'un de nous, en a observé six fois le succès le plus entier entre les mains de celle, qui en a vendu le secret au Roi; & l'on n'ignore pas dans l'Académie de Lyon, que feu M. Pouteau, qui en avoit fait l'acquisition, avoit opéré des cures surprenantes avec ce spécifique.



§. I I.

DE LA RACINE DE POLYGALA AMER, employée comme antiphtisique.

Polygala amara. L. 987.

Polygala amarella. Crantz. Austr. 438.

Polygala buxi minoris folio. Vaill. Paris. 161.

CETTE racine est connue en Allemagne comme un puissant antiphtisique. Nous en avons ouï raconter tant de merveilles, que nous n'avons pas hésité à en faire venir de Strasbourg, où elle est fort usitée, & à demander en même temps les instructions nécessaires, sur les circonstances où elle convient; sur la manière de la préparer, & les doses auxquelles il faut l'administrer. Voici la formule telle qu'un célébre Médecin de Strasbonrg a eu la complaisance de nous la communiquer.

℞. De la racine de Polygala amer, découpée menue, trois onces; faites la bouillir dans trois chopines d'eau, jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'une chopine & demie. Passez ensuite par un linge; ajoutez à cette décoction du sirop d'Hissope & de Pavot blanc, de chacun une once. Cette quantité servira pour deux jours; le malade en prendra tiède, un gobelet à sept heures du matin & autant à cinq heures du soir, ce qu'il faut continuer ainsi pendant six semaines, deux & trois mois.

C'est dans le premier degré de phtisie que ce remède a les succès les plus marqués; nous lui en avons vu même opérer dans le second. Nous ne l'avons pas tenté dans les cas absolument désespérés. Douze

poitrinaires de 25 à 35 ans, dont quatre jeunes filles ont pris ce remède. Nous croyons avoir dû à son opération le salut de dix d'entr'eux. L'ouverture de cadavre des deux autres, a démontrée l'incurabilité antérieure de plusieurs mois, à l'usage de notre remède. Les principaux symptômes de ceux qui se sont rétablis étoient le crachement de sang, précédent les douleurs latérales ou dorsales, la toux, l'oppression, des crachats de mauvaise qualité, un commencement de fièvre lente, la maigreur, &c. Nous nous sommes bien trouvés dans les toux quinteuses & séches d'avoir allié le lait à partie égale de cette décoction. Quand les premières voies n'ont apporté aucun obstacle à ce mélange, nous en avons toujours observé de très-bons effets, l'expectoration devient plus libre, les excrétions par les selles & par les urines, sont plus abondantes & plus réglées. L'appétit plus soutenu, le sommeil meilleur.... La fièvre se dissipe & les forces reviennent. Telle est la gradation de rétablissement, que nous avons eu le plaisir d'observer chez quelques-uns, dans l'espace de trois mois au plus.

Les deux cures qui ont eu le droit de nous frapper davantage, sont celle-ci. Un jeune homme de vingt-cinq ans, après avoir craché le sang pendant un an, conservoit une toux séche & fréquente, rendoit difficilement des crachats salés, ne pouvoit se tenir droit, éprouvoit des douleurs dans les côtés & entre les deux épaules, avoit perdu le sommeil & l'appétit.... La sueur du matin étoit colliquative.... La diarrhée du même genre avoit existée. Le marasme commençoit à se manifester, & l'existence de la fièvre hectique bien décidée, ne contribuoit pas peu à laisser au malade de bien foibles espérances. Il entendit parler de ce remède & de nos expériences, il nous le demanda. Nous nous intéressions vivement à son sort; il fut purgé avec un minoratif

le 7 Février. Il commença l'ufage du Polygala, felon la formule annoncée, dès le lendemain; le 24 du même mois, il avoit récupéré le fommeil & l'appétit; la fueur colliquative avoit ceffée, la toux étoit confidérablement diminuée; il expectoroit plus facilement. Enthoufiafmé de ce changement avantageux, il alla continuer à la campagne le remède auquel il dût fon falut. Il le prit enfuite pendant près de trois mois, coupé avec le lait. Ce jeune homme eft aujourd'hui très-parfaitement rétabli; il ne lui refte qu'une légère toux, apanage ordinaire de ceux qui ont eu la poitrine affectée jufqu'à un certain point.

Un Dragon afthmatique & dont les accès de toux & d'oppreffion étoient énormes, avec une impoffibilité totale de fe coucher ni fur l'un ni fur l'autre côté.... expectoration très-difficile.... douleurs aigues... marafme.... n'étoit pas reconnoiffable après un mois de cette décoction. Deux mois & demi après, il fe couchoit à volonté & fans fatigue de l'un & de l'autre côté, ne touffoit que rarement, & rendoit avec facilité des crachats qui n'avoient plus la mauvaife apparence des premiers. Il commençoit à reprendre des forces & de l'embonpoint, lorfque les circonftances particulières lui donnerent un autre Médecin, qui fe propofoit d'infifter fur un moyen qui avoit été fi efficace.

Les Médecins de Vienne en Autriche, à ce qu'on nous a affuré, font quelquefois prendre cette racine de la manière fuivante contre la même maladie.

℞ De la racine de Polygala amer en poudre, & du fucre rofat de chacun un fcrupule, à prendre tous les matins à jeun; on avale par-deffus un gobelet de la décoction fuivante: faites bouillir dans une livre & demie d'eau, deux gros de la racine de Polygala amer découpée menue; ajoutez à cette décoction

autant de lait, pour en prendre plusieurs fois par jour.

Cette racine fait partie des remèdes simples contenus dans la Pharmacopée Suisse, de M. le Baron de Haller.

Nous avons analysé la racine de Polygala amer, ce qui nous a fait découvrir, que c'est dans son écorce, que réside la plus grande propriété qu'elle possède.

M. le Chevalier de Linné distingue le Polygala amer d'avec le vulgaire, & en fait deux espèces individuelles. Nous croyons que le Polygala amer n'est qu'une variété du vulgaire. L'éditeur d'un choix de dissertations académiques de M. de Linné, est de notre sentiment. Au reste, les tentatives que nous avons faites avec la racine de Polygala vulgaire, ont tout aussi bien réussies qu'avec l'autre. Nous avons seulement remarqué que la racine de Polygala vulgaire, qui croît en Lorraine & en Franche-Comté, est beaucoup plus grêle, moins nourrie, que celle qui nous est venue par Strasbourg, des montagnes de Stirie, de Carinthie, d'Autriche & de Suisse.

Outre ses vertus antiphtisiques, cette racine est encore recommandée contre la pleurésie, la péripneumonie & les maladies qui affectent la poitrine. Nous nous sommes bien trouvés dans la phtisie commençante, de marier à l'usage de la l'Apozême analeptique, préparé avec la racine de Polygala amer, une Opiate analeptique, composée de partie égale de quinquina & de conserve de roses rouges, liés avec le sirop de guimauve.

§. III.

M. Dufresnoy, habile Médecin-praticien & Professeur de Botanique à Valenciennes, nous a fait

part d'un Mémoire important ſur les effets ſalutaires & admirables de deux Champignons dans la phtiſie tuberculeuſe & la vomique. C'eſt à l'*Agaricus piperatus*, L. & à l'*Agaricus deliciofus*, L. qu'il doit des cures étonnantes. La manière d'adminiſtrer ce remède, conſiſte à joindre trois gros de la poudre d'*Agaricus piperatus* ou *deliciofus*, à l'opiate antituberculeuſe de M. Lepecq de la Cloture, qui eſt compoſée d'une demi-once de conſerve de roſes, de deux gros de blanc de baleine, autant d'yeux d'écreviſſes & de ſoufre leſſivé ; le tout incorporé avec un ſirop préparé de ſuc de mille feuilles & de ſucre blanc. L'on prend de cet électuaire la groſſeur d'une muſcade, matin & ſoir, & on bois par-deſſus une taſſée d'infuſion théiforme de mille feuilles. Il ne faut ordinairement que quelques mois de l'uſage de ce médicament, avec le régime & les précautions convenables, pour opérer la guériſon. M. Dufreſnoy eſt témoin de plus de trente malades attaqués de phtiſie tuberculeuſe & de vomique, qui ont guérit avec ſa méthode. C'eſt donc un préſent très-précieux, que de publier des eſpèces ſpécifiques contre des maladies rebelles & infiniment dangereuſes à l'eſpèce humaine. Sachons donc un gré infini à M. Dufreſnoy, de nous avoir communiqué le fruit de ſes recherches & de ſes expériences.

§. IV.

DE LA BELLADONE, contre le Cancer.

Atropa Belladona. L. 260.
Belladona majoribus foliis & floribus. T. 77.
Solanum melanocerafus. C. B. 166.

L'ON a découvert depuis quelque-temps que cette plante délétère, priſe, à petite doſe, en infuſion,

étoit propre à corriger le virus cancéreux, à lever les obstructions des glandes tuméfiées, & à déterger les ulcères carcinomateux. C'est à Alberti, Gataker, Bromfeld pere, MM. Coste & Lambergen, qu'on doit cette excellente découverte, & les observations qui viennent à son appui. Il y a encore à ce sujet une très-bonne Thèse, soutenue aux Ecoles de Médecine de Paris, par M. Andry, il y a une dixaine d'années.

§. V.

DE L'AGARIC DE CHÊNE, contre les Hémorragies.

Boletus igniarius. L. 1645.
Agaricus pedis equini facie. T. 562.

C'EST un champignon parasite, qu'il faut recueillir sur les arbres de haute-futaye les plus caducs & les plus antiques, principalement sur ceux qui ont l'écorce gercée & ridée, parce que c'est entre ces gerçures & ces rides qu'il prend naissance. Le Chêne, le Bouleau, le Hêtre, l'Orme, le Charme, le Frêne, le Noyer, servent indistinctement de matrice à ce fungus. Divers essais ont semblé démontrer qu'il étoit indifférent d'employer pour l'usage chirurgical, l'Agaric cueilli sur le Hêtre, le Bouleau, ou le Chêne. Nous croyons cependant qu'il faut donner la préférence à celui qui croît sur le Chêne; l'astriction en sera toujours plus marquée.

C'est sur la fin de 1750, que M Brossard, Chirurgien de la Châtre en Berry, annonça que la partie molle de cette substance étoit le meilleur astringent dont on pût se servir, & le seul capable de suppléer à la ligature qu'on est obligé de faire aux artères

dans les amputations, & dans l'opération de l'anevrisme. Il est aussi d'un grand secours dans celles du cancer & de la taille latérale. Les essais qu'on en fit à l'Hôpital de la Charité, aux Invalides, & chez plusieurs particuliers, constaterent les avantages qu'on pouvoit retirer de son application. Les plus grands Chirurgiens du Royaume répéterent ces expériences avec de pareils succès. Ce furent principalement MM. de la Martiniere, Morand, Andouillé, Faget, Foubert & Bouquot le jeune. C'est alors que cette découverte fit pour ainsi dire époque en Chirurgie. On l'inséra dans les fastes de son Académie, & le Roi se hâta d'accorder une gratification & une pension à M. Brossard... Nous l'avons employé dans les saignements de nez opiniâtres, & qu'il étoit nécessaire de terminer. Il a toujours réussi à notre satisfaction, contre le sentiment de M. Chomel, qui prétend que ce stiptique, en occasionnant des irritations & des éternuements considérables, empêche la réunion du vaisseau ouvert, &c. inconvénient que nous n'avons pas rencontré.

Quoique cette découverte soit déjà ancienne, nous avons crû devoir la rappeller dans notre série des végétaux spontanés, dont l'usage est spécifique dans certains cas particuliers. Celui-ci méritoit bien de ne pas être oublié.

§. VI.

Du Mézéreon ou Bois gentil, comme Antivénérien.

Daphne Mezereum. L. 509.
Thymælea laurifolio deciduo, sive laureola femina. T. 595.
Mezereum germanicum. Lobel.

La décoction suivante est singuliérement vantée

par les Anglois, comme un remède efficace pour détruire les nodus vénériens ; & on assure qu'elle a réussi dans des cas où les mercuriaux administrés avec soin, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, n'avoient pas eu de succès.

℞. Racine de Mézéreon concassée ou réduite en poudre grossière, trois onces ; de l'eau commune, six livres. Faites bouillir à petit feu & réduire aux deux tiers. Ajoutez sur la fin, demi-once de réglisse effilée ; passée. La colature se prend à la dose de quatre onces trois fois par jour. *Voyez* la Pharmacopée de William Lewis.

§. VII.

La Clématite vulgaire, (*Clematis vitalba.* L.) Cette plante étoit connue des anciens ; ils en prescrivoient la semence pour évacuer la bile & la pituite. Nicolas Chesneau se servoit de cette espèce en place de vésicatoire, en appliquant ses feuilles broyées sur les pieds des goutteux. Les habitans des Isles Hébrides en font le même usage pour remédier aux douleurs de tête & à celles des membres ; ils s'en servent aussi pour se purger ; mais ils ont soin d'avaler beaucoup de beurre, pour se prémunir contre les effets de son âcreté ; car elle est si forte, qu'elle passe dans l'eau qu'on en distille ; aussi peut-on l'employer utilement dans les cas, où la circulation se fait avec trop de lenteur.

Lorsqu'on voudra employer ses feuilles, il faut les cueillir avant la fleuraison, les faire sécher à l'ombre, & les conserver dans un lieu sec ; elles n'ont aucune odeur remarquable.

Mueller qui a publié une Monographie sur la Clématite vulgaire, a analysé les feuilles & les

racines de cette plante. Il en a obtenu une eau distillée âcre, qui ressemble assez à ce qu'on retire de la Coquelourde ou Pulsatille. Plusieurs affections siphillitiques qui avoient résisté au mercure, ont été guéries avec le simple usage théiforme des feuilles de cette plante. La même infusion, continuée durant quelques semaines, a également reussi dans les affections rhumatismales opiniâtres & invérérées.

Quoique plusieurs Simplicistes aient mis la Clématite vulgaire dans la liste des plantes suspectes, cependant on mange ses jeunes pousses en salade dans plusieurs pays. Pallas dit avoir vu en Sibérie une Clématite à six pétales, très-différente de la nôtre, que le peuple recueilloit non-seulement pour la manger en salade, mais encore pour la prendre au lieu de thé.

Notre Clématite, cuite dans l'huile, est un excellent remède contre la gale à l'extérieur.

§ VIII.

DES BULBES D'ORQUIS, propres à remplacer le Salep de Perse.

1. L'Orquis mâle.

Orchis mascula. L. 1333.
Orchis morio mas. C. B. 81.
Satyrium mas. Blackw. T. 53.

2. L'Orquis femelle.

Orchis morio. L. 1333.
Orchis morio femina. C. B. 81.
Satyrium femina. Blackw. T. 53.

3. L'Orquis tacheté.

Orchis maculata. L. 1335.
Orchis palmata pratensis & montana maculata. C. B. 85.
Satyrium basilicum femina. Dod. Pempt. 240.

4. L'Orquis à feuilles larges.

Orchis latifolia. L. 1334.
Orchis palmata, pratensis, latifolia, longis calcaribus. C. B. 85.
Satyrium basilicum mas. Dod. Pempt. 240.

5. L'Orquis militaire.

Orchis militaris. L. 1333.
Orchis mas latifolia. Fuchs. Hist. 551.
Cynosorchis latifolia, hiante cucullo major glomerata. T. 434.
Cynosorchis tertius. Dod. Pempt. 235.

Quoique les Bulbes de toutes les espèces d'Orquis soient également propres à faire le Salep, nous croyons qu'il faut s'en tenir à ces six espèces. Ce sont d'ailleurs les plus communes & les plus inodores ; tandis qu'il y a d'autres espèces dont l'odeur est forte, fétide, *hircine*, & par conséquent fort désagréable.

Tous nos prés, ainsi que nos collines & nos bois sont couverts d'Orquis. Leur végétation se fait remarquer au commencement d'Avril. Ils fleurissent en Mai : c'est avant la fleuraison qu'il faut recueillir ces racines bulbeuses. La manière de les convertir en Salep, ne consiste qu'à les étendre sur un plateau de fer-blanc, qu'il faut ensuite placer dans un four échauffé

échauffé au degré néceſſaire pour cuire le pain. On les y laiſſera ſix, huit ou dix minutes. Pendant ce tems elles perdront leur blancheur, & acquéreront une tranſparence égale à celle de la corne; alors il faut les retirer du four pour les mettre dans un lieu où elles puiſſent ſécher & durcir.

Le Salep de Perſe coûte à Paris vingt-ſix ſols l'once, & la livre ne reviendra pas à vingt ſols, ſi on prend la peine de le recueillir & de le préparer. Cette ſubſtance eſt une nourriture très-bonne, qui eſt propre à réparer les forces épuiſées. On la conſeille aux malades affectés de la poitrine; elle adoucit l'âcreté de la lymphe, eſt utile dans la phtiſie & à la ſuite des dyſſenteries bilieuſes.

§. IX.

NOTICE DES PLANTES

Qui ont été ſoumiſes aux expériences & aux obſervations de M. le Baron de Storck, premier Médecin de la Cour d'Allemagne.

En 1760.

La Cigue.

Conium maculatum. L. 349.
Cicuta major. T. 306.
Storckiana. Buch. Loth. 106.

En 1762.

La Pomme épineuſe.

Datura ſtramonium. L. 255.
Stramonium fructu ſpinoſo, oblongo. T. 119.

La Jusquiame.

Hyoscyamus niger. L. 257.
Hyoscyamus vulgaris vel niger. C. B. 169.
Apollinaris. Cord.

Le Napel.

Aconitum napellus. L. 751.
Aconitum cæruleum seu Napellus. T. 425.
Napellus. Dod. Pempt. 442.

En 1763.

Le Colchique.

Colchicum autumnale. L. 485.
Colchicum commune. T. 348.
Hermodactylus vulgo. Cæsalp.

En 1769.

La Flammule.

Clematis Flammula. L. 766.
Flammula Dod. Pempt. 404.
Clematitis sive Flammula repens. C. B. 300.

En 1770.

La Pulsatille noire.

Anemone pratensis. L. 762.
Pulsatilla flore minore nigricante. C. B. 177.

En 1775.

Le Dictam blanc.

Dictamnus albus. L. 548.
Fraxinella. T. 430.
Natrix. Plin.

§. X.

PLANTES qui doivent entrer dans la Pharmacie de France, & qui ne sont point dans le Codex de Paris.

1. LES CRESSONS DE ROCHES.

Chrysosplenium oppositifolium. L. 569.
Chrysosplenium alternifolium. Ejusd. 569.

Les Cressons dorés ou de roches peuvent être pris indifféremment en guise de thé. Ils sont apéritifs, béchiques, conviennent dans l'asthme, la toux, la jaunisse & les maladies cutanées.

2. LA BUSSEROLE.

Arbutus uva ursi. L. 566.

Les feuilles & les tiges prises en guise de thé ou en poudre, à la dose d'un gros, est un lithontriptique s'il en est un; nous en parlons d'après notre expérience.

3. LA SAPONAIRE.

Saponaria officinalis. L. 584.

M. Tissot met si souvent en usage la racine de Saponaire, que nous la croyons mériter une place dans la Pharmacopée de Paris. Elle doit être destinée particulièrement contre les obstructions, les écrouelles, l'asthme, la cachexie, les fleurs blanches & les maladies vénériennes.

4. LA SALICAIRE.

Lythrum Salicaria. L. 640.

On fait usage des feuilles & des sommités fleuries de la Salicaire, depuis que M. de Haen, Médecin de

Vienne, en a parlé dans son *Ratio medendi*, elles sont particulièrement vantées contre les diarrhées, les dyssenteries épidémiques & opiniâtres, & contre les hémorragies. La Salicaire se prend en guise de thé.

5. L'ILLECEBRA.

Sedum acre. L. 619.

Ce végétal est connu des Chirurgiens Lorrains, d'après un Mémoire sur les cures opérées par son usage, par M. Marquet, Doyen des Médecins de Nancy. Ce n'est qu'à l'extérieur que ce *Sedum* doit être employé. Il est spécifique contre les ulcères, les tumeurs scrophuleuses, les loupes, le cancer, le *noli me tangere*, la gangrêne, la gale répercutée, la teigne, le charbon & les abcès. On peut, quant à la manière de s'en servir, consulter les ouvrages de M. Buchoz, qui cependant l'a un peu trop vanté dans ses collections.

6. L'ELIANTÉME.

Cistus helianthemum. L. 744.

Personne avant M. Kramer, Médecin Militaire Allemand, n'avoit guéri des phtisiques en leur faisant prendre les fleurs & les feuilles d'Eliantéme, en infusion ou en décoction. C'est ce qui est arrivé à cet Auteur, à ce qu'il nous assure dans le commerce littéraire de Nuremberg, année 1735, semaine 3.

7. LA PASSERAGE SAUVAGE.

Lepidium iberis. L. 900.

Plusieurs papiers publics, ont annoncé cette plante comme un Lithontriptique assuré, dans les cas où

les autres remèdes, destinés à briser la pierre, ou à évacuer les graviers ont manqué leur effet. Ce sont des expériences que nous conseillons de réitérer avant d'y ajouter une foi bien entière.

8. Les Feuilles d'Oranger.

Citrus aurantium. L. 1100.

Il y a quelques années que MM. Van-Swieten, de Haen, & autres Médecins d'Allemagne, publierent contre l'épilepsie, les convulsions, la danse de S. Wit l'usage des feuilles d'Oranger en poudre & en décoction. Il faut en continuer l'usage longtems, la dose en poudre, est depuis demi-gros à un gros, dans quatre onces de décoction des mêmes feuilles, une ou deux fois le jour.

9. l'Onoporde.

Onopordum acanthium. L 1153.

Jean-George Dolfus, Médecin, a fait insérer dans le commerce littéraire de Nuremberg, année 1742, N°. 35, une méthode sur l'emploi du suc de ce chardon, pour guérir les ulcères cancéreux.

10. Le Raifort aquatique.

Sisymbrium amphibium .aquaticum. L. 917.

Un de nos amis, M. Didelot, Médecin & Chirurgien à Remiremont, surnommé le Tissot des Vôges, rapporte dans son *Avis sur la santé des gens de la campagne*, qu'il a mis en usage, d'après Forestus, la décoction de cette plante aquatique, contre les vers. Il assure que c'est un si puissant anthelminti-

que, qu'il a fait rendre par son moyen le *Tœnia* ; sur ce témoignage nous n'avons pas hésité de donner quelquefois ce remède dans des cas analogues, & nous l'avons souvent fait avec succès. La dose est une tassée matin & soir.

11. Les Bourgeons des Pins et Sapins suivants.

Le Pin Sauvage.

Pinus Sylvestris. L. 1418.

Le Pin cultivé.

Pinus pinea. L. 1419.

Le Sapin commun.

Pinus abies. L. 1421.

Le Sapin poissé.

Pinus picea. L. 1420.

Les Bourgeons de ces arbres dont ont peut se servir indistinctement, forment un médicament qui est indiqué dans tous les cas où il faut dépurer le sang & en émousser l'acrimonie. Il procure des excrétions par les pores de la peau, ou par les urines. Il est surtout recommandé dans le scorbut; dans toutes les maladies des glandes & de la peau, dans la phtisie commençante, dans toutes les langueurs chroniques & contre les ulcères.

Ces Bourgeons doivent être cueillis au printemps & séchés à l'ombre : il faut les conserver dans un

lieu sec. On s'en sert en décoction que l'on peut couper avec le lait, selon les circonstances.

12 L'HÉPATIQUE DES BOIS.

Asperula odorata. L. 150.

Cette plante est cordiale, hépatique, tonique, aristolochique. On lui a encore découvert depuis peu la propriété de guérir la rage. Si elle a dans ce cas quelque succès, c'est apparemment comme diaphorétique.

13. LA RACINE DE CHRISTOPHORIANE.

Actæa spicata. L. 722.

Quoique cette plante soit au nombre des délétères, on a découvert depuis peu que sa racine est purgative comme celle de l'Ellebore. Extérieurement son usage est borné contre la gale & la vermine. Elle est encore exutoire.

14. LE RICIN COMMUN.

Ricinus communis. L. 1430

Les graines du Ricin suppléent parfaitement aux Pignons d'Inde, qui sont les fruits du *Croton tiglium.* L. 1426. Elles sont également purgatives & anthelmintiques. On les a substituées dans des pilules purgatives, que M. Helvétius prescrivoit souvent, sans qu'elles ayent rallenti leur effet vermifuge & évacuatif. Cette substitution faite sous nos yeux, n'en a rien diminué.

Comme le Ricin vulgaire est facile à cultiver, que les Pignons d'Inde coûtent douze & quinze francs la livre; nous invitons les Economistes & les Curieux à multiplier ce végétal, qui est annuel dans nos

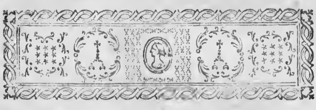
climats. On tirera partie de la ſemence, dont on extrait une huile recommandée par M. Canvanne, Médecin Anglois. Il a composé à ſon ſujet une diſſertation très étendue qui vient d'être traduite en françois, dans laquelle il prétend qu'elle eſt efficace dans les tempéraments bilieux & chauds, contre les conſtipations opiniâtres & la nephrétique. Quoique ce Médecin Anglois aſſure que l'huile de Ricin tirée par expreſſion eſt douce & adouciſſante malgré l'âcreté de ſa ſemence; nous croyons qu'il ne faut ſe ſervir de ce remède qu'avec précaution. Elle ſe prend intérieurement & on s'en ſert en embrocation.

On lit dans les tranſactions philoſophiques, que les feuilles de Ricin purgent abondamment par haut & par bas.

15. L'Oeillet d'Inde.

Tagetes patula. L. 1249.

M. Garden, Médecin à Charletown dans la Caroline méridionale, membre de pluſieurs Sociétés ſavantes; & quelques Anglois ont donné la racine de cette plante dans un très-grand nombre de cas, & ne lui ont remarqué d'autres propriétés qu'une vertu purgative & vermifuge. Elle convient particulièrement dans les fièvres continues vermineuſes. La doſe en poudre pour les adultes, eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros; en infuſion de deux gros juſqu'à quatre, à prendre deux fois par jour. On peut l'allier à la racine de Serpentaire de Virginie, contre les fièvres putrides vermineuſes & autres purgatifs, quand il ne s'agit que d'exciter des évacuations.



DISSERTATION

SUR la découverte de Racines indigènes, substituées de fait à la Salsepareille exotique.

CINQUIÈME PARTIE.

NOUS devons au hasard, la connoissance de la plupart des secours, qui guérissent nos maladies, ou qui les rendent plus supportables. C'est lui surtout qui nous a découvert ces remèdes simples & efficaces, que la nature bienfaisante prépare dans son sein, & qu'elle s'est plût à distribuer dans les différents climats, selon les divers genres de maladies auxquelles leurs habitants sont les plus exposés.

Une atmosphère souvent froide & humide, l'inconstance des saisons, la vivacité des vents, la promptitude avec laquelle ils se succèdent, produisent dans le climat où l'on a fait ces essais, des inégalités de transpiration, quelquefois même la suppression de cette excrétion naturelle, De-là les douleurs vagues, les affections rhumatismales & tous les accidents tellement conséquents à la répercussion ; qu'on les dissipe tous en rétablissant le cours de l'évacution supprimée.

L'utilité des sudorifiques dans divers maladies chroniques, est confirmée par la plus haute antiquité, & il n'entroit dans notre plan que d'établir le rapport qui se trouve entre un remède propre à rappeller la transpiration, ou solliciter la sueur & les maladies conséquentes au climat que nous habitons.

La Salsepareille jouit depuis longtems de la plus grande réputation dans tous ces cas, & cette plante est en possession, depuis près de deux siècles, d'entrer dans presque toutes les formules, où l'on a dessein d'employer des diaphorétiques & des sudorifiques.

C'est dans la nouvelle Espagne, c'est aux grandes Indes, c'est dans la Virginie, qu'elle prend naissance. On nous en rapporte encore de l'Isle d'Amboine, de la Chine, du Brésil, du Méxique, & de quelques autres parties de l'Amérique. C'est elle qui, depuis douze à quinze ans, a été remplacée dans toutes les Pharmacies d'une grande Ville, & d'une bonne partie de la Province, dont elle est la capitale, par d'autres racines qui croissent autour de son enceinte, que nous sommes parvenus à reconnoître, & dont nous feront l'histoire, après avoir traité la notice relative à la Salsepareille exotique.

§ I.

Le genre de plantes, qui nous donne la Salsepareille est le même que celui, qui nous fournit la Squine; c'est le *Smilax* du célébre Naturaliste du Nord, qui l'a rangé dans sa vingt-deuxième classe, intitulée *Diœcie*. Ordre sixième, contenant les héxandriques. Classe & ordre qui ont pour caractère de porter des fleurs mâles & femelles, à six étamines sur des pieds différents.

Son nom individuel est *Smilax Sarzaparilla*. L.

Cette plante donne une racine sarmenteuse, longue, flexible, pliante, cannelée & ridée. Elle aime les lieux humides & marécageux.

Monard, Lobel, Pena & Rumphius, ont fait graver la figure de la plante qui fournit la Salsepareille.

On estime sa racine, quand elle est grosse comme une plume, grise à l'extérieur, blanche avec deux raies rougeâtres à l'intérieur, facile à être fendue, d'une saveur ligneuse, douceâtre, avec une légère astriction.

Elle fût apportée en Europe, pour la première fois, par les Espagnols, au commencement du seizième siècle; les anciens Grecs & les Arabes, ne la connoissoient pas. Matthiole n'en dit qu'un mot dans son chapitre cent onzième. Elle s'est vendue communément douze sols l'once chez les François & les Allemands, jusqu'en 1740. Depuis ce tems on trouve ce prix réduit, dans divers tarifs de drogues, à huit sols, & maintenant elles ne se vend plus dans les boutiques, que de quatre à six sols.

La Salsepareille a eu ses apologistes : elle a même eû des enthousiastes. Mais comme tous les autres remèdes, elle a aussi compté ses détracteurs ou au moins ses mécréants. Il est à propos de dire un mot des uns & des autres.

On attribue à cette racine des qualités éminentes contre les maladies cutanées, les limphatiques, la goutte, le rhumatisme, la sciatique, le scrophule, la paralisie; même contre la petite vérole & la rougeole. Plusieurs Ecrivains prétendent que son usage continué, convient aux personnes grasses, pour diminuer le volume de leur grosseur.

Trincavel la préfere au Guaiac, pour atténuer, & en fait mention comme d'un remède très-convenable pour résoudre les tumeurs dures & enkistées.

Scholzius en donnoit aux rachitiques.

Benevoli, à ceux qui étoient attaqué de la plique.

Monard qui pratiquoit la médecine à Séville, a publié des détails curieux & satisfaisants sur cette plante.

William-Fordice, Chrirurgien du troisième Régiment des Gardes à pieds de Sa Majesté Britannique, a fait des essais, pour reconnoître plus particuliérement la vertu de cette racine, contre les maladies vénériennes; le résultat de ses expériences constate, à ce qu'il assure, son efficacité contre le virus vérolique.

L'illustre & savant M. Storck, premier Médecin de la Cour de Vienne, en a fait aussi d'analogues aux précédents.

Parmis ceux qui ont douté des propriétés de la Salsepareille; nous distinguerons principalement, le sentiment de l'habile commentateur & traducteur de la Pharmacopée de Londres, qui semble douter que cette racine, ait la vertu diaphorétique qu'on lui attribue; » ses principes paroissent peu actifs, dit-il, » le goût, ni les différents extraits qu'on en retire, » n'y font rien appercevoir, qui puisse favoriser l'o- » pinion, qui la fait regarder comme stimulante & » sudorifique. Si on a observé quelquefois, conti- » nue-t-il, que la transpiration, soit sensible, soit » insensible, augmentoit après l'usage de la décoction » de cette racine; l'eau seule pouvoit les avoir solli- » citées (*a*). On sait en effet, que les boissons simples » & chaudes, facilitent souvent & déterminent même » les évacuations, qui se font par les pores de la » peau; la Salsepareille paroît être seulement dé- » tersive. «

(*a*) Tome 1, page 307.

D'après ces idées, on ne doit pas être étonné de voir que notre racine n'entre dans aucune préparation du nouveau Dispensaire de Londres. Elle servoit dans l'ancien, à la confection du baume Polichreste, l'usage de ce simple est totalement tombé en discrédit en Angleterre.

Cartheuser, célèbre Chimiste & Pharmacologiste Allemand, est étonné que les Médecins ayent mis cette racine peu active, au nombre des meilleurs sudorifiques, & qu'ils lui ayent attribué des vertus spécifiques & admirables, contre la vérole, la gale, & les autres affections qui proviennent du vice de la limphe & du sang; elle n'est en rien préférable selon lui, aux racines de Bardane, de Dent de Lion & autres semblables, si même elle ne leur est inférieure.

Plusieurs grands Médecins du dernier siècle, ont assurés que la décoction de Salsepareille, ne vaut pas mieux que l'eau d'orge.

Il est certain que cette racine a pû réunir plus de succès chez les Espagnols & les Américains, que dans nos pays plus froids, où les pores de la peau sont resserrés & moins disposés à laisser échapper la sueur. Mais sans pousser plus loin l'histoire de ces sentiments opposés, interrogeons l'analyse chimique, seul juge compétent en matière semblable.

Gmelin, Gaertner & Neumann ont fait des épreuves sur la Salsepareille; ils ont obtenu d'une once de cette racine, trois gros d'extrait aqueux, salin, un peu amer. Ce dernier Chimiste a retiré d'un autre côté, un quart d'extrait spiritueux; tandis que Cartheuser dit n'avoir obtenu de la même quantité de cette racine, que deux gros d'extrait aqueux, & deux scrupules du spiritueux, qui étoit, dit-il, balsamique, mais un peu âcre, & qu'il soupçonne presque sans

vertu, parce qu'on ne lui observe aucune saveur remarquable.

Nous avons répété sur la Salsepareille les expériences précédentes ; nous avons obtenu à peu de chose près les mêmes résultats que Cartheuser. Au reste, ces parties extractives sont en plus ou moindre quantité, relativement au climat, au tems de la récolte, à la dessication & à la vétusté de cette racine.

Autant fraîche qu'il est possible de se la procurer, elle a [illegible]nie environ un tiers de plus d'extrait aqueux [illegible] même racine, gardée depuis plus de dix ans d[illegible] magasin un peu sec, en a donné deux tiers de moins. Les proportions de Cartheuser nous ont paru être les moyennes. Ce sont, à quelques grains près, celles que nous avons obtenu de la même quantité de Salsepareille, telle que la vendent communément les Droguistes.

Sans discuter ici en enthousiastes, ni en détracteur, la plus ou moins grande vertu de cette plante, il est constant, par l'usage reçu en médecine, qu'elle possède éminemment la propriété de solliciter les excrétions aqueuses à la superficie du corps. Il est constant que lorsque son effet est moins marqué de cette manière, elle a coutume, comme la plupart des remèdes de ce genre, de déterminer par les voies urinaire une évacuation plus abondante.... à dose moins considérable, elle peut remplir l'indication d'atténuer, de diviser les humeurs..... de-là ses succès, dans les cas d'obstructions, dans les différents vices cutanés. Mais ces choses ne sont pas connues seulement des Médecins & des autres personnes de l'art. L'usage quotidien ne permet presque à qui que ce soit de les révoquer en doute. Passons sur ces objets, pour raconter comment nous sommes parvenus à reconnoître les plantes substituées avec succès à celle-ci.

Depuis environ douze ans, un Herborifte très-entendu, affocié à une femme également intelligente en cette partie, débitoit & vendoit dans notre Province une racine longue, rampante, revêtue d'une écorce noirâtre, brune ou rougeâtre, blanche en dedans, fe fendant facilement, dont la groffeur excéde quelquefois la plume d'oye la plus forte, d'un goût ligneux, & légérement douceâtre; ils en faifoient de petis fagots, à l'imitation de la Salfepareille des Droguiftes, & la cómmerçoit pour cette racine médicinale, avec laquelle la leur avoit beaucoup de reffemblance. La modicité du prix fit que les Apothicaires & les Marchands épiciers de cette Province s'en approvifionnerent. Car la Salfepareille exotique fe vend de fix à huit francs la livre; tandis que la livre de l'indigéne fe donnoit depuis douze jufqu'à vingt-quatre fols; auffi en avoient-ils un débit confidérable.

Curieux de connoître cette plante indigène, qui fembloit fi exactement remplacer la Salfepareille, nous fîmes divers tentatives auprès de ces Herboriftes; leurs réponfes fimulées & fpécieufes nous firent comprendre que nous attaquions un fecret qu'on étoit réfolu de ne pas expofer. Tantôt ils nous donnoient la plante en queftion pour le *Smilax*.... C'eft lui qui produifoit la véritable Salfepareille. . . . Ils la cultivoient dans différents endroits... Ils promettoient de nous les indiquer.... Ils nous en indiquoient effectivement.... Nous allions à la découverte, & nous ne trouvions jamais les objets annoncés.... Nous promîmes une récompenfe honnête.... Ce moyen n'eut pas plus de fuccès. Nous n'infiftâmes pas davantage; nous comprîmes que le meilleur de leurs connoiffances botaniques devoit en quelque forte leur refter exclufif. Cependant notre curiofité, & l'envie de nous inftruire,

revendiquoient leurs droits; nous tentâmes d'autres voies pour parvenir à notre découverte. Nous consultâmes l'énumération des végétaux qui croissent dans cette Province, pour tâcher de juger par analogie. En conséquence nous déracinâmes le petit Lys des Vallées, qui s'appelle Unefeuille, *Convallaria bifolia*. L. Le grand Liseron, *Convolvulus sepium*. L. Le Sarrazin des buissons, *Polygonum dumetorum*. L. &c. Toutes ces plantes furent soumises à nos spéculations & à l'examen; mais leurs racines ne nous fournirent aucune apparence de Salsepareille nationale.

Dégoûté de ces recherches inutiles, dont nous abrégeons la nomenclature, nous essayâmes auprès de nos Herboristes de nouvelles propositions pécuniaires.... Pas plus de succès que les précédentes.... Nous poussâmes notre opiniâtreté en proportion de la leur.... L'objet de notre curiosité nous en fait un mérite. Il tend à la découverte d'une chose utile à la société.... Nous formâmes donc la résolution de vaincre les difficultés, de suivre de loin les démarches de nos Herboristes obstinés, & de nous assurer des lieux où ils recueilloient ces racines, & de la saison où ils en faisoient la récolte.

Nous parvînmes d'abord à reconnoître qu'ils recueilloient leur Salsepareille sur la fin de l'été, & pendant l'automne. Sur cette première indication, nous arrivâmes plus facilement à la seconde.

Nous les trouvâmes plusieurs fois qu'ils revenoient avec des hottes chargées de leur récolte. C'étoit toujours près des haies, des villages, des habitations; quelquefois près de la rivière, des lacs, des étangs, des fossés & des lieux marécageux, que se bornoient leurs excursions.

Dès ce moment nous conçûmes le projet d'aller au

au printemps ſuivant, mettre à contribution les plantes aquatiques, paluſtres, & celles des haies, parmi leſquelles nous comprîmes les Roſeaux, les Joncs, les Souchets & pluſieurs autres graminés.

Cette ſaiſon étant arrivée, bientôt toutes ces familles végétales furent miſes hors de terre. Déjà nous nous apperçûmes que pluſieurs Carets donnoient une racine fort traçante, qui ſe fendoit aiſément, blanche en dedans, ſtriée & griſe extérieurement, articulée, d'un goût ligneux, légérement douceâtre, ayant & poſſédant des principes pareils à ceux de la Salſepareille étrangère & de la Spontanée; mais le port extérieur nous laiſſoit encore des doutes, & nous étions décidé à ne pas laiſſer ſubſiſter même les plus légers.

Ces Carets étoient d'ailleurs très-difficiles à arracher; tandis que nous avions obſervé que nos Herboriſtes tiroient leur Salſepareille de terre avec facilité, & qu'en peu de temps ils s'en procuroient une grande quantité. Il fallut donc recourir à de nouveaux expédients.

Nous reprîmes nos projets d'herboriſations; ils nous occuperent longtemps, & nous prouverent enfin cette vérité ſi rebattue, & dont l'application n'eſt peut-être que trop rare dans les Sciences-pratiques, que la nature ne retient ſes ſecrets qu'envers ceux qui ne s'opiniâtrent pas à l'interroger & à la connoître.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que M. Valmont de Bomare a avancé qu'on apporte dans le commerce quelques autres eſpèces de racines, ſous le nom de Salſepareille, mais qui ſont réellement des racines d'autres plantes. Rien ne prouvera mieux ſon aſſertion que la découverte qui couronna notre conſtance.

Après bien des fatigues, des peines & des maux, nous reconnûmes enfin cette fauſſe Salſepareille,

H

digne en tout d'être ſubſtituée à la vraie, & qui n'eſt autre choſe que la racine de Houblon.

La facilité avec laquelle on peut ſe procurer celle-ci, la médiocrité de ſon prix, ſa popularité enfin, ſeroient-elles capables de diminuer la confiance qu'elle a méritée par des ſuccès ſuivis, & qu'augmenteroit peut-être la réſerve myſtérieuſe de nos Herboriſtes.

Le Houblon étant très-connu, paſſons à l'hiſtoire de la Perſicaire amphibie.

§. II.

DANS pluſieurs fagots de cette Salſepareille nationale, nous découvrîmes encore une racine moins ligneuſe, moins groſſe, qui devoit appartenir à une autre plante qu'au Houblon; nous voulûmes auſſi complétement la connoître. Par d'ultérieures recherches, nous trouvâmes que c'étoit la racine de la Perſicaire amphibie.

Cette plante, dont la racine peut remplacer avec ſécurité & même avec avantage la Salſepareille exotique, eſt une plante qui croît familiérement dans la plus grande partie de l'Europe. Elle habite communément le bord des rivières, des lacs, des étangs, les ſaulſayes. Elle eſt de la huitième claſſe du ſyſtème ſexuel de M. le Chevalier de Linné, qui l'a nommée Octandrie; ordre troiſième, *trigynie.*

Elle eſt vivace.

Sa fleur eſt petite, ordinairement rouge, quelquefois, mais rarement blanche, luiſante, à péduncule, ayant cinq étamines, un piſtil fourchu; leur aggrégation forme des épis forts, cilindriques & ſerrés, imitants ceux de la Biſtorte, ſortants des aiſſelles des feuilles, qui ſe trouvent à la tige; cette fleur eſt

monopétale, colorée intérieurement, découpée en cinq ſegments ovales, obtus, concaves, droits; ce pétale ſert de calice & enſuite de capſule ou d'enveloppe à la ſemence. Quand elle vient en terre ferme, les épis ſont beaucoup plus petits, pâles & recourbés ; ne produit des épis & des fleurs que rarement.

Le fruit contient une graine dure, menue, ovale, plate, pointue, liſſe, noire, nue, lenticulaire & triangulaire.

La ſtipule eſt pétiolée, ventrue & membraneuſe.

La bractée colorée, en forme de petites écailles.

La tige eſt rampante ſur l'eau, & droite à terre, haute d'un demi-pied ou environ, ronde, verdatre, creuſe, glabre, genouillée & ſouvent rameuſe.

La feuille eſt lanceolée, ovale, petiolée, alterne, dentelée en ſcie, avec des glandes véſiculaires des deux côtés; elle eſt acide étant jeune & inſipide en automne; ces feuilles ſont quelquefois tachetées.

Cette plante hors de l'eau, ſubit une métamorphoſe ſi grande, qu'elle devient abſolument méconnoiſſable; le changement qui en réſulte, en impoſe aux plus habiles Botaniſtes; on ne la prendroit jamais comme variété ſortie de la Perſicaire amphibie flottante, néanmoins rien de ſi naturel que ce traveſtiſſement, qui eſt occaſionné lorſque les chaleurs d'été deſſéchant les rivières, les lacs, les étangs, les ruiſſeaux, obligent cette plante à ſe nourrir des ſucs terreſtres, alors ces ſurgeons radicaux croiſſant & ſe multipliant aiſément, pouſſent des tiges avec des feuilles entiérement diſſemblables de l'aquatique.

Le port de la Perſicaire amphibie terreſtre imite aſſez celui de la Perſicaire vulgaire, ſes feuilles reſſemblent parfaitement à celles du Saule, les étamines des fleurs extrêmement longues; c'eſt celle qui peut

auſſi nous fournir abondamment la racine de Salſepareille indigéne.

Les feuilles de la flottante ont beaucoup d'affinité avec celles de la Scolopendre, c'eſt pourquoi que Cordus la nomme *Phyllitis*. Les étamines de ces fleurs ſont courtes ; c'eſt à M. Jacquin, célébre Profeſſeur de Botanique à Vienne en Autriche, à qui nous devons cette remarque ſur la différence des étamines.

La racine eſt articulée, un peu fibreuſe, extrêmement rampante, exterranée ou émergeante, nombreuſe, aſſez tendre au Printemps, ſéche & plus ligneuſe en Automne; ſon écorce eſt d'un brun noirâtre à l'extérieur & rougeâtre en dedans, le cœur interne eſt blanc, ſe fendant & ſe briſant aiſément, d'une ſaveur douceâtre preſque inſipide ; préſentant enfin une eſpèce de ſimilitude avec la Salſepareille exotique.

Comme juſqu'apréſent la médecine a tirée peu de ſecours de cette Perſicaire, que ſa racine y eſt entiérement ignorée, nous croyons qu'il eſt néceſſaire de rapporter actuellement, les vertus & propriétés de la Perſicaire vulgaire, avec qui elle a beaucoup d'analogie.

La Perſicaire vulgaire paſſe pour être vulnéraire, déterſive, aſtringente, ſtiptique, rafraîchiſſante, apéritive, réſolutive, inciſive, atténuante, diſcuſſive & fébrifuge. On l'a employée contre la jauniſſe, le ſcorbut, l'aſthme, la goutte vague, les rhumatiſmes, le cours-de-ventre, la dyſſenterie, particuliérement lorſqu'on a ſoupçonné quelques ulcères dans les inteſtins, les hémorragies, le flux des hémorroïdes, celui des menſtrues, la leucorrhée, la ſuppreſſion d'urine, la gangrène, les maladies cutanées ; on lui attribue de purifier le ſang.

Boyle & Baglivi la regardent comme un ſpécifique propre à chaſſer le calcul, & guérir la néphrétique; le premier dit avoir vu un Anglois attaqué de calcul, les avoir tous rejettés, par le moyen de l'uſage de la Perſicaire & de ſon ſuc. Il aſſure encore que la néphrétique, ne réſiſte pas non plus en prenant de cette plante pilée & macérée dans ſon eau diſtillée.

Quelques Auteurs la recommande encore comme un médicament excellent contre les obſtructions des hypocondres, du méſentere, du foie, de la rate, du poumon & des autres viſcères.

Riviere atteſte que le ſuc de Perſicaire, avec celui de grande Joubarbe, à partie égale, cuits juſqu'à la réduction d'un tiers, guériſſent toutes ſortes de flux, quelqu'invétérés qu'ils ſoient.

L'eau diſtillée de Perſicaire, donnée avec le Mercure doux, eſt un puiſſant anthelmintique, ſuivant Hermann, & en même temps un médicament propre à diſſoudre les pierres, chaſſer les calculs & les graviers; on peut alors l'édulcorer avec le ſirop de guimauve.

Le même Ecrivain preſcrit encore la biere ſuivante comme un grand déſobſtructif.

Prenez une poignée de feuilles & ſommités de Perſicaire vulgaire.

Deux onces de gros Raiſins ſecs.

Faites les bouillir dans une quantité ſuffiſante d'eau.

On trouve à l'article Perſicaire de la matière médicale de M. Geoffroi, la formule d'un bouillon médicamenteux, dont cette plante fait la baſe, & qu'il faut preſcrire, diſent les Continuateurs de ce livre; contre la gale, les dartres, la teigne, les démangeaiſons & dans tous les vices de la peau, provenant de l'épaiſſiſſement & de l'âcreté de la limphe; outre cette formule, il y en a encore deux autres, dont la

Perſicaire eſt le principal relief; la première, eſt une fomentation contre la gangrène; & la ſeconde, une tiſane, dont il faut uſer, dans le dévoyement & la dyſſenterie.

A l'extérieur, on regarde la Perſicaire comme un grand réſolutif, un puiſſant traumatique & un mondificatif par excellence; auſſi les anciens en faiſoient appliquer ſur les tumeurs qu'elle diſſolvoit, ſur les plaies qu'elle amenoit à une heureuſe cicatrice, & ſur les ulcères ſordides, qu'elle avoit la propriété de mondifier.

Schwencfelds la vante ſpécialement contre les duretés, les tumeurs & les écorchures anciennes.

M. de Tournefort a célébré en 1703, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris, les vertus de la Perſicaire vulgaire contre la gangrène.

Elle guérit, dit-on, les fiſtules, les cloux, les verrues & les inflammations.

On prétend encore qu'étant broyée, ſaupoudrée de ſel & appliquée entre deux linges ſur le front, en forme de bandeau, elle ſoulage le mal de tête.

Van-Helmont, Fonſeca, Marcus, Schmuck, Crollius & Riviere, ont attribués à la Perſicaire une propriété magnétique, avec laquelle ils prétendoient guérir les plaies & les ulcères; ils ſe vantoient même qu'avec ce végétal merveilleux, ils étoient maîtres de tranſplanter les maladies.

Son ſuc, mis dans les dents creuſes, en chaſſe les douleurs. Dieudonné & d'autres ſe guériſſoient des maux de dents, en mâchant ſimplement de cette herbe.

Paracelſe a fait un chapitre très-étendu & fort conſidérable ſur les vertus admirables de la Perſicaire;

il l'appelle Mercure terrestre, & la confond avec la Curage.

Nous avons même tout lieu de soupçonner, que ce peut être d'après cet Auteur, que l'un de nos Herboristes, Chevreuse, qui aimoit à lire les anciens, aura pris l'idée d'employer la Persicaire amphibie & le Houblon. La ressemblance de leurs racines avec la Salsepareille ordinaire, les propriétés antivénériennes, que les anciens leurs attribuent, l'auront vraisemblablement déterminé à les substituer à cette racine exotique.

Pour abréger, nous passons sous silence l'usage économique de la Persicaire.

Voici les produits qu'on en retire par l'analyse.

La Persicaire, selon le témoignage de M. de Tournefort, donne beaucoup d'huile, de l'acide & de la terre avec un peu de sel volatil pénétrant & concret ; il a aussi remarqué que cette plante rougissoit assez le papier bleu ; ce qui lui fait soupçonner, que son sel approche de la nature du sel armoniac, & qu'il est chargé d'une grande quantité de terre, jointe avec un peu de soufre.

Quoique ce langage chimique soit suranné, nous n'en respectons pas moins son illustre Auteur.

Rien de moins concordant que les sentiments des Ecrivains sur la saveur de la Persicaire.

Césalpin trouvoit la Persicaire acerbe. Fuchsius assure qu'elle est d'une saveur très-astringente. Tragus & Lobel attestent qu'elle est aigrelette. Tournefort dit qu'elle contient un peu d'astriction. Kramer prétend qu'elle est insipide. Et Vogel soutient qu'elle est douée d'une saveur douce, nitreuse, acide & astringente. Ne faut-il pas attribuer cette diversité de goût, à la différence des saisons, des climats, & peut-

être un peu à la négligence avec laquelle les observateurs font la plupart de leurs expériences.

Exposons maintenant le résultat des procédés que nous avons mis en usage. Les manipulations en ont été pratiquées sous tous les aspects possibles, pour extraire les parties contenues dans nos Salsepareilles indigénes.

§. III.

Extrait aqueux des racines de Houblon.

Nous avons pesés quatre onces de Salsepareille nationale *Lupuline*, recueillie en automne, séchée, hachée & découpée menue, que nous avons fait bouillir à quatre reprises différentes, dans une pinte d'eau chaque fois, pour en retirer toute la partie gommeuse. Les deux premières décoctions étoient d'un rouge clair. La troisième d'un rouge foncé, & la quatrième très-peu chargée. Nous avons mêlé ces quatre décoctions, après avoir été filtrées par le papier gris, ensuite fait évaporer à un feu de sable exact & bien ménagé. Nous avons obtenu une once d'extrait d'un beau rouge noirâtre, d'une saveur dabord d'ouceâtre, ensuite un peu âcre, & en tout semblable à celle de la Salsepareille exotique.

Extrait résineux.

Nous avons pris une once de la même racine grossièrement pulvérisée, nous l'avons mis en infusion pendant plusieurs jours dans une livre d'esprit de vin, il en est résulté une teinture d'un beau rouge, qui étant filtrée par le papier joseph & soumise à l'évaporation, selon la manière accoutumée, nous a pro-

curée deux gros & demi d'extrait résineux, d'une acrimonie ou astriction plus manifeste que l'extrait précédent, ayant d'ailleurs une certaine affinité avec le Cachou purifié.

EXTRAIT GUMMO-RÉSINEUX.

NOUS avons soumis deux onces de cette racine en poudre grossière, à une légère ébullition, qui a été répété à deux différentes fois, avec une chopine de bon vin blanc pour chacune. Nous avons retiré de cette manipulation sept gros & quelques grains d'extrait d'une très-bonne qualité.

Nous avons répété les mêmes extractions sur la racine de Persicaire amphibie, qui est beaucoup plus muciagineuse que la précédente. Aussi nous avons obtenu $\frac{1}{8}$ de plus d'extrait gommeux : $\frac{1}{6}$ de moins du résineux, & l'autre à proportion.

Ces opérations démontrent que nos Salsepareilles nationales, contiennent presque moitié d'une substance gummo-résineuse. Elles réussissent très-bien dans les circonstances, où les Médecins employent des remèdes analogues.

Nous avons fait usage de ces extraits, ils ont eû un succès étonnant contre les écoulements invétérés, gonorrhoïques & leucorrhoïques, sous la forme de pilules du poids de cinq grains chacune; les malades en prenoient trois pour la dose, le matin à jeun, & autant le soir en se couchant, avalant par-dessus une tasse de forte décoction des mêmes racines; (nous préférons à cet usage celle de la Persicaire amphibie,) edulcorée avec un peu de sucre. Il faut continuer ces remèdes de la sorte pendant quelques temps, suivant les circonstances, le tempérament du malade, & la diuternité ou l'intensité de la maladie.

Voici la compoſition de ces pilules aſtringentes & toniques :

Prenez de l'extrait aqueux ou gummo-réſineux de Salſepareille indigéne, quatre gros.

Faites-en une maſſe pilulaire, avec quantité ſuffiſante de poudre préparée avec égale partie de cette même racine & de gomme de guaiac, pour en former, ſuivant l'art, des pilules de cinq à ſix grains, ſaupoudrées de regliſſe.

Nous avons réitéré ces expériences ſur des mêmes racines recueillies au printemps, nouvellement ſéchées ; nous avons obtenu les trois extraits comme ci-deſſus, en plus grande quantité & plus âcre.

Quant aux vertus de ces racines, priſes en décoction ou en tiſane, nous oſons proteſter avec toute la candeur, que l'intérêt de l'humanité exige d'un homme de l'art, qui avance une ſemblable aſſertion. Nous oſons donc aſſurer que nous l'avons vu réuſſir dans tous les cas de dartres, de gales opiniâtres & autres maladies cutanées ; qu'étant ſubſtituées en Lorraine & ſur-tout à Nancy, depuis longtemps à la Salſepareille étrangère, elles ont opérées des effets que l'on attendoit peut-être inutilement de cette dernière racine ; & qu'il n'eſt aucun de ceux qu'on attribue & qu'on reconnoît à la Salſepareille que celles-ci n'ayent opérées ſous les yeux des Médecins qui l'ont preſcrit, & que l'identité des ſuccès n'a jamais engagé à ſe douter de cette ſubſtitution.

Il n'eſt pas inutile, je crois, d'ajouter ici quelques mots ſur la différence qui diſtingue la Perſicaire qui fait un des objets de ce Mémoire, d'avec la Perſicaire vulgaire, & ſur-tout d'avec la Curage, (autre végétal du même genre) avec laquelle elle a été ſouvent, & on ne peut pas plus mal à propos confondu.

La reſſemblance qu'ont les unes & les autres de ces

plantes avec les feuilles de Pêcher, leur ont fait donner le nom de Persicaire; mais la vulgaire differe de la nôtre, principalement en ce qu'elle est annuelle, tandis que l'autre est vivace, que cette première fleurit abondamment sur la fin de l'été & en automne, au lieu qu'il est très-rare de voir la Persicaire amphibie terrestre en fleurs, & ces feuilles ressemblent davantage à celles du Saule.

La Persicaire âcre ou Curage en differe en ce que l'épi de ses fleurs est plus grêle, que ses feuilles sont toujours immaculées, d'une saveur âcre & brûlante.

On passe volontiers aux anciens de les avoir souvent confondues; mais on doit être moins indulgent envers un Auteur moderne connu par le grand nombre de ses productions, qui semble ne faire de ces deux mots Persicaire & Curage, qu'un seule & même individu. Il est vrai que dans un autre de ses ouvrages, le même Ecrivain en fait deux articles distincts & séparés. Une telle inconséquence, un pareil défaut d'exactitude peut avoir les suites les plus funestes, sur-tout quand il est question de plantes usuelles.

Ces fautes des Botanistes en occasionnent d'autres plus essentielles. Les Pharmacologistes confondent les objets, & il arrive de-là, qu'attribuant aux unes les propriétés des autres, on tombe après dans des épreuves infidèles, dans une incertitude qui ne tourne qu'au désavantage de l'art & de l'humanité.

Heureux ces essais, s'ils peuvent contribuer en quelque chose à grossir la somme de nos ressources médicales, dont les gens instruits accusent tous les jours la stérile surabondance. Nous osons nous flatter qu'en suivant une méthode semblable à celle que nous avons crû devoir employer, on procéderoit plus lentement sans doute; mais aussi avec plus de certitude & de sécurité.

Au lieu d'annoncer avec emphaſe vingt remèdes nouveaux, toujours exotiques & toujours très-coûteux, on conſtateroit l'efficacité d'un ſeul par des recherches & des épreuves déciſives. On parviendroit peut-être enfin à ſubſtituer aux premiers des ſubſtances qui croiſſent à notre portée, & dans la même atmoſphère que nous, ſeroient bien moins ſujettes aux ſophiſtications de tout genre, que néceſſitent la longueur des diſtances & l'avidité des commerçants. N'eſt-il pas probable d'ailleurs, qu'elles auroient bien plus d'analogie avec nos humeurs ?

LA SALSEPAREILLE D'ALLEMAGNE.

Carex arenaria. L.

C'EST un gramen ſi commun dans certains endroits de l'Europe, qu'on pourroit aiſément en charger des chariots entiers. Sa racine reſſemble à la Salſepareille ; elle eſt douceâtre, balſamique ; ſes propriétés, ſuivant Gleditch, ſont plus efficaces que la Salſepareille, tant trop exaltée par les Médecins & les Chirurgiens. Nous avons donc encore, parmi nos plantes indigénes, de quoi remplacer ce remède étranger & coûteux ; depuis bien des années la racine de ce Caret eſt employée, tant à Berlin, que dans toute l'Allemagne, dans les armées du Roi de Pruſſe, avec beaucoup de ſuccès, à la place de la Salſepareille. Meier, Hartmann, Reuſſ & Merz ont employés cette racine qu'ils appellent Salſepareille d'Allemagne; ce dernier Écrivain a donné une diſſertation à ce ſujet, dans laquelle il conſte, qu'il a mis en uſage indiſtinctement & avec le même avantage, le Caret hériſſé, (*Carex hirta.* L.) & le Caret à deux épis. (*Carex diſticha.* L.)

BUIS ou BOUIS.

Buxus sempervirens. L.

Buxus. J. B. 1. 496.

Le bois de Buis posséde une vertu sudorifique, par laquelle il remplace le bois de Guaiac & le Sassafras si complétement, selon le sentiment de plusieurs Auteurs respectables, tels qu'Amatus Lusitanus, Lobel, Prévot & autres. Le savant Abbé Rozier, auteur du Journal de Physique, est si persuadé de l'exactitude de cette substitution, qu'il avance, que si le Buis croissoit en Amérique, & le Guaiac & le Sassafras en France, personne ne parleroit de ceux-ci, & le Buis, dont les vertus sont absolument semblables, auroit la préférence.





ADDITIONS

FAITES DEPUIS LE JUGEMENT DE L'ACADÉMIE.

SIXIÈME PARTIE.

§. I.

DE L'ARNICA ou DORONIC D'ALLEMAGNE.

Arnica montana. L. 1245.
Alisma. Matth. & Diosc. 934.
Doronicum plantaginis folio alterum. T. 487.

LES matières médicales font mention de bien des propriétés qu'elles attribuent à cette plante. On sait assez, pour peu qu'on ait jetté les yeux sur les Auteurs de ces Traités, qu'il est très-peu de simples, dont les vertus réeles ou supposées ne forment une très-grande liste. Entre toutes celles que les anciens ont donnés à l'Arnica, ils n'avoient pas fait mention de la propriété de guérir facilement les fièvres putrides,

les fièvres intermittentes, les paralisies, les dyssenteries... les engorgements, les obstructions... M. Collin, Médecin Conseiller Impérial & Royal à la Régence de la Basse-Autriche, a publié dernierement à Vienne un Traité *ex professo* sur cette matière. L'Académie qui a couronné notre ouvrage, a arrêté, sur le rapport de ses Commissaires, qu'il seroit donné en son nom, de justes éloges à celui de M. Collin, qui l'avoit présenté au Concours : la Société même a témoigné publiquement ses regrets de ce que cet ouvrage, bien digne des lauriers académiques, navoit pas été soumis aux formes prescrites, pour être admis à concourir.

Nous n'avons pas encore eu le temps de nous procurer le mémoire de M. Collin, ni de répéter ses expériences. Mais le suffrage de l'illustre Académie qui nous les a fait connoître, nous engage à revenir en quelque manière sur nos pas, & à nous mettre dans le cas de juger par nous-mêmes, le plus ou moins de confiance que ce remède mérite. Nous y avions déjà été invités, il y a quelques années, par le savant Rédacteur de la gazette salutaire de Bouillon, qui nous mandoit en avoir éprouvé lui-même les bons effets.... Les Médecins Allemands qui en ont suivis l'administration avec plus d'exactitude & plus de constance que les nôtres, font grand cas de cette plante. Nous sommes bien éloignés de partager l'indifférence des nôtres, & de vouer l'Arnica à l'oubli. Mais serons-nous assez heureux pour partager, après les épreuves que nous nous proposons, l'enthousiasme soutenu par quelques Médecins Germaniques ? Nous le désirons ardemment pour le bien de l'humanité. Cependant nos Lecteurs ne se dissimuleront pas plus que nous, que les vœux à cet égard surpassent les espérances. Ce simple en effet, si nous nous en rap-

portons à M. Collin, a dissipé les engorgements des différents viscères du bas-ventre. Il a disposé sans trouble à des évacuations que M. Collin a su procurer, lorsqu'il en a été temps. Son action est douce.... Elle ne se fait pas à la manière des autres fondants.... Elle ne porte aucune atteinte à la consistance des humeurs saines..... Son efficacité semble ne s'attacher qu'aux humeurs peccantes & viciées, &c. Belles promesses sans doute, mais n'hésitons pas de le dire, trop belles pour être justifiées ! Eh ! si nous pouvions supposer dans les remèdes qu'on nomme *altérants*, ce degré d'intelligence qui portât constamment leur action sur l'humeur *peccante*, en respectant les autres, la médecine moderne, si sagement réservée sur leur prescription, ne leur rendroit-elle pas bien-tôt avec usure, la confiance dont elle semble plus économe à leur égard ?

Indépendamment des éloges que le savant Cartheuser a donné au Doronic, MM. Alberti, Buchner & Meismer doivent être comptés au nombre des plus grands panégyristes de cette plante. Le D. Michel Alberti a écrit sur elle une dissertation latine qui lui paroît très-favorable. Mais dans l'histoire que ce Médecin fait d'une maladie chronique & compliquée, qu'il dit avoir guéri par son moyen, il cite un trop grand nombre d'autres remèdes donnés en concurrence, pour qu'on puisse, sans prévention, attribuer à celui-ci la gloire exclusive de la cure.

Ce sont les feuilles, les fleurs & les racines d'Arnica que M. Collin met en usage. Les fleurs se prescrivent en infusion, en extrait, en opiat. L'infusion se prépare avec une once de fleurs, pour une pinte d'eau. On l'édulcore avec un sirop approprié, & elle se donne par verrée de deux heures en deux heures, pendant un, deux ou trois jours. L'extrait preparé à

la

la manière ordinaire, se donne depuis un jusqu'à quatre gros en vingt-quatre heures, délayé dans quelque eau distillée. L'opiate est une préparation des fleurs d'Arnica en poudre, incorporée avec une suffisante quantité de miel ou de sirop. La dose en est depuis trois jusqu'à neuf gros, pendant quarante-huit heures.

C'est sur-tout, comme nous l'avons dit, dans les fièvres putrides, dans les intermittentes dégénérées, dans les paralisies & les dyssenteries, dans les engorgements, les obstructions..... que M. Collin a fait usage de l'Arnica. Les cas d'épidémies sont ceux où il raconte en avoir éprouvé les plus grands succès, & cela sur des milliers de Soldats confiés à ses soins à l'hôpital de Pazmann.

L'écrit de M. Collin est intitulé : *Henr. Jos. Collin, &c. Arnicæ in febribus & aliis morbis putridis vires. VINDOBONÆ. Apud Græffer. 1775.*

§. II.

DE LA DOUCE-AMERE ou Morelle grimpante.

Solanum Dulcamara. L. 264.

Amara dulcis. Tabern. 1290.

LE célèbre Pline du Nord, M. le Chevalier de Linné, est un des premiers Auteurs modernes, qui ait conseillé l'usage interne de cette plante, qui avoit déjà été connue des anciens Médecins. Celui qui paroît s'en être occupé parmi nous, avec le plus de soin & de succès, est M. Razoux, Médecin de Nîmes, bien connu de ses Confrères par d'excellentes observations sur différents points de pratique. Il a consigné l'une des plus importantes dans une lettre

adressée à ce sujet à M. Bourdelin, pour être communiquée à l'Académie Royale des Sciences, dont M. Razoux est un des correspondants. Il y raconte les détails d'une maladie longue & difficile, accompagnée des signes du scorbut le plus décidé, & au traitement de laquelle il avoit employé cette Morelle avec la plus grande constance, on diroit presque avec opiniâtreté. Mais elle fût suivie de la réussite la plus complette, & d'une guérison si solide que, plusieurs années après, l'observateur racontoit dans le Journal de Médecine, que cette personne s'étoit mariée depuis deux ans & avoit mis au jour un enfant sain & bien constitué. Nous aurions copié ici avec plaisir cette lettre de M. Razoux, qui est très-intéressante. Mais elle trouvera mieux sa place dans un ouvrage complet sur cette matière, que dans des essais que nous craignons déjà de trop grossir. D'ailleurs l'Académie des Sciences l'a insérée dans ses Mémoires pour l'année 1761. M. Razoux l'a rappellée dans ses Tables Nosologiques qui sont entre les mains de tous les Médecins. On en trouve encore une autre du même Auteur dans le Journal de Médecine du mois de Mars 1765. Dès 1742, Barthelemi Schobinger avoit imprimé à Heidelberg une bonne dissertation sur les vertus de ce végétal pris à l'intérieur. M. de Sauvage en faisoit grand cas. Il en avoit tenté l'usage d'après ce qu'en dit M. de Linné dans son ouvrage intitulé : *Obstacula Medicinæ.*

Enfin dans ces derniers temps les essais en ont été encore plus multipliés. M. de Linné, dans une Thèse soutenue, il y a trois ou quatre ans, à Upsal, sous sa présidence, proposoit l'extrait de Dulcamara, tandis qu'il n'avoit été jusques-là guères question que de la décoction. M. Durande, Medecin de Dijon & Professeur de Botanique en cette Ville, a fait dans son

discours inaugural, une mention honorable de cette plante. Nous savons que les Médecins de Genêve, depuis quelques années, en ont singulièrement accrédité l'usage dans différentes maladies chroniques, même les plus rebelles & les plus invétérées, comme d'anciens ulcères aux jambes : ils l'ont adopté plus souvent encore aux affections rhumatismales, dans lesquels ce remède paroît avoir eû les meilleurs effets. Ils font bouillir une demi-once du bois de la plante, dans quatre livres d'eau jusqu'à deux livres, & l'on fait prendre cette quantité au malade, dans l'espace de vingt-quatre heures. Ils augmentent par degrés la proportion de Solanum jusqu'à deux onces. On dit qu'entre les mains de ces Médecins, ce remède a opéré des cures prodigieuses; & un Citoyen de cette Ville, plus à même que personne de connoître à quel point en est portée la consommation à Genêve, nous a assuré que bientôt l'usage de cette tisane, y deviendroit aussi familier, que celui de la limonade ou du petit lait, dans d'autres cas. M. Simmons, jeune Médecin Anglois, dont la réputation sera un jour en proportion de ses talents & du zèle infatigable qu'il met à s'instruire, au retour des voyages qu'il venoit de faire dans presque toutes les parties de l'Europe, nous a rapporté ce qu'on disoit de la Morelle à Genêve & en Suisse. Mais de tous les Médecins célèbres qu'il a eu occasion de voir, M. Fouquet de Montpellier est celui qui lui a cité un plus grand nombre d'observations suivies : ce dernier employe la formule de M. Razoux, qu'il a adoptée. Elle consiste à prendre des tiges fraîches de la plante dépouillées de feuilles, fleurs, &c. une dragme ou deux selon les circonstances. Après les avoir un peu contuses, on les fait bouillir dans environ seize onces d'eau de fontaine jusqu'à réduction de la moitié. M. Fouquet employe

cette décoction dans plusieurs cas de scorbut, d'éruptions & de maladies de la peau, principalement de dartres, de maladies vénériennes rebelles.... Et même dans quelques maladies de poitrine. Nous nous rappellons à ce sujet que M. Werlhof, Anglois, s'est trouvé on ne peut pas mieux de la Douce-amere dans l'ulcère des poumons. C'est ce que rapporte M. Clerc dans son Histoire Naturelle de l'homme malade. A l'hôpital Militaire de Montpellier, dont M. Fouquet est le Médecin, les vénériens, les écrouelleux, & en général tous les Soldats attaqués de maladies chroniques, ne prennent presque pas d'autre boisson, & il observe qu'ils en avalent quelquefois de pleins brocs dans la journée, ce qui ne peut être que l'effet d'une tradition favorable à ce remède, sur lequel nous commençons seulement nos premières tentatives. Ce n'est pas à l'intérieur seulement que se borne l'usage de cette plante. Il nous est arrivé quelquefois, en herborisant, des écorchures ou des blessures légères. Quelques feuilles de Douce-amere, contuses & appliquées sur le mal, les guérissoient à l'instant.

Rai, célèbre Botaniste Anglois, rapporte que le cataplasme fait avec quatre poignées de feuilles de Douce-amere pilées, & quatre onces de semences de Lin en poudre bouillies dans du vin muscat de candie ou avec du lard, appliqué tout chaud, a résout dans une nuit des tumeurs d'un volume très-considérable, & qu'il a guéri par ce moyen des contusions de muscles désespérés.



§. III.

Du Lédon des marais.

Ledum palustre. L. 561.

Cistus Ledon foliis roris marini ferrugineis. C. B. 467.

Rosmarinum sylvestre. Cam. Epit. 546.

M. de Linné assure que les habitants de la Westrogothie se guérissent ordinairement de la toux férine en faisant un fréquent usage du Lédon des marais, que les Herboristes vulgaires nomment Romarin sauvage. Outre cette propriété spécifique & singulière de cet arbrisseau, on lui attribue encore, lorsqu'il est pris en décoction, celle d'être narcotique, & propre à calmer dans les fièvres exanthématiques. Il croît dans toute l'Europe Septentrionale : il s'en trouve dans quelques terrains humides des Vôges.

§. IV.

De la Miosotide.

Myosotis scorpioïdes arvensis & palustris. L. 188.
Lithospermum arvense & palustre minus. T. 137.
Echium scorpioïdes arvense & palustre. C. B. 254.

Cette plante que la plupart des Botanistes prennent pour deux individus différents, est d'un grand usage en Sibérie contre les maladies inconnues & contre celles sur-tout dans lesquelles on soupçonne le vice vénérien. On lui attribue encore la propriété de guérir les ophtalmies, lorsqu'on l'applique sur les yeux entre deux linges, après l'avoir contuse.

§. V.

DES GLANDS DE CHÊNE.

Quercus robur. L. 1414.
Quercus cum longo pediculo. C. B. 420.

LE Docteur Auenbrugger, Médecin de Vienne en Autriche, ainsi que son confrère Jacob Marx, ont fait prendre la décoction de la poudre de Gland de Chêne torréfié à la manière du café. Ils ont crû reconnoître en elle les vertus d'un puissant désobstructif. Une observation d'un de ses Médecins sembleroit nous engager à en réitérer l'épreuve dans les cas de pthisie & de consomption..... Une autre dans des accidents de marasme & de spasmes, d'hystérie, d'hypocondrerie.... On l'a vu remédier à des accidents œdémateux. On annonce, & nous le croyons assez, ce remède comme anthelmintique & propre à adoucir tous les maux d'estomac, lorsqu'il ne les guérit pas radicalement.

§. V. I.

DE L'IRIS NOSTRAS ou VULGAIRE.

Iris germanica. L. 55.
Iris. Dod. Pempt. 243.

ON fait depuis longtems, soit dans les Pharmacies, soit dans les boutiques de Parfumeurs, le plus grand usage de la racine d'Iris de Florence. Il y a dix à douze ans que l'Herboriste Lorrain à qui nous devons les substitutions à la Salsepareille, qui ont fait l'objet d'un mémoire particulier à l'un de nous, il y a dix

ans que cet Herboriste faisoit à Nancy un commerce assez étendu de racines d'Iris de Florence, qui n'étoient autre chose que les racines d'Iris vulgaire. On ne s'en est pas plus douté, que de la première substitution. Le bon marché avoit accrédité la sienne, qu'il ne vendoit que six sous la livre, tandis qu'elle en coûtoit vingt-quatre chez les marchands. Elle présentoit la même forme, le même aspect que l'Iris de Florence, & leurs principes ne sont pas différents.

Tandis que notre Herboriste jouissoit à Nancy du profit médiocre de son industrie, un excellent Chimiste, M. Montet, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, s'occupoit de travaux assez analogues aux siens. Il rassembloit ses recherches & ses observations sur cet objet dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie Royale des Sciences (année 1772). & imprimé en 1775, ayant pout titre : *que la racine D'IRIS NOSTRAS, qui croît aux environs de Montpellier, peut être employée pour les usages de la Médecine & pour le parfum, avec le même avantage que l'Iris de Florence.* On apprend dans cet écrit le temps de recueillir cette plante, la manière de la préparer & de s'en servir. Ce sont vraisemblablement celles que notre Herboriste employoit. Elle consiste sur-tout à faire sécher cette plante le plus rapidement & le plus complettement qu'il est possible, après l'avoir bien nettoyée. C'est à la blancheur parfaite de sa racine, qu'on reconnoîtra que l'exsiccation & la préparation ont été telles qu'il convient. Elle posséde alors les mêmes vertus médicinales. Elle est purgative, incisive, apéritive, béchique, antiasthmatique. Nous croyons l'avoir vû employer presqu'à tous ces titres, comme la racine d'Iris de Florence, qui étoit prescrite & la notre employée. La forte odeur de Violette qu'a la première, ne pourroit servir à la distinguer, car l'Iris vulgaire la posséde comme elle.

§. VII.

Du Fénouil d'eau.

Phellandrium aquaticum. L. 366.
Ligusticum phellandrium. Crantz. Austr. 200.
Cicutaria palustris tenuifolia. C. B. 161.

M. Heister a vanté cette plante. Mais l'un des auteurs qui lui a attribué le plus de propriété est Arthur-Conrad Ernsting, dans l'ouvrage que ce Médecin publia à Brunswick en 1739, sous le titre spécial de *Phellandrogie.* Il la regarde comme apéritive, diurétique, atténuante, saxifrage, anti-septique & anti-scorbutique. Il conseille de l'employer contre les loupes, la splenitie, les obstructions du foie & du mésentere. C'est d'après les mêmes principes qu'il l'a croit propre à exciter les menstrues, & à purifier le sang.

Il ne paroît pas que depuis la dissertation d'Ernsting, on ait renouvelle ses expériences jusqu'à M. Lange, Médecin pensionné de Lunebourg, qui a fait imprimer, il n'y a pas longtems, à Francfort & à Leipsick, un ouvrage Allemand *sur l'efficacité singulière de la semence du Fenouil aquatique.* Selon lui, une bonne dose de cette semence en poudre, prise sur une tartine de pain le matin, guérit les fièvres intermittentes, adoucit les symptômes de la pulmonie, soulage dans les accidents vaporeux, corrige les ulcères malins, anciens & chancreux, les fistules, &c.

Cette graine ne doit être recueillie que lorsqu'elle est dans la plus parfaite maturité. Dès qu'elle est ressuyée, on la pulvérise pour la conserver dans des bouteilles bien bouchées. M. Lange conseille de faire précéder son usage d'une médecine, dans laquelle on fasse entrer le mercure doux..... Il veut que les

pléthoriques soient saignées auparavant..... C'est-à-dire, en général, que la préparation doit avoir lieu, & varier selon les besoins des individus & les circonstances dans lesquelles ils se trouvent. Quoiqu'il en soit, la dose de cette poudre est d'une cuillerée à café dans l'eau de fleurs de tilleul ; ou pour mieux spécifier encore, d'un gros à trois, & elle doit être continuée pendant huit à quinze jours. M. Lange rapporte dans son ouvrage bon nombre de guérisons opérées par ce remède, dont il nous semble que l'usage extérieur, comme discussif, ne doit point être négligé.

§. VIII.

Du Botris.

Chenopodium Botrys. L. 320.

Chenopodium Ambrosioïdes folio sinuato. T. 506.

Botrys. Dod. Pempt. 34.

Les vertus de cette plante, selon M. Paulet, n'ont pas été suivies. » On l'appelle encore l'*Herbe à* » *Printemps*, du nom d'un fameux Charlatan de Paris » pour l'examen des urines, qui l'emploie sans con» noissance de causes & indistinctement pour tous » maux ». Malgré cet usage abusif, M. Paulet invite les gens de l'art à ne point négliger les occasions de s'en servir, sur-tout dans l'asthme humoral, dans quelques affections de poitrine où l'abondance & la qualité des crachats annoncent la nécessité des béchiques incisifs, des détersifs puissants, &c. La manière de l'administrer consiste à la réduire en poudre, & à l'incorporer avec du miel en consistance d'électuaire. (Gazette de Santé, N.° VII, 1777).

§. IX.

Les jolies baies rouges du Cochêne ou Sorbier des Oiſeleurs, (*Sorbus aucuparia*, L.) offrent un ſuc hydragogue, eſtimé en Angleterre. Les Gallois ou habitants du pays de Galles, s'en ſervoient autrefois fréquemment pour purger, ſur-tout dans la guériſon du ſcorbut. Ce ſuc exprimé & cuit ſous la forme de rob, ſuivant Ledel, a appaiſé & diſſipé les hémorrhoïdes enflées & douloureuſes, qui ſuccédoient périodiquement dans une femme, au lieu du flux menſtruel. Selon une autre obſervation de Hennicke, le même rob a guéri un jeune homme d'une ſtrangurie qui lui faiſoit éprouver les plus grandes douleurs, & pour laquelle il avoit inutilement tenté beaucoup d'autres remèdes; les baies ſèches du *Sorbus aucuparia* ſont toniques; elles ſont louées par Bergius, contre le calcul des reins. On rapporte pluſieurs expériences, qui prouvent que ce mal a été ſoulagé, en prenant dix de ces baies, ou un peu plus, une ou deux fois par jour.

§. X.

L'Agaric à mouches. (*Agaricus muſcarius*. L.) C'eſt un Champignon qui ſe trouve fréquemment dans les prairies & dans les bois. Son acrimonie & ſa puanteur ſont ſi grandes, qu'il écarte les mouches: de-là vient le nom de *Muſcarius* qu'on lui a donné. Il a, dit-on, la même faculté à l'égard des punaiſes. Ce champignon, qui, mangé peut occaſionner pluſieurs accidents graves, puiſqu'il trouble la raiſon, vient d'être reconnu, entre les mains de Jean-Chretien Bernhard, pour un excellent médicament contre

plusieurs maladies. Il faut recueillir ce fungus, lorsqu'il est adolescent, un peu avant la fin de l'été, ou au commencement de l'automne, le nettoyer, l'enfiler, & l'exposer à un air sec, ou au four pour en obtenir une parfaite dessication. On le pulvérise ensuite : on tient cette poudre enfermée ; il faut la garder dans un endroit chaud & sec, afin qu'elle ne contracte aucune humidité, ce qui la vicieroit. Cette poudre ainsi préparée & conservée, est efficace pour adoucir les paroxismes d'épilepsie, les convulsions, le tremblement des jointures ; la dose est depuis demi-scrupule jusqu'à demi-gros, délayée dans de l'eau, trois fois par jour ; d'autres en font prendre un gros dans de l'eau & du vinaigre, deux fois par jour. Cette poudre est également d'une grande utilité à l'extérieur, appliquée sur les glandes endurcies, les tumeurs, les ulcères, les fistules, les taches de la cornée ; elle dissipe ces maux. Mais il faut en faire en même temps un fréquent usage intérieurement ; ce qui occasionne la liberté du ventre.

§ X I.

Le Docteur Burtin, rapporte qu'il a vu pendant sa jeunesse, trois guérisons frappantes opérées par les zestes de Noix. Une des trois étoit une gangrène au bras, à la suite d'une blessure faite avec un canif ; les Chirurgiens après avoir épuisé les remèdes internes & externes connus en pareil cas, avoient proposé l'amputation comme la dernière ressource : sur ces entrefaites arrive le Professeur du secret des Zestes, il visite le bras, & promet guérison : les Chirurgiens partent en prédisant l'événement funeste qui devoit arrivé ; mais contre leur attente, ils trouvent le lendemain la gangrène bornée, & ne peuvent

s'empêcher d'attribuer cet heureux état à deux ou trois doses de zestes de Noix en poudre d'un gros chacune, prises dans un gobelet de vin de Moselle, pendant la nuit; la guérison fut très-prompte. Ce médicament joui d'une réputation suivie & soutenue à Bruxelles, & il est regardé comme un puissant antiseptique & antigangréneux.

§. XII.

Les extraits de Pavot blanc & de Coquelicot, remplacent complettement l'opium, à la dose de deux jusqu'à quatre grains.

§. XIII.

LA BRUYERE.

Erica vulgaris. L.

Erica I. Matth. Diosc. 126.

C'EST un arbrisseau assez commun dans les landes, les bois, les endroits secs & stériles. La décoction de ses feuilles, dit Matthiole, dont on continue longtemps l'usage, brise la pierre dans la vessie, & expulse les fragmens avec les urines. Suivant Tragus elle guérie la colique. Pancovius dit, qu'elle augmente le lait des nourrices. Rai rapporte que le suc exprimé des feuilles, ou l'eau distillée, dissipe la douleur des yeux, si on y en fait entrer. Clusius assure que Rondelet se servoit avec beaucoup de succès, de l'huile de fleurs de Bruyere, pour les dartres du visage. Tabernomontanus prétend même que c'est un spécifique à ces maux, & que la fomentation des mêmes fleurs appaise les douleurs de la goutte. Tour-

nefort conseilloit, pour la même maladie, un bain de vapeur avec les feuilles & les fleurs de la même plante. Boecler offre la conserve de fleurs de Bruyere comme un bon médicament contre la fièvre quarte, l'hydropisie & les maladies des reins. La variété de la Bruyere, qui est à fleurs blanches, est la plus estimée; elle fait la base du vin de Bruyere suivant, qui est fort en usage à Nancy.

Vin de Bruyere, selon la Pharmacopée de M. Jadelot.

Prenez une poignée de Rhue, une poignée d'Absinthe, une poignée de Morelle, une poignée de Bruyere blanche, tiges, feuilles & fleurs; faites infuser le tout dans deux bouteilles de bon vin blanc, pendant trois jours, ou bouillir à la réduction du quart; passez ensuite la liqueur par un linge.

Ce vin est un puissant dépuratif, que l'on donne avec succès dans les maladies chroniques, où des humeurs viciées infectent le sang & occasionnent des dépôts qui se renouvellent continuellement. On le recommande aussi dans les maladies chroniques qui viennent de lait épanché, dans les suppressions des règles, &c. La dose est d'un goblet par jour, & le malade se tient chaudement, parce que ce remède doit produire son effet par les sueurs.

§. XIV.

L'IF COMMUN.

Taxus baccata. L.

CET arbre triste, toujours vert, naît spontanément en Europe, aux endroits montagneux; il fait l'objet d'un essai de médecine, composé par M. Gatereau, Docteur en Médecine de Montpellier, & Médecin à Montauban.

» L'opinion erronée des anciens & des modernes
» sur la nature & les qualités de l'If, dit M. Gate-
» rau, le désir de me rendre utile en détruisant des
» préjugés accrédités par l'ignorance, & maintenus
» jusqu'à nos jours par une suite de foi aveugle pour
» les idées de nos pères, m'enhardissent à présenter
» aux Savants les résultats de mes expériences & de
» mes observations sur les effets d'une plante, qui
» contribue à l'ornement des parterres, & qui peut
» devenir d'un grand secours en médecine ».

D'après les expériences de ce Médecin, l'extrait d'If, à petite dose, agit sur les nerfs, principalement sur ceux de l'estomac; & qu'à plus forte dose, il pousse par les selles, ce qui le fait conclure qu'il peut devenir utile pour dissiper les engorgemens glanduleux & hymphatiques, que son usage peut être dirigé contre les écrouelles, les cancers, les fluxions rhumatiques invétérées; en effet, une observation de M. Gaterau, constate son effet salutaire dans ce dernier cas; nous allons rapporter ce cas.

» Un homme âgé de 46 ans, d'un tempérament
» bilieux & sanguin, avoit depuis deux ans, une hu-
» meur rhumatismale fixée aux épaules; il ne pou-
» voit exécuter aucun mouvement du bras gauche,
» & étoit forcé de garder le lit depuis près de six
» mois; n'ayant obtenu aucun bon effet des saignées,
» des purgatifs, des fondants, des vessicatoires, &c.
» Je lui administrai, dit M. Gaterau, l'extrait d'If,
» d'abord à la dose de trois grains, augmentant in-
» sensiblement dans l'espace de quarante jours, jus-
» qu'à celle de sept grains; les premières pilules
» exciterent la sécrétion de la salive : le malade cra-
» choit beaucoup plus que de coutume, & la salive
» étoit extrêmement gluante vers la fin, elles le pur-
» gerent doucement pendant quelques jours ».

» Le malade en retira de si bons effets, qu'après » les quarante jours, il a été à même de revenir à » son travail, qu'il avoit abandonné depuis le com- » mencement de sa maladie ».

M. Harmand de Montgarny, Médecin à Verdun, s'est servi avec succès de l'If en extrait aqueux & vineux, de la poudre des feuilles & de l'écorce, & de l'infusion de l'écorce contre les fièvres intermittentes, l'épilepsie, les affections rhumatismales & autres.

§. XV.

Le Grateron ou Rieble.

Galium aparine. L.

Aparine. Rai. Hist. 1. 484.

M. Jean Edouard de la Société royale de Londres, a donné en 1784, un ouvrage Anglois, uniquement consacré au Grateron; il est intitulé; *Traité sommaire sur la plante nommée Grateron ou Rieble, & sur son efficacité dans la cure du scorbut invétéré.* Le remède spécifique recommandé dans ce livre, est le suc récemment exprimé du Grateron, pris à la dose d'une tasse, à jeun, tous les matins, pendant neuf jours de suite; répéter la même chose tous les mois, autant qu'il est possible d'avoir la plante fraîche. M. Edouard espère aussi que la plante desséchée avec précaution & prise en guise de thé dans les voyages sur mer, peut servir d'anti-scorbutique efficace.

Les anciens employoient le Grateron en médecine, comme apéritif, diurétique, anti-écrouelleux à l'extérieur. Rai le recommande contre la gonorrhée simple. L'on s'en sert très-avantageusement à Epinal,

chef-lieu du Département des Vôges, à l'extérieur contre les ulcères, & sur-tout contre les panaris.

§. XVI.

CAILLE-LAIT BLANC.

Galium mollugo. L.

Gallium album vulgare. T. 115.

LES sommités fleuries sont anti-épileptiques & contre la goutte. M. Jourdan, Recteur de l'hôpital de Tain en Dauphiné, est possesseur d'un remède contre l'épilepsie, qu'il fait administrer gratuitement, depuis plusieurs années, avec le plus grand succès.

En voici la recette :

Prenez suffisante quantité de la plante qu'on appelle Caille-lait à fleurs blanches, pilez-là dans un mortier, & versez dessus, en la pilant, le poids d'une once de bon vin blanc ; lorsqu'elle sera bien pilée, vous l'exprimerez pour en tirer cinq à six onces de suc que vous donnerez au malade. On la cueille mure vers le 30 Septembre, parce qu'il importe qu'elle soit bien en fleurs, & que c'est-là le moment de sa floraison. Avant d'en administrer le suc on prépare le malade, en le faisant dîner à dix heures du matin, la veille du jour qu'il doit en faire usage. On le laisse après ce repas, sans boire ni manger jusqu'au lendemain à huit heures du matin. Alors on lui fait avaler le suc de cette plante, qui ne doit être exprimé qu'une demi-heure auparavant. Le malade se promene ensuite pendant une heure, au bout de laquelle il prend un bouillon fait avec le veau & le mouton, & continue de se promener encore

encore une heure ou deux. Il reprend enſuite ſes repas aux heures accoutumées.

M. Jourdan donne le ſuc & non la décoction de la plante, ce ſuc doit être récemment extrait; il y prépare l'eſtomac par la diète rigoureuſe. Ainſi le remède ne perd rien de ſon énergie; & le viſcère qui le reçoit, débarraſſé de tout aliment, en reſſent entiérement les effets. De là viennent ſans doute les cures merveilleuſes qu'il a opérées.

§. XVII.

PULMONAIRE DES ARBRES.

Lichen pulmonarius. L.

Pulmonaria. Matth. Dioſc. 660.

CE Lichen eſt eſtimé propre contre les maladies de la poitrine, du foie, de la rate & de la peau.

J'ai fait uſer de cette plante en poudre, à la doſe d'un gros, délayée dans une forte infuſion des mêmes feuilles découpées menues, édulcorée avec un peu de ſucre candi, contre les toux les plus invétérées; cela pendant quinze ou vingt jours, tous les matins à jeun, & le ſoir avant l'heure du ſommeil, toujours avec le plus grand ſuccès. Ce médicament m'a pareillement réuſſi dans les maladies du foie, continué ſeulement le matin pendant un mois ou ſix ſemaines.

L'on vient de découvrir que ce Lichen étoit excellent contre la toux du bétail, & ſur-tout celle des brebis.

※

§. XVIII.

BEC-DE-GRUE.

HERBE A ROBERT.

Geranium robertianum. L.

M. Leclerc, Chirurgien-accoucheur à Châteaulin en Bretagne, a fait part au Docteur Buchoz, des guérisons qu'il a obtenu par l'usage de ce Bec de Grue ; nous allons rapporter littéralement ses propres paroles :

» Je me trouvai, dit M. Leclerc, à trois » quarts de lieue de Châteaulin, sans autres re- » mèdes que mes lancettes. On vint à la hâte y » chercher un Prêtre pour administrer l'Extrême- » Onction à un Perreieur qui étoit tombé sur des » rochers de près de vingt pieds de haut ; on me » pria de vouloir bien m'y transporter, pour y » donner mes soins. Je trouvai à mon arrivée le » malade sans connoissance & sans mouvement, » tout contus & tout blessé ; je commençai d'abord » à lui faire une saignée copieuse, après quoi j'ap- » perçus dans les environs du Bec-de-Grue à tiges » rougeâtres, j'en ramassai & j'en exprimai le jus que » je donnai pour lors au malade. Quelque temps » après, il fut transporté chez lui, à une demi-lieue, » & au bout de sept jours, il s'est trouvé en état » de travailler comme auparavant sans aucun autre » secours ».

» Je me suis trouvé, continue M. Leclerc, dans » trois occasions différentes où j'ai employé le jus de » Bec-de-Grue, & toujours avec le succès le plus » constant. Une femme tomba de dessus un cerisier

» de plus de trente pieds de haut, deux doses de » jus de Bec-de-Grue & deux saignées l'ont parfai- » tement guéri ».

» En dernier lieu, un Bourgeois du pays, âgé de » 75 ans, tomba de dessus un prunier de quinze » pieds de haut, dans un canal du moulin où il n'y » avoit que des pierres au lieu d'eau, je n'employât » d'autre remède pour le guérir que le jus de Bec- » de-Grue, & il est actuellement aussi agile qu'a- » vant sa chûte ».

Voilà sans contredit un excellent vulnéraire, qui non-seulement est contre les chûtes, mais il a encore a propriété d'arrêter le sang, de mondifier les plaies & les ulcères. C'est un puissant résolutif contre l'esquinancie, les fluxions, les enflures, les tumeurs, les œdèmes, les squirres, les chancres, les cancers, les érysipèles, en forme de cataplasme.

§. XIX.

Le Bouillon blanc à petites fleurs.

Petit Bouillon blanc.

Verbascum lychnitis. L.

Cette espèce de Mollene est assez commune dans les endroits montagneux; elle offre des ressources nouvelles à l'art de guérir, que nous devons aux recherches de M. Durande pere, Médecin-praticien, Professeur de Botanique à Dijon. Il a analysé avec beaucoup d'exactitude cette plante; on voit par ses résultats, que ses vertus dépendent de la proportion dans laquelle se trouvent les parties résineuses; que la fleur donne les mêmes produits que la racine, mais que

l'extrait qu'on en fait, est moins amer, de sorte qu'en réunissant les fleurs à la racine de cette plante, on est assuré de donner un remède moins échauffant que si l'on n'employoit que la racine, & plus actif que si l'on se bornoit à prescrire les fleurs. M. Durande a appuyé par plusieurs observations, les conséquences qu'il a tirées de l'analyse qu'il a décrite ; elle prouvent que le Bouillon blanc à petites fleurs est celui que l'on peut employer avec succès contre la jaunisse. On peut en faire usage en décoction & en extrait, à la dose d'un gros. M. Durande a effectivement opéré plusieurs guérisons d'ictère avec cette plante, qui n'étoit précedemment connue des Pharmacologistes, que relativement à ses propriétés émollientes, pectorales & résolutives ; en conséquence, elle étoit prescrite contre la colique, les tranchées, la toux, les écrouelles & les fièvres quartes.

§. XX.

La Digitale rouge.

Digitalis purpurea. L.

C'est une plante bisannuelle d'un bel aspect. Nous devons à Guillaume Withering, Docteur en Médecine, Médecin de l'hôpital général de Birmingham, en Angleterre, *des détails sur la Digitale, & quelques-uns de ses usages médicinaux, avec des remarques pratiques sur l'hydropisie, & d'autres maladies.* C'est à l'empirisme, dit le Docteur Withering, qu'il doit les premières notions de l'utilité de ce végétal. Les premiers essais qu'il a faits, datent de 1773 ; & depuis ce temps il l'a administré à 163 malades. Les succès qu'il en a obtenus, n'ont pas

toujours été les mêmes ; il les expose avec candeur. Il résulte de ces diverses observations, que la Digitale, sans agir constamment comme diurétique, produit néanmoins un effet plus réguliérement qu'aucun autre médicament, qu'elle réussit même assez souvent, lorsque tout autre moyen a été tenté infructueusement ; que si elle n'ouvre pas le passage par les voies urinaires, on ne sauroit guère espérer que d'autres remèdes soient plus efficaces ; que, donnée à des doses modérées, elle agit doucement, & cause moins de trouble dans le systême que la squille, & presque tous les autres remèdes actifs ; que dans les cas de complication, d'hydropisie avec paralysie, mauvais état des viscères, grande débilité, ou quelque autre maladie, ni la Digitale, ni aucun autre diurétique, ne peuvent opérer une guérison radicale ; qu'ils ne sauroient que pallier & procurer, (en calmant la violence des accidents,) aux autres moyens indiqués, le temps de combattre avec avantage la principale maladie ; que l'on peut espérer de bons effets de la Digitale dans toutes les espèces d'hydropisies, excepté dans l'hydropisie en kystée, qu'elle peut être de quelque secours dans la guérison de certaines maladies, qui ne sont pas du genre des épanchemens séreux ; qu'elle a une propriété particulière de diminuer la force vitale, & cela à un dégré très-considérable.

M. Withering se sert, pour l'usage intérieur, des feuilles de la Digitale. Il les faut cueillir après que la tige est montée, vers le temps où les fleurs commencent à poindre. Il jette toutes les côtes, & fait sécher le reste au soleil ou auprès du feu.

Les feuilles bien séches se réduisent facilement en une belle poudre verte, elles perdent souvent, par cette dessication & par la pulvérisation, un cinquième de leur poids.

La dose de cette poudre est pour les adultes, depuis un grain jusqu'à trois, deux fois par jour. Dans l'état déplorable où les Médecins trouvent généralement tous les hydropiques, quand ils sont appelés, quatre grains par jour paroissent assez ordinairement une dose suffisante. Quelquefois M. Withering donne la poudre seule ; d'autrefois il y joint quelques aromatiques, ou bien il la réduit en pilules avec le savon & la gomme ammoniac.

Les malades préferent-ils la forme liquide? il faut infuser, pendant quatre heures, un gros de ces feuilles, pulvérisées dans une pinte (mesure d'Angleterre) d'eau bouillante, & ajoute à la colature une once de quelque eau spiritueuse. La dose moyenne de cette infusion pour un adulte, est d'une once si le malade est très-robuste, ou que les symptômes soient fort pressans, on peut donner cette dose toutes les huit heures. Ce cas est rare ; il arrive plus souvent qu'on peut réduire la dose à la moitié.

§. XXI.

LA PENSÉE.

Viola tricolor. L.

Jacea, quæ flos trinitatis. Matth.

LES seules feuilles de cette plante sont employées récentes ou séchées contre les croûtes laiteuses ; voici la maniere d'en faire usage :

On fait cuire dans du lait les feuilles récentes après les avoir coupées, & l'on donne de cette potion à l'enfant matin & soir ; ou bien, on réduit en poudre ces feuilles après les avoir fait sécher à l'ombre, afin d'en avoir dans toutes les saisons ; on met infuser

pendant deux heures un demi-gros de cette poudre dans du lait de vache; on en fait une décoction, que l'on passe ensuite par le tamis; l'enfant en boit deux fois par jour, l'une le matin, l'autre le soir; il prend, comme on voit, un gros de poudre par jour. On peut, si l'on veut, faire avec ce lait de la soupe ou une espèce de panade. La Pensée n'aigrit point le lait, n'altère point sa saveur agréable.

Par l'usage de ce remède, durant huit jours, on favorise l'éruption de plusieurs pustules chez les enfans même qui n'avoient auparavant aucune croûte ou fort peu; tout le visage se couvre d'une croûte très-épaisse, (ce dont il convient de prévenir les parens;) si l'urine, avant ce moment étoit sans odeur, elle en prend une abominable, comme celle du chat. On continue cette boisson jusqu'à ce que le vice soit sorti; lorsque l'éruption est bien faite, que les croûtes sont épaisses, qu'il ne reste plus rien en dedans, ces croûtes tombent & se détachent pour l'ordinaire, par larges fragmens, après la seconde semaine, & quittent la peau sans y laisser aucun vestige, aucune marque quoique ces croûtes soient tombées, il faut cependant quelque temps encore, afin qu'il ne reste de ce mal aucun levain qui le feroit renaître.

Nous devons cette découverte à M. Charles Strack, Docteur en Médecine & Professeur en l'Université de Mayence, qui l'a employée pendant plus de trente ans avec succès contre les croûtes laiteuses des enfans; notre Compétiteur à l'Académie des Sciences de Lyon, qui a obtenu le suffrage de cette Société savante, relativement à ce médicament qui fait l'objet d'une Dissertation qui lui a été présentée.

※

§. XXII.

L'Orme pyramidal.

Ulmus campestris. L.

L'ÉCORCE de cet arbre indigéne guérit radicalement les dartres isolées, les dartres universelles, les vieux ulcères & toutes les maladies de la peau. La dose est de deux onces que l'on fait bouillir doucement sans interruption, à très-petit feu & pendant près d'une heure dans trois chopines d'eau. Il faut surveiller l'ébullition pour que la mousse qui s'élève ne s'épanche pas, & la décoction est à son point de perfection lorsque l'eau est réduite à une pinte à peu près. On laisse reposer la liqueur, & ensuite on la transvase encore chaude sans en exprimer le marc; on laisse seulement égoutter sans pression le suc onctueux qui en découle. Cette liqueur est d'une belle couleur pourprée; & pour la faire il faut se servir par préférence d'un vaisseau de terre vernissé, que l'on consacre entièrement à cet usage.

Les maladies graves, telles que les dartres universelles, les inflammations violentes, la gangrène, & d'autres accidens très-urgens exigent que la décoction soit moitié & même souvent une fois plus forte; on la fait de la même manière, en y employant ou trois ou quatre onces d'écorce.

C'est à ce dernier poids d'écorce qu'on doit la faire pour s'en servir comme topique, en y ajoutant alors le suc épais du marc que l'on exprime avec force.

M. Banau, Médecin, s'est servi avantageusement de ce remède contre les dartres les plus opiniâtres, & autres affections invétérées de la peau.

FIN.



TABLE FRANÇAISE.

Fin de la Table Françaiſe.

TABLE LATINE.

TABLE LATINE.

Fin de la Table Latine.

INDICULUS

PLANTARUM noſtratium remediis exoticis in præſenti tentamine ſuffectarum, cum doſibus medicis.

PLANTÆ EXOTICÆ.	PLANTÆ INDIGENÆ CUM PHRASI BOTANICA LINNÆI.	PLANTÆ PARTES.	MODUS ET DOSIS.	VIRTUS MEDICA.	NUMERUS ÆGRORUM.
I. IPECACUANHÆ. ſubſtituta.	1. *Viola odorata*. L. 1324. 2. *Viola canina*. L. 1324. 3. *Aſarum europœum*. L. 633. 4. *Paris quadrifolia*. L. 527. 5. *Euphorbia eſula*. L. 660. 6. ——— *helioſcopia*. 658. 7. ——— *peplus*. 653. 8. ——— *exigua*. 654. 9. ——— *dulcis*. 656. 10. ——— *cypariſſias*. 661. 11. ——— *paluſtris*. 662. 12. ——— *characias*. 662.	*Radices.* *Radices & folia.* *Radix.* *Cortices.* *Caules.* *Radices & folia.*	Pulver. à ℈ij ad ℈iv. Decoct. à ʒj. ad iij. pro aq. ℥iij cum ſyr. flos. ejuſd. Pul. à gr. XXXIV. ad XL. Inf. vin. frig. à ℥j. ad ij. Fol. n.° j. ad iv. ad XII. infuſ. aq. cum cinnam. Pul. à ℈j. ad ij. cum tart. ſtib. g. j. Cortic. caul. & rad. ſimul aceto correct. à gr. XV. ad XL. adde crem. tart. à gr. XV. ad XX. cinn. & caryoph. āā gr. iij. Fol. cort. caul. & rad. leviter torrefact. à gr. XXIV. ad XLV. cum ſucc. ½ citr. Eadem aër lib. ſiccat. & pulv. à gr. XV. ad XXIV. cum ſacchar. ʒj.	*Vomitiv. purg. & aſtring.* *Vomitiva & purgantia.* *Emetica.* *Emetica & purg.* *Idem.* *Vix emetic. bon. purg.*	VI. III. V. X. VI. III. VII. IV. VIII.
II. SENNÆ ſubſtituta.	1. *Senna Italica*. 2. *Colutea arboreſcens*. L. 1045. 3. *Coronilla emerus*. L. 1045. 4. *Amygdalus perſica*. L. 676. 5. *Fraxinus excelſior*. L. 1509. 6. *Linum catharticum*. 401.	*Folia.* *Folia.* *Folia.* *Folia. ſumm.* *Flor.* *Folia.* *Tota.*	Infuſ. aq. à ʒij. ad ℥j. ℥ſſ. Ab ℥j. ad ℥iij. inf. in aq. ℔ ij. cum rad. ſcroph. ſem. anis & coriand. āā paux doſ. ℥iv. ter indie. Iis d. pportionib. Siccata ab ℥ſs. ad ℥jſs. pro X. aq. cum ſyr. fl. ejuſd. ℥j. Folior. recent. duplum. ——— autumnal. ʒvj. pro ℥ſs. Extract. gumm. à ℈j ad ij. ʒij. ad ℥jſs. inf. aq. ad ℥iij. ʒij. ad ℥ſs. pro inf. ℥iv.	*Purgant.* *Purgans opt.* *Idem.* *Purgans & anthelm.* *Anthelm.* *Purg. communis.* *Diuretic. nephr.*	XXV. XIII. XL. IV. XI. I.
Subſtituenda Jalapæ.	1. *Gratiola officinalis*. L. 24. 2. *Mirabilis Jalapa*. L. 254.	*Radix.* *Folia.* *Radix.*	A gr. xij. ad XX. ad ſummum. A gr. X. ad XXIV. Recentia à ʒj. ad ʒiij. aq. inf. ſacchar. edulc. Sicc. ʒij. in pōo hydragog. Extr. gumm. à ℈j. ad IV. réſin. à gr. xx. ad ℈ij.	*Purg. hydrag.* *Vir add. purg. emetic.* *Laxans & purgans.* *Hydrag.*	VII. VI. III. IV.
SCAMM. Alep.	*Convolvulus ſepium*. L. 218.	*Tota.*	Extr. ſucci à gr. XV. ad ʒſs.	*Hydrag.*	IV.
Minora purgantia.	1. *Rhamnus frangula*. L. 280. 2. *Momordica elaterium*. L. 1434. 3. *Bryonia alba*. L. 1438. 4. *Veratrum album*. 1479. 5. *Helleborus niger*. L. 783. 6. ——— *viridis*. L. 784. 7. ——— *fœtidus*. L. 783. 8. *Rhamnus catharticus*. L. 279.	*Cortex.* *Rad. fruct.* *Radix.* *Radix.* *Radices.* *Baccæ.*	ʒj. ad iv. infuſ. aq. Rad. pulv. à gr. xv. ad ʒſs. Elater. à gr. ij. ad ℈j. Pulv. à ℈j. ad ij. à ʒj. ad ʒiij. ſubſ. pro decoct. Pulv. gr. iij. ſubſt. gutt. aliq. infuſ. ʒj. ad ʒij. pro decoct. Syrup. ab ℥j. ad ℥ij.	*Draſtica & hydragog.* *Hydragog.*	
III. KINAKINÆ ſubſtitutæ.	1. *Salix alba*. L. 1449. 2. ——— *fragilis*. L. 1443. 3. ——— *triandria*. L. 1442. 4. *Æſculus hippocaſtanum*. L. 448. 5. *Prunus padus*. L. 677. 6. *Fraxinus excelſior*. L. 1509. 7. *Prunus ſpinoſa*. L. 668.	*Cortices.*	Pul. à ʒj. ad ij. extr. aquos. gr. xij. bis in die. Pulv. ʒij. in aq. C. B. ℥j. pro decoct. ʒj. ad ʒij. ʒij. in decoct. fol. ejuſd. ʒvj. Pulv. ʒij. pro decoct. coffeiformi.	*Febrif. pect. aſtr.* *Febrifug.* *Febr. ton. aſtring.* *Febrifug.* *Febrifug.*	V. XI. XVIII. VIII. IV.
IV. SEMIN. Contr.	1. *Tanacetum vulgare*. L. 1148. 2. *Santolina chamæcypariſſus*. L. 1179. 3. *Remedium regium*. D.[r] Nouffer.	*Semina.* *Radices.*	Iiſd. doſib. & ead. modo ea c. ſem. contr.	*Vermifug.*	Innumeri.
V. NOVA quædam remedia.	1. *Polygala amara*. L. 987. 2. *Atropa belladona*. L. 260. 3. *Boletus igniarius*. L. 1645. 4. *Daphne mezereum*. L. 509.	*Radices.* *Folia ſicc.* *Fungus.* *Radix.*	ʒiij. decoct. aq. pro 4. doſib. add. ſyrup. A ℈j. ad ʒj. aq. inf. & ad exter. applic. Externe applic. ad vaſa apert. & hæmorrag. ℥iij. decoct. aq. ℔ vj. dos. ℥iv. ter in die.	*Antiphtyſica.* *Cancro med.* *Aſtring.* *Antivener.*	XII. V. obſ. V. comm. Chir.
Salep Pers.	5. *Orchis maſcula*. L. 1338. 6. ——— *morio*. L. 1333. 7. ——— *maculata*. L. 1335. 8. ——— *latifolia*. L. 1334. 9. ——— *militaris*. L. 1333. 10. ——— *pyramidalis*. L. 1332.	*Bulbi.*	Siccantur in clibano & ſerv. ad uſum.	*Analepticæ.*	
SARZAPARILLA.	1. *Humulus lupulus*. L. 1457. 2. *Perſicaria amphibia*. L. 517.	*Radices.*	Decoct. à ʒij. ad ℥ſ. extract. à gr. xv. ad ʒſs.	*Diaphoretic.*	Innumeri.
VI. APPENDIX additorum ab opere laureato.	1. *Arnica montana*. L. 1245. 2. *Solanum dulcamara*. L. 264. 3. *Ledum paluſtre*. L. 561. 4. *Myoſotis ſcorpioïdes arvenſis & paluſtris*. L. 188. 5. *Glans quercina*. 6. *Phellandrium aquaticum*. L. 366. 7. *Iris germanica*. L. 55. 8. *Chenopodium botrys*. L. 320.	*Fol. rad. flor.* *Omnes plant. part & ſtip. impr.* *Omnes pl. partes.* *Folia.* *Glans.* *Semina.* *Radix.* *Folia.*	℥j. inf. extr. à ʒj. ad ℥ſs. opiat. ad ʒiv. pro 2. doſ. Stipit. ʒj. ad ℥ij. decoct. in aq. ℔. j. ʒij. ad ℥ſs. pro decoct. in aq ℔ ij. Manip. ſs. in aq. ℔. ij. ad decoct. Torrefact. modo coffé & ſic ſumpta. Pulv. ʒj. ad ʒiij mane per plur. dies. Iiſd. modo & doſ. ac irid. florent. Man. ſs. ad ℔ ij. decoct.	*Antipyretic.* *Antiſcorbut. & anticachect.* *Bechic. ſedans.* *Antiven. & opthal.* *Aperit. & antiſp.* *Febr. & diſcutiens.* *Irid. flor. vires.* *Bechic. inciſ.*	Nullam adhùc propriam habemus hâc in ſerie experientiam.
PLANTÆ Storkianæ.	1. *Conium maculatum*. L. 349. 2. *Datura ſtramonium*. L. 255. 3. *Hyoſcyamus niger*. L. 257. 4. *Aconitum napellus*. L: 755. 5. *Colchicum autumnale*. L. 585. 6. *Clematis flammula*. L. 766. 7. *Anemone pratenſis*. L. 752. 8. *Dictamus albus*. L. 648.	1760. 1762. 1762. 1752. 1763. 1769. 1770. 1771.	PLANTÆ codici Pariſienſi addendæ. 1. *Chryſoſplenium oppoſitifolium*. L. 569. 2. ——— *alterniſolium*. L. 569. 3. *Saponaria officinalis*. L. 584. 4. *Lythrum ſalicaria*. L. 640. 5. *Sedum acre*. L. 619. 6. *Ciſtus helianthemum*. L. 744. 7. *Citrus aurantium*. L. 1000. 8. *Onopordum accanthium*. L. 1158. 9. *Siſymbrium amphibium aq*. L. 917. 10. *Pinus pinea*. L. 1419. 11. *Pinus abies*. L. 142. 12. *Ricinus communis*. L. 1430. 13. *Aſperula odorata*. L. 150. 14. *Actæa ſpicata*. L. 722. 15. *Tagetes patula*. L. 1249. 16. *Lepidium iberis*. L. 900.		